

# LA PRESSE et le référendum: c'est NON

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

## la presse

Le Président et Éditeur de LA PRESSE,  
M. Roger Lemelin prend position

page A 6

MONTRÉAL, SAMEDI 17 MAI 1980, 96<sup>e</sup> ANNÉE, NO 117, 232 PAGES, 13 CAHIERS

samedi/dimanche

75 CENTS ABONNEMENT, LUNDI AU SAMEDI 11.75

## LEVESQUE ET RYAN FONT LE POINT AVEC LA PRESSE

### Quoiqu'il advienne... Les deux chefs ont confiance en l'avenir

Quoi qu'il advienne à l'issue du référendum de mardi, le premier ministre René Lévesque estime qu'il sera de son devoir d'accompagner le gouvernement au moins jusqu'aux prochaines élections dont les résultats, eux, seront déterminants pour son avenir politique.

De son côté, le chef libéral, Claude Ryan, s'il ne va pas jusqu'à s'attribuer le mérite d'une éventuelle victoire du camp du «non», se dit très conscient qu'il devrait assumer personnellement le blâme d'un triomphe du «oui».

Aucun des deux leaders, interrogés par LA PRESSE lundi et mardi de cette semaine, n'a voulu se montrer trop alarmiste quant aux réactions violentes que, de part ou d'autre, un résultat très serré pourrait provoquer. M. Lévesque est d'avis qu'il faudra «avoir de bons nerfs» pour demeurer calme si le vote non-francophone fait pencher la balance en faveur du «non» malgré une adhésion massive de l'électorat francophone à la thèse du «oui».

De son côté, M. Ryan, qui déclare avoir confiance dans l'esprit de tolérance et de démocratie de ses concitoyens, déclare qu'en définitive, il appartiendra au gouvernement de prendre les dispositions pour faire respecter la loi si des abus sont commis. Au terme de cette campagne passionnée qui s'achève, chacun des deux chefs a fait pour LA PRESSE son propre bilan de la lutte et révélé les grandes lignes de son programme d'action au cours des prochains mois dans la double hypothèse de la victoire ou de la défaite du «oui» ou du «non».

**NOS INFORMATIONS SUR LA CAMPAGNE RÉFÉRENDATAIRE EN PAGES A 2 ET A 7 à A 14**

Photo Robert Nadon

Photo Pierre McCann

Photo Jean-Yves Létourneau

## FANTASTICA s'impose à Cannes

Gilles Carle est fier de son coup, nous dit Serge DUSSAULT qui a rencontré le cinéaste à Cannes. Son dernier film «Fantastica», mettant en vedette Carole Laure et Lewis Furey, a ouvert le Festival et a ainsi bénéficié d'une publicité extraordinaire. En outre, il a plu aux critiques, contrairement à ce que les comptes rendus publiés au Québec laissaient croire.

page D 1

## RÉFÉRENDUM Lundi Cahier spécial de 16 pages

### SOMMAIRE

Annonces classées: F 1 à F 8,  
G 1 à G 8, H 10  
à H 18  
Arts et Lettres: D 1 à D 21  
Bandes dessinées: ● 19  
Bricolage: E 16  
Carrières et  
professions: ● 1 à ● 15  
Décès, naissances, etc.: E 22  
Échecs: ● 17  
Économie: C 1 à C 7  
Êtes-vous observateur?: G 5  
FEUILLETON Holocauste: G 1  
Gastronomie: D 23  
Le cruciverbier d'Aral: F 8  
Jardinage: E 17  
Loisirs et récréation: ● 16  
Nos amies les bêtes: G 8  
Quoi faire la  
semaine prochaine: D 8  
Restaurants: D 21 à D 24  
Sports: E 1 à E 12  
Vacances-voyage: ● 1 à ● 16  
Vivre aujourd'hui: H 1 à H 9

## LE CONSEIL DU RÉFÉRENDUM ET LA PUBLICITÉ FÉDÉRALE

### Ottawa peut continuer

■ «Les dépenses encourues par le gouvernement du Canada, même si elles favorisent ou défavorisent «directement ou indirectement une

HUGUETTE LAPRISE

option soumise à la consultation populaire ne peuvent être des dépenses réglementées».

Dans la salle 13.07 du Palais de Justice, après 24 heures de délibérations, le sort en est jeté. Le Conseil du référendum, seul tribunal ou cour institué par la Loi sur la consultation populaire (loi 92) et formé de trois juges de la cour provinciale, vient de statuer que la Couronne — soit elle provinciale ou fédérale — ne peut être soumise à une telle loi à moins que le législateur ne l'ait prévu. Ce qui n'a pas été fait. Par conséquent, la masse

de publicité fédérale qui s'est abattue sur la province pendant la période référendaire, alors même que le gouvernement du Québec interrompait sa propre publicité jugée trop pro-oui, par exemple, celle vantant le programme Opération Solidarité Économique, ne peut être comptabilisée.

«Nulle loi n'a d'effet sur les droits de la couronne, à moins qu'ils n'y soient expressément compris», a expliqué le président du Conseil du référendum, le juge Alan B. Gold, juge en chef de la Cour provinciale. Ou encore à moins de l'avoir acceptée, ce qui n'est pas le cas ici, en sorte que même le gouvernement du Québec n'est pas lié par la Loi sur la consultation populaire.

Le directeur général du financement des partis politiques du

Voir PUBLICITÉ, page A 2

## Goldbloom: le nationalisme du PQ est ouvert aux minorités

page A 13

## Yourcenar: la terre et les lettres

■ Dans le supplément de «Perspective», une entrevue de Madeleine Ouellette-Michalska avec la première femme nommée à l'Académie française, nous fait découvrir une Marguerite Yourcenar non seulement grand «homme de lettres», mais aussi femme proche de la terre, qui cultive son jardin, cuit son pain et participe aux manifestations anti-nucléaires.

## Les Florales: musée vivant des jardins du monde

■ Le rendez-vous de l'élite mondiale de l'horticulture que constituent les Florales internationales de Montréal, dont l'ouverture est prévue pour 8h ce matin au Vélodrome olympique, se traduit par la participation de 25 nations, soit 12 de plus que le record établi aux Florales internationales de Vienne, en Autriche, en 1973. On estime que le visiteur aura besoin d'au moins cinq journées pour bien apprécier tous les aménagements paysagers de l'île Notre-Dame

pages A 4, et H 1 à H 5

Photo Pierre Mc Cann

10 GROS LOTS DE  
\$1 MILLION



ilya  
peut-être  
\$1 MILLION  
dans votre  
sachet

Super Loto



# Les commerciaux d'Unité Canada finissent dimanche soir

Il n'y aura plus de commerciaux d'Unité Canada à partir de lundi prochain. Les trois grandes stations commerciales de Montréal, CKAC, CJMS et CKVL ont toutes trois confirmé à LA PRESSE hier que le Centre d'information Unité Canada leur a signifié de stopper ces commerciaux dimanche soir.

On sait que la loi de la radio-diffusion interdit toute publicité partisane en ondes la veille et le jour du référendum.

Ces commerciaux d'Unité Canada, qui portent entre autres sur l'utilité de la Voie maritime, de deux paliers de gouverne-

ment, sur les bienfaits du gouvernement fédéral envers l'industrie du cuir, n'émanent pas du comité parapluie pour le «non», même si leur message implicite est de maintenir le fédéralisme. Ils n'étaient donc pas soumis au budget référendaire du comité du «non».

Le fait qu'ils soient retirés de l'horaire juste au moment où commence l'embargo sur les messages partisanes n'est pas une coïncidence. Les contrats originaux entre le Centre d'information Unité Canada et la station CKAC commencent le 31 mars et devaient prendre fin le 1er juin. Or, le 21 avril, soit

après l'émission des brefs référendaires annonçant la date du référendum, le contrat était révisé et prenait dorénavant fin le 18 mai.

À la télévision, des porte-parole de Radio-Canada et de TVA ont par ailleurs déclaré que la publicité des différents ministères provinciaux et fédéraux (style «J'ai un beau pays») continuerait en ondes lundi et mardi comme à l'accoutumée, puisqu'il ne s'agit pas de messages partisanes.

Il ne semble pas qu'il y ait un blitz plus prononcé que d'habitude en cette dernière fin de se-

maine de campagne, mais le rythme plutôt allégre des fins de semaine précédentes se maintiendra.

À CKVL, M. Malcolm Scott, le directeur des programmes, a déclaré qu'il avait reçu une commande de dernière heure du comité du «oui» pour CKOI-FM, qu'il avait pu la satisfaire en partie mais pas complètement, manquant d'espace disponible. M. Scott a précisé qu'il regrette de n'avoir pu prendre toute la commande, d'un montant substantiel. «Nous sommes toujours heureux d'avoir des grosses commandes», a-t-il dit.

## Les Communes n'ont pu débattre le sort des Cubains

OTTAWA (PC) — Un député libéral de l'Ontario n'a pu obtenir hier le consentement unanime des Communes pour débattre une motion demandant au gouvernement fédéral de s'entendre avec les États-Unis,

Cuba et autres gouvernements pour essayer de mettre fin à la «situation tragique» des Cubains qui fuient leur pays.

Leur sort est d'autant plus grave, a dit M. James Schroder, député de Guelph, que les Na-

tions Unies ne considèrent pas ces Cubains comme des réfugiés. Pour cette raison, ils ne sont pas acceptés automatiquement par d'autres pays.

Le Canada a consenti à accueillir jusqu'à 300 des quelque

10,000 Cubains qui ont envahi il y a quelque temps les terrains de l'ambassade du Pérou à La Havane.

Depuis cet incident, plus de 40,000 Cubains ont fui leur pays vers les États-Unis.

## PUBLICITÉ

SUITE DE LA PAGE A 1

Québec, Me Pierre Olivier Boucher, subissait son deuxième échec cette semaine. Lundi, sa requête en injonctions interlocutoires pour bloquer toute la publicité du gouvernement fédéral a été rejetée par le juge Gerald McCarthy de la Cour supérieure. Le matin même, il avait alors décidé de soumettre la cause devant le Conseil du référendum lui demandant dans un premier temps de déclarer les dépenses du fédéral «dépenses réglementées» au sens de la Loi sur la consultation populaire. Après que les juges outre le juge Gold, les

juges Georges Chassé et Gaston Rondeau aient demandé, en cou, à Me Boucher et à son procureur, Me Jean-Pierre Lussier, ce qu'ils exigeaient d'eux exactement, un jugement déclaratoire, une ordonnance, ou tout bonnement une interprétation «morale» ou d'éthique, une seconde requête ou amendement à la première requête a été soumise: «Ordonner que les intimés (Mediacom, CFGL-FM et La Presse) cessent de publier ou de diffuser les annonces publicitaires décrites dans certaines parties de la requête, le tout sous peine de droit».

Bien sûr, puisque le Conseil du référendum a défini que les dépenses du gouvernement du Canada ne pouvaient être régle-

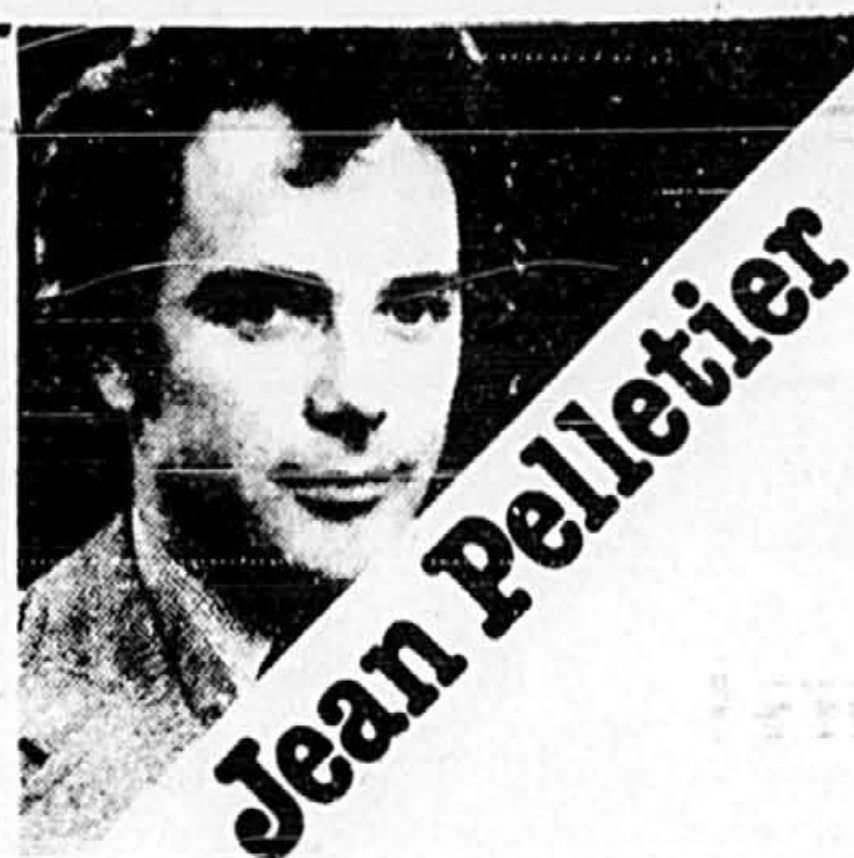
mentées, ces «intimés» agissant pour et au nom du gouvernement du Canada n'ont pu contester aux dispositions de la section 3 du chapitre 6 de la loi (réglementant les dépenses faites au cours du référendum), qui ne sont toutefois pas déclarées, a tenu à préciser le juge Gold, ultra vires, tout en affirmant seulement qu'elles sont inopérantes vis-à-vis du gouvernement du Canada.

À l'issue des travaux du Conseil du référendum, le directeur général du financement des partis politiques, Me Pierre-Olivier Boucher, s'est éclipse, refusant de faire tout commentaire aux journalistes.

Par contre, son procureur Me Lussier s'est dit content non pas

du jugement, «mais d'avoir été éclairé» sur la question, à savoir s'il s'agit ou non de dépenses réglementées. «Nous le savons maintenant, a-t-il précisé, tout en ajoutant qu'il est content, mais non satisfait». Quant à la seconde requête qui bien sûr, compte tenu des prémisses, ne pouvait être accordée, Me Lussier explique qu'il l'a faite parce que le juge Gold lui a demandé à maintes reprises, «qu'attendez-vous de nous?».

Par ailleurs, le Conseil du référendum a rejeté aussi le grief de Me Boucher relatif à l'affichage de deux panneaux publicitaires, parce que estimation, «la preuve est loin de nous convaincre qu'une infraction a été commise».



## LE CARNET AMÉRICAIN

### La marée cubaine

WASHINGTON — 31,000 réfugiés cubains en moins de deux mois. Il y a dix jours, de la Maison-Blanche, le président Jimmy Carter, réitérant que les États-Unis se peuplent grâce aux réfugiés du monde entier, autorisa l'immigration massive de ces Cubains voulant se libérer de la domination communiste et du sous-développement économique instaurés par le régime de M. Fidel Castro. Cette décision fut accueillie d'abord avec sympathie. L'arrivée de familles entières qui voyageront dans des embarcations de fortune les 90 milles les séparant du continent, constituaient aux yeux d'une majorité d'Américains la preuve irréfutable de l'échec de la révolution cubaine.

Puis, les choses se gâtèrent. Les services d'immigration, débordés par cette marée soudaine et les Floridiens inquiets de leur propre prospérité économique, firent pression sur Washington afin que le gouvernement fédéral modifie sa stratégie.

M. Carter dut donc s'acquitter de cette tâche mardi dernier. Dorénavant, décréta la Maison-Blanche, seuls les Cubains ayant de la famille aux États-Unis auraient le droit d'y immigrer. En outre, seuls la marine américaine ou un pont aérien artificiel pourraient leur assurer un sauf-conduit en Amérique. Ceux qui s'aventureraient à traverser de leur propre initiative seraient donc expulsés.

Par cet amendement, Washington comptait atteindre deux buts. Le premier, convain-

cre La Havane d'ouvrir ses frontières et de permettre une émigration ordonnée de ses ressortissants mécontents. Le second, rassurer l'électorat américain qui depuis un mois conteste le droit d'asile des réfugiés même la statue de la Liberté accueille à New York «les masses de la terre aspirant à la liberté».

La tragédie dans cette nouvelle crise cubaine c'est qu'elle génère une vague profonde de racisme aux États-Unis. Alors que les Cubains débarquent à Miami, les Haïtiens sont refoulés dans leur pays, leur régime en étant un dit «mi».

Une ballerine soviétique peut obtenir sans difficulté un permis de séjour à New York, — on tentera même d'interdire son départ vers Moscou si on ne le juge pas délibéré — mais un Pakistanais ou un travailleur mexicain devra courir le risque d'être emprisonné.

Les experts en la matière quant à eux se voient incapables de dénouer de dilemme. De toute évidence, un Cubain de La Havane jouit de plus de privilèges qu'un Haïtien de Port-au-Prince mais un Cubain fuit le communisme tandis qu'un Haïtien, selon le préjugé classique, «ne vient ici que pour faire des sous».

«Ces gens ne seront jamais de vrais Américains», pouvaient-on entendre fréquemment sur les lignes ouvertes de Washington la semaine dernière. Ce raisonnement insidieux, quel pays prospère en Occident ne l'entend pas aujourd'hui?

**"Moi j'ai fait mon choix"**

J'ai vécu l'expérience des agences de rencontres et, par la suite, j'ai fait mon choix: ALTER EGO.

La, on m'a bien compris et on a su répondre exactement à mes aspirations.

J'ai rencontré un partenaire qui correspond vraiment à ma personnalité.

Le choix d'un partenaire compatible dépend directement de la compétence de l'agence que vous choisissez.

ALTER EGO LTÉE.

SERVICE DE RENCONTRES

de 13 h à 21 h

871-9673

1 Place Ville-Marie, suite 3225, Mt. P.C.

**SEUL? SEULE?**

**Ensemble, vous pourriez former un couple heureux.**

**Ne laissez pas la solitude empoisonner votre vie. AGISSEZ!**

**Nous deux**, une agence sérieuse et efficace vous accueillera avec compréhension et discrétion. Pour un rendez-vous sans obligation:

**861-0488**

Agence de rencontres **Nous deux Inc.**  
1440, rue Sainte-Catherine o., bureau 512.  
Du lundi au vendredi, de 13h à 21h.

**TUILE DE TOIT IMBRIQUÉE**

protection contre **SOLEIL VENT GLACE FEU**

Remplace gravier malpropre

**IMBRITEC LTÉE 460-3856**

1436, rue Girouard, Marieville, Québec.

**MINI-LOTO**

Le billet numéroté 942780 rapporte \$50,000

**LOTO 6/36**

Les six numéros gagnants sont:  
3 - 18 - 30 - 33 - 34 - 36

complémentaire: 20

**INTER-LOTO**

Les détenteurs de billets portant (dans un ordre consécutif, au début, à la fin ou au milieu du numéro) les chiffres suivants gagnent:

1er 748 gagnent \$50  
2e 4866 gagnent \$250  
3e 26179 gagnent \$2,500

Les trois numéros suivants (non décomposables) gagnent \$25,000 chacun.

319616 265107 470667

Le gros lot de \$250,000 décomposable est:  
267128 gagne \$250,000

LA QUOTIDIENNE 5-8-3

**LA ROUSSIN LAVAL**

SITE EXCEPTIONNEL AU BORD DE L'EAU MAISON DE STYLE EN BETON

**5 MODÈLES DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT**

- Construction à l'épreuve du feu et des bruits.
- 20 minutes du centre-ville
- Près future station de métro.
- Piscine, marina, tennis

**ITINÉRAIRE:**  
Par l'autoroute 13 (Mirabel), sortie boul. Samson ouest, prenez le rang du bord de l'eau, roulez vers Laval-sur-le-Lac (1 mille) et surveillez notre enseigne.

**HEURES D'OUVERTURE:**  
Lundi au vendredi 10h p.m. à 18h p.m. et samedi, dimanche, 13h p.m. à 18h p.m.

**La «haumière» Québecoise Inc.**  
778 Bord-de-l'Eau, Sainte-Dorothée, Laval  
689-1848

**MAISONS MODÈLES BOUL. UNION**

Etabli par **Swami Vishnu Devananda**

Auteur du *The Complete Illustrated Book of Yoga* et assisté par Swami Mahadevananda

**FORMATION DE PROFESSEUR DE YOGA**

VAL-MORIN Québec

débutants \$650. 29 juin — 26 juillet

avancé \$650. 3 août — 29 août

pour les deux \$1150. 29 juin — 29 août

**Curriculum: Yoga Asanas, Pranayama, Kriyas, Mantra et Japa Yoga Méditation, Bhagavad Gita, Karma Yoga, Philosophie Vedanta, Physiologie et Alimentation.**

Demandez pour un dépliant gratuit

**SIVANANDA ASHRAM - CAMP DE YOGA**  
8ième ave Val-Morin, Québec J0T 2R0 (819) 322-3226  
Centre Sivananda Yoga Vedanta (514) 279-3545

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

## LA MÉTÉO à Montréal

**AUJOURD'HUI**  
Minimum: 9 Maximum: 25  
Ensoleillé.

## au Québec

| RÉGIONS          | Min. | Max. | AUJOURD'HUI           | DEMAIN            |
|------------------|------|------|-----------------------|-------------------|
| Abitibi          | —    | 20   | Ensoleillé            | Ennuagement       |
| Outaouais        | —    | 25   | Ensoleillé            | Nuageux et averse |
| Laurentides      | —    | 25   | Ensoleillé            | Nuageux           |
| Cantons de l'Est | —    | 22   | Ensoleillé            | Nuageux           |
| Mauricie         | —    | 20   | Ensoleillé            | Ennuagement       |
| Québec           | —    | 22   | Ensoleillé            | Nuageux           |
| Sac-Saint-Jean   | —    | 20   | Ensoleillé            | Ennuagement       |
| Monouki          | —    | 18   | Ensol., pass. nuageux | Ennuagement       |
| Gaspésie         | —    | 18   | Ensol., pass. nuageux | Ennuagement       |
| Bas-Caraïbe      | —    | 18   | Ensol., pass. nuageux | Ennuagement       |
| Sept-Îles        | —    | 15   | Ciel variable         | Ciel variable     |

## au Canada

| RÉGIONS              | Aujourd'hui | Capitales | Min. | Max. |
|----------------------|-------------|-----------|------|------|
| Colombie-Britannique | Ensoleillé  | Victoria  | 7    | 17   |
| Alberta              | Ensoleillé  | Edmonton  | 6    | 22   |
| Saskatchewan         | Ensoleillé  | Regina    | 2    | 22   |

## si vous partez.

### aux États-Unis

|            | Min. | Max. |               | Min. | Max. |
|------------|------|------|---------------|------|------|
| New York   | 15   | 23   | Chicago       | 11   | 15   |
| Washington | 11   | 22   | San Francisco | 8    | 17   |
| Boston     | 11   | 19   |               |      |      |

### vers les capitales

|            |    |    |          |    |    |
|------------|----|----|----------|----|----|
| Amsterdam  | —  | 15 | Londres  | c  | 20 |
| Athènes    | c  | 21 | Le Caire | —  | —  |
| Berlin     | —  | 17 | Lisbonne | —  | —  |
| Bruxelles  | pc | 16 | Madrid   | cy | 27 |
| Casablanca | —  | —  | Moscou   | r  | 5  |
| Genève     | —  | —  | Paris    | pc | 17 |
| Hong Kong  | r  | 22 | Rome     | cy | 18 |

### vers les plages

|          |    |    |          |    |    |
|----------|----|----|----------|----|----|
| Acapulco | 26 | 32 | Bermudes | 22 | 26 |
| Mexico   | 25 | 30 | Barbade  | 26 | 28 |

## la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations publiées à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

**TARIFS D'ABONNEMENTS**

| LIVRAISON À DOMICILE: | Lundi au samedi | Lundi au dimanche |
|-----------------------|-----------------|-------------------|
|                       | \$1.75          | \$1.25            |
| Samedi seulement      | 0.75            |                   |

**ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE**

| par courrier:     | Canada  | 13      | 26       | 52 |
|-------------------|---------|---------|----------|----|
| Lundi au samedi   | \$37.00 | \$74.00 | \$148.00 |    |
| Lundi au dimanche | \$24.00 | \$48.00 | \$96.00  |    |
| Samedi seulement  | \$13.00 | \$26.00 | \$52.00  |    |

**ÉTATS-UNIS — PAYS ÉTRANGERS**

| par courrier:     | 13      | 26       | 52       |
|-------------------|---------|----------|----------|
| Lundi au samedi   | \$55.25 | \$110.50 | \$221.00 |
| Lundi au dimanche | \$34.45 | \$68.90  | \$137.80 |
| Samedi seulement  | \$20.80 | \$41.60  | \$83.20  |

**ANNONCES CLASSÉES**

|                                            |          |
|--------------------------------------------|----------|
| Commandes                                  | 285-7111 |
| Pour changer du lundi au vendredi 9h à 17h | 285-7205 |

**GRANDES ANNONCES**

|                                       |          |
|---------------------------------------|----------|
| Détailants                            | 285-7202 |
| National, Télé-Press                  | 285-7306 |
| Vacances, voyages                     | 285-7265 |
| Carrières et professions, nominations | 285-7320 |

**COMPTABILITÉ**

|                   |          |
|-------------------|----------|
| Grandes annonces  | 285-6892 |
| Annonces classées | 285-6901 |



## Dites-le avec des fleurs!

■ André Boily vend des fleurs, et il le fait avec un zèle peu commun. De sa chaire de commissariat général des Florales internationales de Montréal, éloigné des difficultés quotidiennes de l'organisation, il peut plus facilement laisser déborder son enthousiasme.

Car voyez-vous, André Boily ouvre sa boutique aujourd'hui.

Et quelle boutique... le vélodrome, digne d'une présentation internationale de par sa beauté architecturale même s'il est très difficile d'être d'accord avec le coût du bâtiment. Tant qu'à l'avoir à sa disposition, autant l'utiliser au maximum!

Sans doute enivré par le parfum des milliers de fleurs qui embaument le parc olympique pendant les deux prochaines semaines, André Boily ne voit que la vie en rose. Il refuse de croire un instant que son «show» souffrira le moindre de l'incroyable four créé par le ministère de l'Agriculture au chapitre des communications. Après avoir coté le destin de maintes façons, à titre d'ex-chroniqueur de l'aéronautique et d'ex-relationniste d'Air France à Montréal, deux emplois qui l'amenèrent à voyager régulièrement à bord d'avions, il s'en remet encore une fois à la «main invisible» (une expression chère au regretté Dick Irvin, à l'époque où il pilotait le Canadien, pour expliquer une défaite de son équipe).

Mieux encore, Boily affirme, sans le moindre sourire, que dans le fond, «y a rien-là». Il assure, sans ambages, que toute publicité faite trop à l'avance représente autant de coups d'épée dans l'eau... après avoir précisé que dès son entrée en fonction, il avait offert ses talents de communicateur à ses collaborateurs.

«Pourquoi aurions-nous dû faire de la publicité pour les Florales intérieures?» demande Boily. De fait, nous devons inciter les gens à NE PAS venir, du moins à certaines heures et à certains jours. Nous avons déjà trop de monde. On ne nous reprochera quand même pas d'avoir privilégié le milieu scolaire!»

«Et pour les Florales extérieures, je suis convaincu que le blitz de mai produira d'excellents effets. En outre, il ne faut pas croire que nous avons complètement négligé la promotion. Les principaux magazines d'horticulture d'Europe et d'Amérique (que nous avons privilégiés) ont publié de nombreux et d'importants articles sur les Florales», renchérit Boily, en précisant qu'un budget serré force les administrateurs à faire preuve d'ingéniosité et, partant, à éviter les gaspillages.



André Boily, commissaire général des Florales.

Une fois cette inévitable barrière franchie, le commissaire général des Florales étale un verbe coloré, j'allais dire «fleuri». Boily, c'est un moulin à paroles qui ne profite des pauses provoquées par son interlocuteur que pour mieux repartir sur un autre dithyrambe encore plus enflammé que le précédent.

Il parle par exemple du goût que laisseront les Florales aux Québécois pour les fleurs, les aménagements paysagers. Il parle des retombées économiques tant pour l'industrie touristique (les prévisions atteignent \$40 millions selon les plus optimistes) que pour le milieu de l'horticulture. Il parle de la splendeur et des arômes qui jailliront des aménagements floraux et paysagers, à l'intérieur du vélodrome comme dans l'île Notre-Dame, pendant les quatre mois des Florales. Il parle de l'impact que laissera la présence de 25 pays sur les visiteurs aux Florales.

Mais ce dont il est visiblement le plus fier, c'est le choix de l'île Notre-Dame, décrié par certains qui lui auraient préféré le parc Maisonneuve adjacent au Jardin botanique.

En effet, Boily y voit plusieurs avantages: récupération d'un emplacement splendide; implantation dans un milieu aux installations dramatiques qu'il suffisait de rafraîchir; présence d'une infrastructure impressionnante, avec canaux, pavillons, langues de terre, expansion facilitée, etc.; assurance par la Ville que la permanence des aménagements de cette année, avec mêmes fleurs et arbustes sera respectée.

Tout en reconnaissant que le choix émane du maire Jean Drapeau, qui cherchait depuis 1973 l'occasion de redonner de son éclat à l'île Notre-Dame, André Boily affirme que cette décision aura permis d'économiser d'importantes sommes d'argent.

Guy Pinard

S'il est vrai que la proximité des Florales et du Jardin botanique se serait révélée avantageuse sur certains points, Boily affirme qu'en revanche, les Florales auraient coûté plus cher que la dizaine de millions de dollars investis par le gouvernement Lévesque, parce qu'il aurait fallu construire l'infrastructure et les canaux requis pour donner à l'emplacement des Florales un cachet bien particulier.

D'ailleurs, une étude effectuée en 1973 pour des Florales prévues pour 1976, année des Jeux, laissait voir un coût de \$20 à \$30 millions en dollars de l'époque (\$35 à \$55 millions en dollars actuels).

La conclusion? Boily nous en promet plein la vue et plein le nez aussi. Tant au vélodrome que dans l'île Notre-Dame, les visiteurs aux Florales pourront pendant des heures voir la fleur de l'horticulture internationale présentée dans un environnement champêtre à souhait.

Quant aux accidents de parcours, ils seront sans doute oubliés rapidement si les Florales s'avèrent le succès attendu. Dans le cas contraire, nombreux seront les prophètes pour rappeler à Boily et à ses collègues que si «mieux vaut tard que jamais», des communications bien planifiées auraient permis de dire au monde entier, bien avant l'événement, que Montréal offrait encore une fois son hospitalité légendaire à la communauté internationale.

la presse

# LE SECRÉTAIRE DE SHAW DÉBOUTÉ Une sommation de cour en français parfaitement valide

■ Un automobiliste du Lakeshore, M. Merrick Walsh, qui occupe le poste de secrétaire du député indépendant de Pointe-Claire à l'Assemblée nationale, M. William Shaw, devra se défendre, devant la cour municipale de Montréal, d'avoir négligé de se conformer à un signal d'arrêt réglementaire.

LÉOPOLD LIZOTTE

Et ce même si la sommation qui lui a été envoyée par le tribunal, pour l'enjoindre de se présenter rue Bonsecours, avait été rédigée uniquement en français, sauf quant à la description du délit.

C'est ce qu'a décidé le juge Gérard Tourangeau, de la cour municipale, en rejetant la requête en annulation de l'accusation qu'avait présentée l'avocat de la défense, requête que l'on avait voulu faire reposer, notamment, sur l'article 133 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Selon l'accusé, ses droits constitutionnels n'auraient pas été respectés, et il avait demandé que le procureur-général de la province soit lui-même assigné en cour comme intervenant.

Un premier refus devait lui être opposé sur ce point, le juge soulignant que, pour ce faire, il aurait dû tout d'abord contester la constitutionnalité du règlement 1319, ou d'une loi. Il n'avait fait qu'alléguer irrespect de ses droits.

Quant à l'article 133 de l'A.A.N.B., le magistrat souligne qu'il a été l'objet d'une interprétation fort élaborée, récemment, dans un premier temps par le juge-en-chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure du Québec, puis par la Cour suprême.

Or, ce qui est ressorti clairement devant ces deux cours, c'est que les documents émanant des tribunaux québécois, peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre langue.

Ce qui est garanti par cet article de la constitution canadienne, c'est donc l'usage facultatif du français et de l'anglais de-

vant les tribunaux, et dans les pièces de procédure qui en émanent.

L'accusé, de dire le juge Tourangeau, veut donc trouver la disposition qui n'y apparaît pas.

«Alléguant qu'il a le droit d'employer l'anglais devant les cours, dans ses plaidoiries orales ou écrites, il voudrait obliger le dénonciateur, francophone, à l'interpeler en anglais.

Le magistrat de la cour montréalaise ajoute alors:

«Si on lui appliquait ce raisonnement, il serait le premier fautif, puisque, par l'entremise de son avocat, il s'est adressé au soussigné en anglais, dans sa plaidoirie écrite, alors que celui-ci est francophone.»

Telle que rédigée, en français, l'assignation de comparaitre adressée à l'accusé est donc valide.

Agence «Detec of Canada Ltée»  
PIERRE D.-MASSUE

**DÉTECTIVE**

«Autorisé sous l'Acte concernant les agences de détectives du Québec»  
Licencié par la Cité de Montréal

- INVESTIGATION
- SURVEILLANCES
- FILATRES
- TOUTES PREUVES POUR LA COUR
- INFIDÉLITÉ
- CONJUGALE
- CONFIDENTIEL — DISCRETION ASSURÉE

387-8757

chez

**CLOUTIER**

384-4990

1221 est, rue FLEURY

**Serge Parent, pharmacien**

1221 est, rue Fleury

Ouvert de 9 heures à 23 heures

Service de livraison 7 jours par semaine



**LESAGE  
LAMOTHE  
COSSETTE**

OPTICIENS D'ORDONNANCES

LUNDI, MAR., MER.: 9 h.m. à 6 h.p.m.

JEUDI, VENDREDI: 9 h.m. à 9 h.p.m.

PRESCRIPTIONS DE LUNETTES  
LENTILLES CORNÉENNES SOUPLES OU RIGIDES  
LENTILLES PROGRESSIVES

**MONTRÉAL**

• 3425 rue St-Denis (Métro Sherbrooke)

• POLYCLINIQUE DE MONTRÉAL

12245 rue Grenet (Cartierville)

• 5000 Boul. St-Laurent (Boul. St-Joseph)

**LAVAL**

• POLYCLINIQUE MÉDICALE CONCORDE

300 est Boul. de la CONCORDE (Duvernay)

UN SEUL NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

845-4221



PETITS HOMARDS

8 à 15 on., vivants ou frais bouillis.....

\$299 lb

(sur commande de 50 lb ou plus)

HOMARDS VIVANTS

1 à 7 lb.....

\$399 lb

aucuns frais pour la cuisson



CREVETTES gr. 21-25.....

\$895 lb

PÉTONCLES, frais de Digby (selon disponibilité)

\$585 lb

FLÉTAN, frais de l'Atlantique, 3 à 5 lb.....

\$225 lb

SAUMON FRAIS, Chinook rouge (Red Spring)...selon grossueur

5055 ouest, boul. Henri-Bourassa (coin de boul. Laurentien)

Saint-Laurent 336-3163

3677, chemin Saint-Jean (Blue Heaven Centre d'achats)

Dollard-des-Ormeaux 626-7838

3192, boul. Saint-Martin (Face à Hypermarché)

Chomedey, Laval 681-6781

Pour votre publicité de  
**MAISONS  
D'ENSEIGNEMENT**

dans

la presse

composer

285-7234

VOTRE PISCINE COULE?

VOTRE TOILE EST PERCÉE?

**FAITES-LA RÉPARER**

Soudure à l'électricité

Travail garanti

RÉPARATION DE PISCINE LAVAL INC.

265, rue Suard, Auteuil, Laval H7H 1L8

TÉL.: 625-9807



**Fiducie  
du Québec**

## Pour un choix de modes d'épargne

La Fiducie du Québec, une institution du Mouvement Desjardins, a mis au point à votre intention un vaste choix de modes d'épargne.

### Les Dépôts garantis\*

De 1 jour à 5 ans, votre capital et le taux d'intérêt sont garantis, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance. Vos intérêts peuvent être payés à périodes fixes ou composés (5 ans seulement).

### Le Fonds Desjardins Hypothèques\*\*

Le placement en première hypothèque est une valeur sûre qui vous offre un taux d'intérêt avantageux et la possibilité d'appréciation du capital.

### Les Plans enregistrés d'épargne-retraite

La Fiducie du Québec vous propose plusieurs plans d'épargne-retraite qui se différencient les uns des autres par leur véhicule de placement.

### Le Plan de participation différée aux bénéfices

La Fiducie du Québec offre aux employeurs un moyen de constituer pour eux-mêmes ou pour leurs employés, un fonds de pension à même les bénéfices de leur entreprise.

### La Rente à versements invariables

Il s'agit d'un contrat qui vous permet d'étaler des revenus exceptionnels sur un certain nombre d'années, d'en différer ainsi l'impôt tout en obtenant un rendement intéressant.

Pour obtenir le Guide des modes d'épargne ou pour tout autre renseignement, venez ou téléphonez-nous.

### Montréal:

Complexe Desjardins (514) 281-8840

De l'extérieur, sans frais:

1-800-361-6840, poste 8840

### Laval:

Place Val des Arbres (514) 668-5223

De l'extérieur, sans frais: 1-800-361-3803

### Québec:

Complexe Centre-Ville, Sainte-Foy

(418) 653-6811

De l'extérieur, sans frais: 1-800-463-4792

\* Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec

\*\* Les unités du Fonds Desjardins ne se vendent que par l'intermédiaire d'un prospectus. Vous pouvez en obtenir un exemplaire sur demande.

desjardins

## LA JOIE DE VIVRE DANS UN CONDOMINIUM LUXUEUX



- Immenses terrasses
- Vue magnifique
- Sécurité 24h sur 24
- Piscine et squash
- Style et confort

IL RESTE ENCORE QUELQUES  
APPARTEMENTS LUXUEUX

• 4 1/2 pièces

\$82,000 et plus

• 3 1/2 pièces

\$52,500 et plus

**HYPOTHÈQUE 10 1/2%**  
POUR 5 ANS

**PYRAMIDE**

ILE DES SOEURS

à 5 min. du centre-ville

Frais d'entretien  
peu coûteux

Visite sur rendez-vous seulement

En semaine: de 13h à 19h

tel.: 766-7794

Fin de semaine  
de 13h à 17h



## Le grand prix à l'Italie

Le jury d'honneur des Floralies intérieures a attribué, hier soir, les prix d'excellence, au Vélodrome olympique, après une minutieuse inspection des aménagements horticoles présentés par la vingtaine de pays participant à la première phase des Floralies internationales de Montréal, jusqu'au 29 mai.

L'Italie a reçu le grand prix d'honneur des Floralies, tandis que les deuxième et troisième prix ont été remis à la Hollande et aux États-Unis. C'est la France qui s'est mérité le grand prix spécial du jury. Le deuxième prix de cette catégorie a été décerné à la Chine, alors que la Belgique a été proclamée gagnante du troisième prix.

Le trophée remis au représentant de chacun des pays lauréats est une statuette en bois sculpté, oeuvre du sculpteur Carron, de Saint-Jean-Port-Joli.

Le président du jury était M. Robert Mathis, président de l'Association internationale des producteurs d'horticulture (A.I.P.H.). Il était assisté de M. André De Coster, président de la Commission des expositions horticoles internationales, et de Mme Denise Lamy, secrétaire.

Les autres membres du jury d'honneur étaient: M. John Becker (Afrique du Sud); M. Marcel Collumbien (Belgique); Dr Alan Chan (Canada); M. Jaime Ichoa (Colombie); Mme Flora de Brenes (Costa Rica); M. Bill Evans (États-Unis); M. Alain de la Ferrière (France); Mme Carolina de Aguiar (Guatemala); M. H.R. Bannier (Hollande); Cav. Lav. Benedetto Sgaravatti (Italie); M. Yoshisuke Takiguchi (Japon); M. Wang Dajun (Chine); M. Abarham Jesurun (Venezuela); M. Uli Werthwein (Espagne), et M. Dedy Hendarna (Indonésie).

## Séminaire sur les gesnériacées

Le premier des vingt colloques des Floralies internationales de Montréal, auxquels le public est cordialement invité à prendre part, aura lieu lundi prochain, à compter de 9 h, au Jardin botanique de Montréal. Ce séminaire international portera sur les gesnériacées (violetteries africaines, épiscies, etc.).

Voici la liste des conférenciers et du sujet exposé par chacun d'eux: Frances Batcheller (E.-U.), «Introduction à la recherche sur la famille des gesnériacées»; Larry Skog (E.-U.), «Les gesnérias et autres gesnériacées, grandes et petites»; Patrick Woods (Ecosse), «Recherche sur les gesnériacées, au Jardin botanique royal, à Edinburgh, Ecosse»; Isamu Kawaguchi (E.-U.), «Les gesnériacées comme plantes extérieures»; Bill Saylor (E.-U.), «Points importants à démontrer sur le croisement des gesnériacées»; Hans Wiehler (E.-U.), «Exploration pour la découverte de gesnériacées»; Mel Sater (E.-U.), «Multiplication des gesnériacées incluant des situations inusitées».



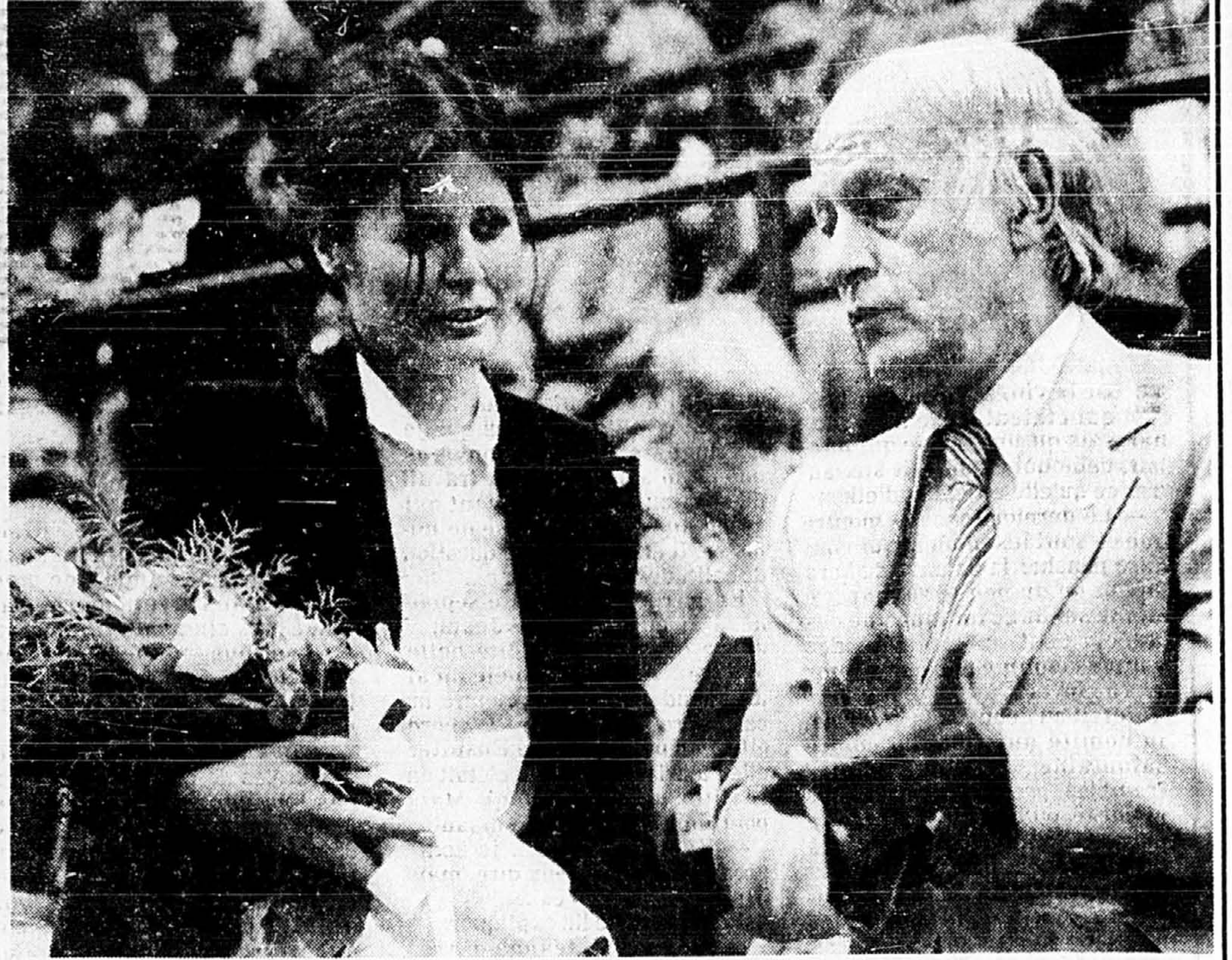
photo Armand Trotter, LA PRESSE

Devant l'exhibit du Québec, le ministre de l'Agriculture Jean Garon.



photo Armand Trotter, LA PRESSE

L'épouse du maire Jean Drapeau admire des arbres nains de plus de 100 ans que l'on n'avait jamais pu voir à l'extérieur de la Chine.



Corinne Côté, l'épouse du premier ministre Lévesque, s'est vue remettre cette gerbe de fleurs par le maître de cérémonie Serge Laprade à l'ouverture des Floralies, hier soir.

## Les Floralies ouvrent «pour faire oublier un peu le béton de nos existences»

Il était quelques minutes avant huit heures, hier soir, quand le ministre de l'Agriculture du Québec, Jean Garon, a déclaré les Floralies internationales de Montréal ouvertes.

Assistaient au Vélodrome à cet événement attendu depuis trois ans, près de 4,000 invités: des ministres, des maires, des députés,

PAUL ROY

tés, des diplomates et une foule de gens d'ici et d'ailleurs intéressés de près ou de loin au monde de l'horticulture.

Dans son discours, M. Garon a fait remarquer que ce n'est pas la première fois qu'une tradition européenne choisit le Québec comme porte d'entrée en Amérique du nord. «Mais jamais auparavant, ce rôle de pont privilégié entre l'ancien et le nouveau continent qu'a si souvent joué le Québec par le passé n'aura été aussi gratifiant qu'avec les Floralies internationales. Comment en effet ne pas adhérer de tout coeur à un événement qui n'a pas d'autre but que de nous montrer ce que la Terre, travaillée par la main de l'homme, peut produire de plus beau?»

Puis, troquant son habit de poète pour celui de ministre de l'Agriculture, M. Garon a souligné que la prestigieuse exposi-

tion florale que le public est à même d'admirer depuis ce matin au Vélodrome «constitue un tremplin pour la jeune industrie horticole québécoise qui n'a jamais eu une occasion aussi grandiose de se faire valoir, d'apprendre des autres et de se développer».

Avant précédé M. Garon au micro, le premier ministre René Lévesque; le maire Jean Drapeau; le député fédéral Marcel Ostiguy, en remplacement du ministre André Ouellet; et le commissaire général des Floralies, André Boily.

A moins de quatre jours du référendum, le premier ministre Lévesque n'a pu s'empêcher de «sortir» de son texte à quelques reprises pour faire allusion à cet autre événement historique. Ainsi, parlant des fleurs qui ornaient le Vélodrome, il a glissé: «J'espère qu'il en restera, mardi prochain, pour une autre grande occasion...»

Un peu plus tard, il devait déclarer: «De deux façons, ce printemps restera dans l'histoire du Québec comme une saison parmi les plus heureuses de notre histoire.»

Ce qui ne l'a pas empêché d'y aller lui aussi d'un peu de poésie quand il a attribué aux Floralies la faculté de «faire un peu oublier le béton de nos existences, dissoudre les éléments de pollu-

tion qui nous menacent aujourd'hui à l'échelle du monde et restituer à notre environnement technologique et urbain les admirables créations et la fraîche beauté de la nature».

Quant au maire Drapeau, il a parlé de cette «splendeur aux nuances infinies» révélée par les plantes et les fleurs. «Partout sur terre, chez les faibles comme chez les puissants, on reconnaît qu'une relation existe ainsi entre la présence des fleurs et la qualité de la vie.»

Après avoir rempli son rôle d'hôte des Floralies et souhaité la bienvenue à tous et à toutes, M. Drapeau a fait l'éloge du ministre Garon, qui a «réussi à présenter à ses collègues du gouvernement une image heureuse, prémonitrice du succès de cet événement, et ainsi à obtenir leur consentement indispensable quant au principe et quant au financement des Floralies».

Il a aussi remercié le premier ministre Lévesque et réitéré l'assurance que les Floralies extérieures de l'Île Notre-Dame deviendront un parc floral permanent.

Après les discours, l'épouse du premier ministre, Corinne Côté, s'est vu offrir une gerbe de fleurs, après quoi, les invités ont pu descendre admirer les exhibits qui les attendaient.

**Pour vos vacances QUELS QUE SOIENT VOS BESOINS NEUFS ou USAGÉS.**  
Voyez les PROFESSIONNELS du motorisé au Québec.

Informez-vous sur nos moteurs au gaz propane ou diesel.

**NEUFS**

**actasca**  
Profitez d'importants rabais sur nos modèles 1979.

**USAGÉS**

Plusieurs autres modèles usagés disponibles.

**SPRINTER 22' 1976**  
Moteur Dodge, air climatisé, échelle et porte-bagages, sièges doubles avant, vendu avec garantie 12 mois ou 12,000 milles.  
\$15,900

**MIDAS 23' 1976**  
Air climatisé sur moteur et sur le toit, ouvert automatique, coffre à bagages, antenne pour télé, etc. vendu avec garantie 12 mois ou 12,000 milles.  
\$16,900

Tél.: 663-7941  
Heures d'ouv. Sam. 9 a.m. à 4 p.m. Dim. sur rendez-vous.

**Raymond LEBLANC inc.**  
1940 BOUL. DES LAURENTIDES  
PONT-VIAU, LAVAL (OUVERT LUNDI)



Après les discours, le commissaire général des Floralies, André Boily; le ministre de l'Agriculture Jean Garon et son épouse; et le maire Jean Drapeau ont ouvert la marche, empruntant les sentiers des Floralies intérieures. Les quelque 4,000 invités qui assistaient à l'ouverture officielle ont emboîté le pas.

photo Armand Trotter, LA PRESSE



## Une belle Yvette

Pierre Foglia

■ De la vingtaine de femmes qui étaient là, je n'en connaissais qu'une. Celle qui parlait, celle qui expliquait aux autres ce qu'elle attendait d'elles:

— Le dernier sondage montre que ce sont les indécis qui vont faire pencher la balance du bord du oui ou du non le 20 mai. Ce même sondage indique que ces indécis sont en majorité des femmes comme nous, des femmes au foyer...

C'était au début de la semaine, au comité du «Oui» du comté Lafontaine, dans Pointe-aux-Trembles, près de la track. Mais on aurait pu tout aussi bien être au comité du «Non»: les femmes qui étaient là, étaient de toute évidence, des Yvette. Le mot restera, j'en suis sûr, longtemps après le référendum, pour désigner ces femmes de maisons de banlieue, prises au piège du confort à pitons, du mari auto-boulot-dodo, des enfants lala-lolougouilli. Que ce soit oui ou non le 20 mai, le mot restera longtemps, l'indépendance des Yvette n'est pas pour mardi prochain de toute façon. Elles commentent à peine à négocier...

C'est à peu près à cela que faisait allusion celle qui parlait:

— Je vous demande d'aller frapper à toutes les portes des indécises, d'aller leur expliquer la question, de leur dire de ne pas avoir peur... et de se décider seules, sans attendre qu'un mari ou un fils décide pour elles...

Je la connais bien celle qui parlait. Je l'ai eue dans mon cours à l'Université du Québec l'an dernier. Ronde, blonde, elle s'appelle Jeanne-d'Arc. Sur son sourire on lui donne 40 ans, en fait elle va bientôt en avoir cinquante, même si elle sourit tout le temps. Un jour que j'avais laissé échapper une vacherie sur les péquistes, elle était venue me voir après le cours:

— Vous savez, je vous dis ça en passant, je suis l'épouse du ministre de l'Environnement, Marcel Léger...

Ce n'était pas la «bol» de la classe, mais c'était ce genre d'étudiante d'un certain âge qui impose par sa docilité, son application, et qui met le prof mal à l'aise en même temps, tant il est facile de deviner qu'avec les choses qu'elle sait, elle pourrait

donner un coup bien plus intéressant et utile que celui que je lui donnais... Je me souviens qu'elle m'avait remis un travail de session assez émouvant qui racontait sa vie d'épouse de ministre. Il était beaucoup question de solitude dans son texte...

En la retrouvant cette semaine, j'ai eu le flash: «Jeanne-d'Arc, t'es une maudite belle Yvette...» C'est ce que je lui ai dit quand on est allé prendre un café après sa réunion. D'abord elle a un peu sursauté. Ensuite, elle l'a pris pour ce que c'était en réalité: un compliment. Mais pour finir elle a encore sursauté:

— Yvette, Yvette... je comprends ce que tu veux dire, mais je n'aime pas bien ça...

J'ai essayé de lui expliquer:

— Regarde, Jeanne-d'Arc, tout à l'heure à la fin de ton discours aux madames, tu leur as demandé si elles avaient des questions. Et il y en a une qui a voulu savoir ce qu'il fallait répondre aux indécises quand elles avaient des objections de nature économique et monétaire...

— Ouais... il me semble que j'ai bien répondu. J'étais pas correcte?

— T'étais très correcte Jeanne-d'Arc... mais pourquoi as-tu ajouté à la fin: «Si Marcel était là, il vous expliquerait ça mieux que moi?»

— Maudit, c'est vrai! J'y ai pensé en le disant! Je venais de leur dire de ne pas attendre après leur mari, et moi je leur sors le mien!

On a ri. On a parlé du référendum. On a parlé de sa job au comité du «oui». Elle a reparlé de son ministre de mari:

— Ça fait presque deux mois que je ne l'avais pas vu. La semaine dernière je me suis tournée. J'ai pris rendez-vous! C'est très sérieux ce que je te raconte. Je suis passée par deux secrétaires différentes qui ont étudié l'agenda de Marcel avant de me trouver un petit trou de deux heures. On est allé manger au St-Hubert BBQ, à deux pas d'ici... Ça ne faisait pas deux secondes qu'on était assis, le bonhomme de la table d'à-côté est venu saluer Marcel, puis un autre est venu parler politique, et un autre encore... J'avais les yeux pleins d'eau. J'avais le goût de prendre mon mari dans mes bras et de

lui dire: «Maudit Marcel, regarde-moi un peu. Je suis là...»

— Le référendum, je suis dans autant que lui. Je milite depuis 60, l'Alliance Laurentienne, le jeune de Chaput, le FRI, le RIN, je n'ai jamais lâché, par conviction, par amour de mon pays. Et au travers de ça, j'ai élevé mes cinq enfants... Et la vie continue, même pendant le référendum. Tiens, l'autre jour, la sècheuse est tombée en panne...

— Des fois, Marcel me pose des drôles de questions. Il n'y a pas longtemps, il s'est étonné que la commande de la semaine coûtait presque aussi chère aujourd'hui, alors qu'il ne reste plus qu'un enfant à la maison, que du temps où les cinq étaient à table trois fois par jour... J'ai été obligée d'expliquer à monsieur le ministre que le prix du beurre avait bien changé depuis ce temps-là...

C'est vrai qu'elle parle beaucoup Jeanne-d'Arc. Mais si elle fait des grandes phrases ce n'est pas parce qu'elle a des grands principes, c'est parce qu'elle commence à parler de quelque chose qui lui fait penser à autre chose, et sans trop savoir comment, elle en arrive à parler des gâteaux à l'orange, aux tomates ou aux carottes qu'elle fait le dimanche pour le repas de famille.

C'est vrai qu'elle parle beaucoup, presque autant qu'un ministre. Mais en plus, elle sait le prix du beurre, et elle fait des gâteaux à l'orange... En tout cas, s'il vous arrive parfois de vous demander par quel miracle les affaires de la nation ne sont pas, après tout, si mal conduites, cherchez l'Yvette derrière l'homme d'Etat.

Ben oui...

Vous avez sans doute noté la petite dérogation à l'ordre habituel de ces chroniques. Il est bien évident qu'à trois jours du référendum, il était difficile de parler d'autre chose. Il en ira de même mardi et probablement mercredi...

## De violentes tornades font 2 morts aux USA

■ Des tornades accompagnées de pluies diluviennes se sont abattues hier sur la côte sud des États-Unis, causant la mort d'au moins deux personnes, provoquant de nombreuses panes d'électricité et forçant l'évacuation de plusieurs hôpitaux.

Les tornades se sont manifestées particulièrement en Louisiane et au Mississippi, tandis que la pluie faisait rage dans le

sud et le centre du Texas et que les inondations chassaient les habitants de leurs demeures dans au moins une ville de l'Oklahoma.

Un adolescent est disparu dans un fossé d'irrigation à Crowley, en Louisiane, et à Jarreau, dans le même Etat, une jeune femme de 25 ans a été tuée lorsqu'une tornade a renversé la roulotte dans laquelle elle se trouvait.

Dans la région de Lake Charles, en Louisiane, il est tombé plus de 18 pouces de pluie en 15 heures, et la police a dû utiliser des camions de vidange pour tenter d'évacuer la population.

Les services publics ont fait savoir que plus de 8,000 demeures étaient privées d'électricité dans le centre et le sud-ouest de la Louisiane, et qu'il était impossible de prévoir à quel moment le service pourrait être rétabli.

## CAUTION REFUSÉE À TROIS JEUNES

# Le juge Chaloux à la défense du dépanneur, «la victime du siècle»

■ Le juge André Chaloux, qui, «attiré» aux comparutions de la cour criminelle, cinq jours par semaine, voit défiler des dizaines de mécènes de toutes sortes quotidiennement, a mis sur le même pied, hier, trois jeunes gens qui comparaissent devant lui pour un vol à main armée commis chez un dépanneur, situé tout près de leur domicile.

Même si l'un d'eux n'avait aucun dossier judiciaire antérieur, et même si le procureur d'un autre a fait valoir qu'il n'avait comme arme que... des lunettes fumées, tous devront attendre leur procès aux cellules.

En refusant tout cautionnement au trio, le magistrat a souligné que les statistiques que venait de révéler la police de Montréal sont tout simplement effarantes, et que, très souvent, ce sont justement les jeunes «punks» comme les trois jeunes gens qui se trouvaient à la barre qui sont les plus dangereux.

«Mais leur carabine n'était pas chargée», de souligner leur avocat.

Le juge Chaloux rétorqua alors:

«Je voudrais vous voir sortir du Palais de Justice, vous, et vous faire braquer une arme dans le dos. Est-ce que vous prendriez le temps de demander à vos agresseurs si leur arme est chargée à blanc?»

Le tribunal souligna que, jour après jour, dans notre ville, de petites commerces qui sont obligés de travailler sept jours par semaine, douze ou quatorze heures par jour, sont aussi terrorisés et traumatisés par des jeunes gens qui semblent avoir maintenant la crainte de se présenter dans les banques, de peur d'être plus sûrement dépistés.

«Ils se rabattent chez ces pauvres dépanneurs, dit-il, qui sont littéralement devenus «les victimes du siècle». Et il doit y avoir quelqu'un, dans notre société, pour tenter de les défendre».

Soulignant alors l'origine manifestement étrangère des trois prévenus à la barre, le tribunal lança:

«Et qu'ils se comptent encore chanceux. Dans le pays d'où ils viennent, on leur couperait tout simplement les mains.»



Le juge André Chaloux.

## VOLVO

### Vente & Location

L'alternative pour les années 1980  
**Confort • Sécurité • Économie**  
à partir de  
**\$8,49500\***

10.8 litres par 100 km. avec essence régulière (Selon le Guide sur la consommation de carburant de Transport Canada)

**VEZ FAIRE UN ESSAI SUR ROUTE**  
\*VOLVO 1980 DL 2 portes  
4 vitesses, Transport et préparation en sus

**JACAUTO LTEE**  
3612, boul. St-Jean  
Dollard-des-Ormeaux  
2 rues au nord du centre d'affaires Fairview  
**626-8120**

## LE NUCLÉAIRE

Le Centre de conférences du Québec vous invite à la présentation du film  
**«LA FICTION NUCLÉAIRE»**  
de Jean Chabot  
suivie d'une conférence de  
**Madame Solange Vincent**  
écologiste — chercheuse  
**Le mercredi 21 mai, de 19h30 à 22h30 p.m.**

**ENDROIT**  
CEGEP Montmorency (amphithéâtre)  
475, boul. de l'Avenir, Laval  
Entrée \$6.00  
**Information: Claire Villiard 661-8799**  
**Billets en vente:**  
Librairie Laval,  
3410, boul. de la Concorde, Duvernay  
ou  
CEGEP Montmorency (Entrée du public)

# Bovet

Collection prestigieuse  
de  
vêtements et chaussures  
pour  
hommes de toutes tailles

MAINTENANT OUVERT DANS

# Les Terrasses

Entrée 705 ouest, rue Sainte-Catherine

Métro McGill

849-9281

## CONDOMINIUM

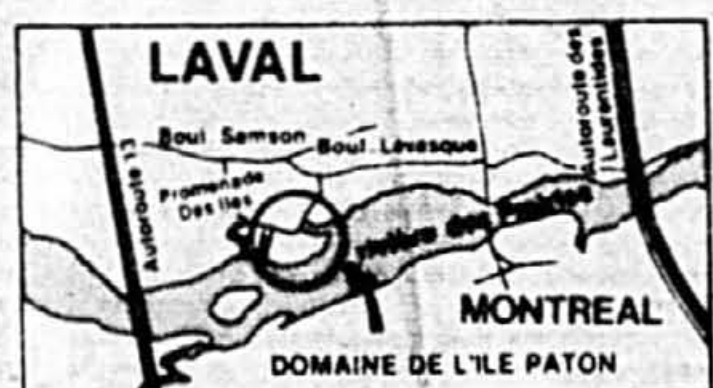
### NOUVEAU PROJET

avec taux d'intérêt de

**11% pour le CHAMBORD/12% pour le CHANTILLY**

(pour une durée de 5 ans)

APPARTEMENTS  
MODÈLES



Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Levesque jusqu'à la Promenade des Îles.

4045, Promenade Paton  
Île Paton, Qué.  
Tél.: 688-8440

“AH! LA BELLE VIE!”



DOMAINE  
de l'Île Paton

## ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC



Les Industries Empire Inc.

ANNONCE UNE IMPORTANTE

## VENTE PUBLIQUE AUX ENCHÈRES

en 4 sessions de grand intérêt aux connaisseurs, collectionneurs et investisseurs

LUNDI 26 MAI à 7 P.M.  
MARDI 27 MAI à 7 P.M.

MERCREDI 28 MAI à 7 P.M.  
JEUDI 29 MAI à 7 P.M.

comportant:

Magnifiques porcelaines et cristaux et verre artistique par Gallé, Baccarat, Lalique, Aynsley, Royal Doulton. Meubles de choix de mobilier antique et d'époque comprenant une magnifique horloge grand-père, un pupitre à dessus s'enroulant, un bor. Une collection de bouteilles inusitées, une collection de banques mécaniques, de lampes et de beaux lampadaires. Pendulettes, montres de poche, mobilier de style oriental, jolies sculptures en ivoire et objets d'art orientaux. Beaux articles en argent massif, y compris un service complet de vaisselle plate. Émail russe sur argent massif. Collection de succession de l'époque napoléonienne et livres. Excellent choix de tapis tissés main, y compris plusieurs persans. Belle joaillerie de succession, de qualité, comprenant plusieurs pièces antiques, bracelets, bagues à diamants, broches, boucles d'oreilles, bracelets-montres pour hommes et dames, perles, colliers, pendentifs, etc.

Un vaste assortiment d'art canadien, européen et oriental pour tous les goûts: — M. A. de Foy, Suzar-Côté, M. A. Fortin, F.S. Coburn, John Little, A.H. Robinson, Prof. Chr. Stefanoff, B. des Clays, Gordon Pfeiffer, René Gagnon, Sam Borenstein, Norval Morrisseau, A. Tatossian, J.-M. Bouchard, Noble Graham Norwell, F.M. Knowles, Meyer Ryspach, Moe Reinblatt, H.R. Perrigard, Oscar de Lall, Louis Icart, F.B. Taylor, Adrien Hébert, Stanley B. Wilson, A.F. Allan, Harold Knight, Michael Garman, Prof. Otto von Rut, M. Tanabe, Marie-Claire, L.H. Grandegard, J. Horlor, J.F. Slater, R.T. Ried, G. Thompson, Rafal Malczewski, Wierusz-Kowalski, Julian Maszynski, Paul Caron, Louis-Paul Perron et plusieurs autres trop nombreux pour les énumérer.

VISITE DE 4 JOURS — DU JEUDI 22 MAI

AU DIMANCHE 25 MAI COMPRIS, DE 10 A.M. À 6 P.M.

Catalogues disponibles moyennant \$3 chacun À NOTRE SALLE D'ENCAN  
5500, rue Paré (juste à l'ouest de Décarie)

482-3801

737-5343

737-8653

ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC • ENCAN PUBLIC



# ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS  
président du conseil d'administration

la presse

ROGER LEMELIN  
président et éditeur

FERNAND ROY  
vice-président exécutif

JEAN SISTO  
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information  
MARCEL ADAM éditorialiste en chef

## LA PRESSE ET LE RÉFÉRENDUM: C'EST NON

À trois jours du référendum, les jeux sont faits. C'est le devoir de LA PRESSE, maintenant, d'annoncer clairement sa prise de position à titre d'institution importante dans la vie communautaire.

LA PRESSE a publié le 9 décembre 1972, le texte de la définition du journal LA PRESSE et de son orientation idéologique. Nous le reproduisons intégralement au bas de cette page.

En ce qui concerne le présent référendum, il y est dit ceci: «Le journal LA PRESSE croit en un Québec fort au sein d'une Confédération canadienne suffisamment souple pour satisfaire aux légitimes aspirations des Canadiens de langue et de culture françaises.»

L'institution qu'est LA PRESSE croit toujours, en 1980, à cette prise de position fondamentale. Elle rejette donc absolument le fond de la question posée par le Gouvernement du Québec. LA PRESSE rejette le projet péquiste d'un Québec souverain et indépendant, qu'il soit mené à petits ou à grands pas. LA PRESSE, dans un souci d'élémentaire prudence, croit que l'avenir de notre peuple français est mieux protégé, malgré des inconvénients certains,

à l'intérieur du Canada, que dans l'aventure d'un Québec séparé pour des raisons plus émotives que rationnelles, et où on ne peut prévoir l'ampleur des difficultés économiques, les bouleversements sociaux qu'on y connaîtrait, où les accrocs aux libertés individuelles auxquels un gouvernement souverain pourrait être forcé de recourir pour imposer son autorité.

Le signataire de ce texte a souventes fois dénoncé le projet péquiste d'un État souverain à philosophie socialiste. Si, démocratiquement, le gouvernement péquiste était autorisé à tenir ce référendum, il est déplorable qu'il ait laissé s'écouler trois ans et demi avant d'oser le faire par une question qui prête à confusion, faisant durer ainsi une incertitude économique qui a appauvri le Québec et Montréal en particulier, à un degré tel que personne n'ose le dénoncer complètement, et en entretenant une division sociale qui va s'accroissant, surtout chez les jeunes, exposés à l'endoctrinement péquiste dès l'école primaire.

Les stratégies du Parti québécois savent si bien que la grande majorité des Québécois veut demeurer au sein du Canada, qu'ils ont maquillé et verni leur question avec une impudeur qui

en dit long sur l'opinion peu flatteuse qu'ils ont des Canadiens français. Ce maquillage n'a pas résisté devant les orages d'une trop longue campagne référendaire et devant le bon sens de nos concitoyens.

C'est avec une lassitude exaspérée que les gens du Québec attendent que cette lutte référendaire prenne fin. Que d'énormités n'avons-nous pas entendues! Il est faux de croire que nous sommes tous comme des mouches prisonnières dans un bocal et que ce sont les autres, nommément les Anglais, qui font des trous dans le couvercle pour nous laisser respirer.

Le Parti québécois, avec une démagogie trop souvent teintée de rancœur, a réussi à convertir une partie de la population à sa psychologie de frustration généralisée, au point où le fédéralisme apparaît comme responsable de tous les maux imaginables.

Comment peut-on s'adonner à un tel concept de lamentations, quand nous sommes devenus le peuple que nous sommes à l'intérieur de la Confédération canadienne et quand nous détenons au Canada un pouvoir politique très important? Ce n'est pas au moment où nous obtenons plus de justice au Canada,

au moment où nous exerçons de plus en plus d'influence sur les destinées du pays, qu'il faut le briser. «Ça a pas d'allure», comme disait ce pêcheur gaspésien.

Dans leur angélisme, les dirigeants péquistes ont-ils songé au terrible ressac qui viendrait des jeunes et des travailleurs dans l'enclos d'un Québec souverain? Ce n'est pas se faire saboteur de châteaux en Espagne que de demander au gouvernement péquiste de descendre des nuages et de réfléchir honnêtement à l'avenir économique des jeunes et des travailleurs dans un Québec séparé, eux qui sont habitués aux goûts, aux moeurs et aux structures du capitalisme libéral de l'Amérique du Nord.

Nous doutons que M. René Lévesque puisse répéter l'exploit de Moïse: entraîner un peuple avec lui dans le désert, traverser le Saint-Laurent à pied, grimper le Mont-Royal et en redescendre au bout de quarante jours avec les nouvelles Tables de la Loi.

Espérons qu'après le 20 mai la population québécoise, divisée par l'option péquiste, retrouvera vite son unité et sa bonne humeur. Et devant tant d'énergies perdues, de déchire-

ments, de recul économique, pensons aux aspects positifs de l'épreuve. Une majorité de Québécois sauront pourquoi ils ont décidé de rester Canadiens et donné la preuve, pour la seconde fois depuis l'invasion des Américains en 1775, qu'ils ont à nouveau sauvé le Canada. Et quant aux Canadiens des autres provinces, ils auront mieux compris que le peuple français, fondateur de ce pays doit être plus sérieusement considéré qu'une bruyante et sympathique minorité francophone, au sein de laquelle nous comptons les Canadiens français des autres provinces envers qui le Québec a des devoirs de solidarité que le PQ semble vouloir renier.

Dans leur croisade nationaliste, les péquistes ont mis la charrie devant les boeufs. On ne subordonne pas, en politique démocratique, l'économie et la liberté à l'idéal nationaliste et culturel. Dans l'ordre des priorités, les libertés individuelles, l'équilibre économique priment la langue et la culture, car liberté et prospérité sont garantes de langue et culture. Et c'est dans cet ordre de priorités que la culture française, loin de s'étioier, s'est épanouie à l'intérieur de la Confédération canadienne.

Si le gouvernement du Québec perdait, de façon décisive, son référendum, il ne faudrait pas, dans les autres provinces, qu'on se méprenne sur le sens du résultat. Les tenants du non sont aussi nationalistes que les péquistes et exigent pour le peuple français du Canada le respect et l'importance qui lui sont dus. Ça ne pourra plus être comme avant.

Parler d'indépendance dans le monde actuel devient de plus en plus un contresens. La survie des nations, et le Québec n'y échappe pas, se situe dans l'avenir du compromis où les divers accommodements s'ennoblissent dans la tolérance, par la qualité des individus, par leur rigueur, par leur travail, par l'excellence de leurs accomplissements et leur généreuse ouverture de vue sur le reste du monde. Le compromis canadien offre tout cela aux Canadiens français qui oublient souvent que le Canada est une Terre Promise que nous devons constamment chercher à mériter.

Vive le Canada, mon pays, mes amours!

L'Éditeur et Président  
de LA PRESSE

Roger Lemelin

## Les conflits scolaires ne sont pas terminés

Dans le conflit qui sépare présentement la Commission des écoles catholiques de Montréal et l'Alliance des professeurs, le ministère du Travail a au moins raison sur un point, tel que décrit dans un communiqué remis jeudi soir: on se sert d'un remède de cheval pour guérir une migraine somme toute bénigne.

Il faut bien reconnaître qu'une grève générale, un mois avant la fin de l'année scolaire, revêt une importance immense. Il faut une raison majeure pour la motiver. Dans le cas présent, le conflit sur la capacité d'enseignement des professeurs peut difficilement convaincre l'observateur que l'on peut s'entendre sur une certaine hiérarchie des valeurs.

Non pas que la question soit insignifiante: les critères d'évaluation des enseignants, dans les cas de transfert de poste, méritent d'être soigneusement étudiés. Et l'on sait que ces critères peuvent être très difficiles à définir concrètement dans ce domaine. De là à paralyser toutes les écoles, il y a un pas.

Comment est-on parvenu à l'imbroglio actuel? Par la faute des trois parties en cause. Pas parce qu'il faut rendre tout le monde responsable mais simplement parce que chacun tient vraiment sa part de responsabilité.

D'abord, le gouvernement. Il a pu régler sans trop de mal «son» problème de négociation en février dernier. Mais tout ce qu'il n'a pas voulu négocier lui-même s'est retrouvé sur les tables locales. Il est normal que le conflit se poursuive à ce niveau et il faut s'attendre à ce qu'il se fasse très aigu en plusieurs endroits. Montréal n'est qu'un exemple, un signe avant-coureur des problèmes qui apparaîtront dans la grande majorité des commissions scolaires du Québec dans les semaines et les mois à venir. On ne se débarrasse pas impunément de ce qu'on n'a pas voulu régler. Le gouvernement devait s'attendre à ce que le boomerang lui revienne bientôt. Peut-être espérait-il que ce ne soit pas aussi tôt.

Les enseignants, de leur côté, n'hésitent pas à choisir les moyens extrêmes: grève générale, même si le conflit ne touche que certains professeurs dans des situations très précises. On peut admirer la solidarité, mais on ne peut s'empêcher de déplorer le manque de mesure.

De plus, il va falloir que l'Alliance se rende compte de l'immensité de ses exigences: résumer la capacité presque uniquement en critères d'ancienneté

risque fort de dévaloriser autant les personnes que leur profession. L'exigence se défend peut-être au plan syndical, mais difficilement au plan professionnel.

Bien sûr, les critères trop vagues peuvent ouvrir régulièrement la porte aux choix arbitraires. Bien sûr, quand il faut se référer à des diplômes de toutes sortes et à des appréciations de compétence, l'objectivité demeure un idéal difficile à atteindre. L'ancienneté peut sembler résoudre le problème. Peut-être sur papier mais pas dans la classe ni même dans les personnes.

L'Alliance pourrait donc diminuer la rigueur de son absolutisme et accepter de négocier l'acceptation d'autres critères.

Ce qui pourrait faire réfléchir la CECM. Car quand elle déclare qu'elle va présenter des «offres finales et globales», elle nie l'essence même de la négociation. Elle verse, de son côté, dans les travers de l'absolu. Or, si des critères d'évaluation dans ce domaine ne se discutent pas, on

peut dire que la relativité n'existe nulle part. Quand les patrons cesseront d'utiliser des formules aussi peu sages que «des offres finales et globales», on pourra peut-être s'avancer plus raisonnablement des tables de négociation.

La CECM subit la pression des principaux d'écoles qui savent la nécessité de multiplier les critères d'évaluation. Elle doit en tenir compte. Elle doit aussi se préoccuper de préserver une certaine logique dans ses assignations et ses transferts. Autrement, les comités d'écoles devraient l'en avertir.

Mais aussi, la CECM qui, comme les autres commissions scolaires qui veulent conserver le plus possible d'autonomie dans le système, va devoir se fixer de nouveaux critères, non seulement d'évaluation mais aussi de négociation.

En manifestant un peu d'ouverture, elle pourrait inviter l'Alliance à revenir à la table. Et celle-ci pourrait sûrement en profiter pour reconsidérer la relativité.

JEAN-GUY DUBUC



Droits réservés

## LA PRESSE et son orientation idéologique

Les institutions sont comme les hommes: elles éprouvent toutes, à un moment de leur existence, le besoin de se définir.

Ce document, qui constitue la définition de LA PRESSE et de son orientation idéologique, vient à son heure.

Faisant suite à l'évolution qu'a connue LA PRESSE depuis sa fondation, et particulièrement ces dernières années, il correspond à la fois à une nécessité sociale et à une intention maintes fois formulée par ceux qui en réalisent la publication. Pour ceux-là, comme pour le public, ce document se veut un guide pour le présent et pour l'avenir.

### PRÉAMBULE

Le journal LA PRESSE a été fondé à Montréal en 1884. Au fil des années, sa vocation métropolitaine s'est élargie à tout le Québec, au même rythme qu'il prenait les dimensions d'une grande institution intimement liée au cœur même de la communauté québécoise, dont il reflète la personnalité collective.

### LA PRESSE, LTÉE

#### FAIT LE POINT

Conscients de cet important phénomène de presse et des devoirs du journal envers le milieu, les actionnaires propriétaires de LA PRESSE, Ltée, représentés par M. Paul Desmarais,

ont élargi les cadres du conseil d'administration et y ont élu des personnalités avantageusement connues du Québec. Par ce geste, les actionnaires souhaitent que leur responsabilité morale envers le journal LA PRESSE soit partagée par des représentants éminents de la population.

En conséquence, le président et éditeur, unanimement appuyé par son Conseil d'administration, par le directeur de l'information et par l'éditorialiste en chef, formule, dans les lignes qui suivent, la définition du journal LA PRESSE et son orientation idéologique.

### DÉFINITION

LA PRESSE est essentiellement un grand journal d'information, respectueux des droits du lecteur d'être tenu au courant du plus grand nombre d'événements significatifs possible, et d'en connaître les facettes qui lui permettront de se former une opinion libre et éclairée. LA PRESSE se veut non seulement le témoin de l'agglomération montréalaise, mais se propose d'offrir le plus large éventail possible d'informations sur les activités humaines dans le Québec, le Canada et le reste du monde.

### Orientation idéologique

#### Attitudes fondamentales

Dans l'optique la plus haute

de ses responsabilités envers tout le Québec, le journal LA PRESSE par ses éditorialistes, se doit de défendre les idées fondamentales qui gouvernent le bien commun.

Le journal LA PRESSE exige le respect absolu de la personne humaine, des croyances religieuses et des libertés individuelles et s'appliquera à dénoncer toute intolérance qui les menacerait.

Le journal LA PRESSE croit absolument au système démocratique qui, s'il est toujours perfectible, n'en demeure pas moins le plus valable moyen pour parvenir au difficile équilibre du bien commun et des intérêts individuels.

Le journal LA PRESSE est indépendant de toute formation ou de tout parti politique. Aucun gouvernement, aucune puissance financière, aucun groupe ni aucun individu ne le fera dévier de sa mission première, qui est d'informer le lecteur honnêtement et le plus complètement possible.

### Attitudes spécifiques

#### Constitution

Le journal LA PRESSE croit en un Québec fort au sein d'une Confédération canadienne suffisamment souple pour satisfaire

aux légitimes aspirations des Canadiens de langue et de culture françaises.

#### Langue et culture

Le journal LA PRESSE croit en un Québec qui prendra les moyens individuels et collectifs de préserver, d'enrichir et de faire rayonner la langue et la culture françaises. Le journal LA PRESSE mettra tout en œuvre pour aider les Canadiens français à enrichir leur personnalité culturelle française et nord-américaine, dans un climat de rigueur et d'excellence.

#### Économie

Fondamentalement, le journal LA PRESSE croit que l'avenir d'un Québec prospère repose d'abord sur l'esprit de travail, la discipline personnelle, la compétence et l'esprit d'initiative de l'individu.

Le journal LA PRESSE croit à l'entreprise libre telle qu'elle se pratique et évolue dans le monde, mais approuve l'intervention mesurée et planificatrice de l'État.

Le journal LA PRESSE suivra d'un oeil vigilant toute tendance qui pourrait inciter les gouvernants à franchir les limites d'un sain interventionnisme.

#### Social

Le journal LA PRESSE appuiera toute initiative valable de l'État, de groupes et d'individus qui s'appliqueront à corriger les injustices sociales.

### LA PRESSE ET SES JOURNALISTES

Le journal LA PRESSE exige de ses journalistes qu'ils soient des professionnels de la communication. Le journal LA PRESSE mettra tous ses moyens en œuvre pour faciliter matériellement et moralement le libre exercice de leurs fonctions, dans une atmosphère d'objectivité et d'excellence.

Le journal LA PRESSE croit qu'en journalisme d'information, la liberté du communicateur est conditionnée par un impératif inaliénable: le droit du lecteur à une information complète, où il est laissé entièrement libre de se former une opinion.

A cause du rôle important qu'ils jouent dans l'opinion publique, les journalistes sont souvent la cible de factions mécontentes. Le journal LA PRESSE entend fermement défendre ses journalistes dans l'honnête exercice de leur profession.

### CONCLUSION

Le journal LA PRESSE envisage le futur avec optimisme, tant pour le Québec que pour le Canada.

Le journal LA PRESSE se veut le miroir d'une population saine, pleine de ressources et décidée à se forger un grand avenir.

par Roger Lemelin  
Éditeur et président



# PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, SAMEDI 17 MAI 1980

## L'ARGENTINE ET LA BOMBE ATOMIQUE

# Un choix déchirant mais crucial pour la crédibilité du Canada



JEAN PELLETIER

(de notre bureau de Washington)

■ Un jour, dans un an, un an et demi peut-être, l'Argentine possèdera sa bombe atomique. Alors, pensent ses généraux, elle jouira pleinement de sa souveraineté face au géant brésilien.

L'équilibre de la terreur aura gravi un nouvel échelon. Après les Russes, les Américains, les Français, les Anglais, les Chinois, les Indiens, les Pakistais, les Israéliens et les Sud-Africains, les Argentins entreront dans le clan atomique avec leur bombe construite grâce à la collaboration indirecte et involontaire du Canada et la complicité aveugle par dessein de l'Allemagne, de la Suisse et des Américains.

Malgré en effet l'amitié légendaire Schmidt-Trudeau, la détermination de l'ex-ministre des Affaires extérieures du Canada Mme Flora Macdonald, et la sympathie de Washington, l'Allemagne pour quelques centaines de millions a sciemment ignoré la politique canadienne sur la non-prolifération et profité du cul-de-sac Ottawa-Buenos Aires pour pousser la vente de son réacteur.

Ce faisant, la Suisse, avec la même fausse pudeur, entra dans la partie et conclut à son tour un contrat de vente pour une usine d'eau lourde dont elle ne possède même pas une expertise éprouvée.

Les services d'intelligence américains estiment que, non loin de la ville côtière de Ravadavia dans des installations solidement protégées de la curiosité bien légitime des inspecteurs internationaux, des savants argentins ont jeté les bases d'une usine de retraitement de l'uranium pour en extraire le plutonium nécessaire à la fabrication d'une bombe atomique.

Bien sûr les colonels et les généraux argentins dénoncent une telle hypothèse et raillent ces renseignements alarmistes, targuant leurs auteurs de vouloir enrayer le développement normal d'une puissance moyenne aux visées pacifiques.

A Washington et à Ottawa on écoute ces propos d'une oreille inquiète. Certes le développement industriel de l'Argentine nécessite une option nucléaire, mais si Buenos Aires n'a bel et bien que des intentions pacifiques, pourquoi dès lors refuser-elle de se soumettre aux garanties que réclame Ottawa au nom de la non-prolifération des armes atomiques?

Le récit qui suit est donc le fruit d'une enquête menée à Ottawa et à Washington. Il raconte comment le Canada, voulant exporter sa technologie nucléaire et relancer son commerce extérieur dans un domaine de pointe, se retrouve aujourd'hui déchiré entre les contraintes de cette volonté économique et sa tradition historique en politique étrangère d'encourager la paix mondiale en restreignant la prolifération des armes nucléaires par une politique lucide et catégorique.

La conclusion de cet essai reste à écrire. Le dernier chapitre de cette affaire dépendra de la politique qu'adoptera le gouvernement fédéral canadien au cours des prochains mois. Il s'agira d'un choix déchirant mais crucial pour l'avenir de ce pays et le maintien de sa crédibilité internationale.

Le gouvernement canadien aura en effet à choisir entre le maintien à tout prix de sa politique sur la non-prolifération des armes atomiques, et cela au prix de contrats colossaux pour l'énergie atomique du Canada Limitée (une agence fédérale) ou son abandon au nom du réalisme qu'ont choisi de pratiquer sans remords l'Allemagne, la Suisse, la France et plus subtilement aussi sans doute les États-Unis.

### Une histoire qui débute en février 1972

Tout commença le 18 février 1972 lorsque le Canada par l'entremise de l'EACL se porta candidat pour la vente à l'Argentine d'un réacteur atomique de type CANDU. Cette décision s'expliquait de ce que le Canada, ayant échoué dans ses ventes aux pays riches (le CANDU n'étant pas alors complètement exportable faute de perfectionnements), ces derniers se replièrent sur les réacteurs américains dont ils

obtinrent les licences et les brevets de fabrication. L'EACL décida donc de rabattre son offensive commerciale sur les marchés des puissances moyennes, entre autres l'Inde, le Pakistan et, bien sûr, l'Argentine.

L'EACL, durant ces années prospectives, accusait un manque grave d'administrateurs compétents et devait vite sombrer dans des tractations grises allant jusqu'à être soupçonnée d'avoir offert des pots-de-vin totalisant près de 10 millions de dollars en Amérique latine aux seules fins de maintenir sa suprématie.

Le 5 juin 1972, de concert avec la société italienne Italmipaanti, le Canada dépose une soumission finale qu'entérine Buenos Aires en mars 1973. L'automne suivant, le général Peron quitte l'Espagne, sa terre d'exil, et revient au pouvoir. Confusion politique passagère. Ottawa redoute une nouvelle ère d'instabilité chez son client latino-américain, mais qu'à cela ne tienne le 20 décembre 1973, le contrat est enfin signé.

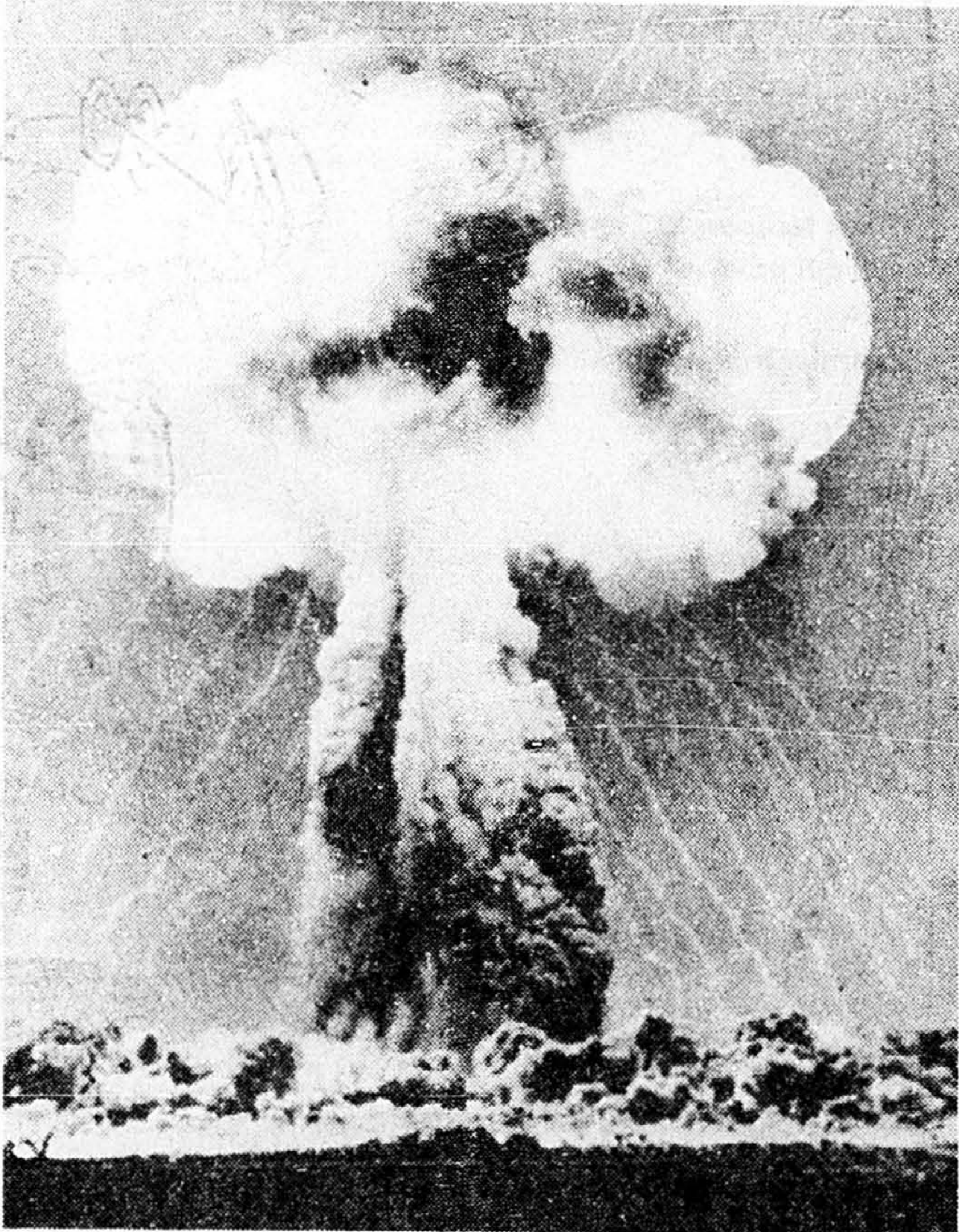
Cet accord comporte non pas seulement la construction d'un réacteur CANDU à Cordoba, mais consent aussi à l'Argentine le transfert d'une technologie vitale à tout pays voulant échafauder sa propre expertise nucléaire et pourquoi pas sa bombe si le désir lui en vient.

Le Canada et l'Argentine filent alors le parfait amour. Le gou-

mes de sécurité relative à la non-prolifération nucléaire.

Le 23 mars 1976, exit Peron puis sa femme et la junte militaire s'installe au pouvoir en Argentine. La situation économique sombre alors dans l'anarchie et force Buenos Aires à réclamer une renégociation du contrat canadien, ce à quoi Ottawa se prête assumant du même coup le poids de la dévalorisation du peso argentin.

A la fin de décembre 1976, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Don Jamieson, de plus en plus inquiet de la menace nucléaire, annonce à Ottawa que dorénavant les exportations de la technologie nucléaire canadienne ne seraient destinées qu'aux seuls pays ne possédant pas d'armes nucléaires. En outre le Canada ne traiterait avec aucun pays qui refuse d'entériner le traité international sur la non-prolifération atomique. Enfin, le Canada romprait toute entente de coopération nucléaire avec tout pays utilisant la technologie canadienne ou celle d'autres pays à des fins non pacifiques. Précision utile, M. Jamieson réfute l'argument de l'Inde selon lequel sa bombe ne vise que des usages pacifiques. Fort de cette politique plus musclée que l'ancienne ou que n'importe quelle autre dans le monde, le Canada informe la junte d'Argentine de la teneur de ces nouvelles mesures



L'Argentine entrera-t-elle dans le clan atomique grâce à la collaboration indirecte et involontaire du Canada?

vernement Trudeau songe à l'avenir avec optimisme, le Canada devenant aux yeux des pays du Tiers-monde le pays capable de leur fournir une technologie nucléaire efficace et à bon marché. L'Inde, à la catastrophe. L'Inde, à la consternation générale en mai 1974, fait exploser sa première bombe nucléaire. La vague de choc de cette explosion fait éclater du même coup le rêve pacifique canadien. Rarement le Canada s'est-il fait leurrer de plus belle manière. Les Indiens, après avoir acheté un CANDU, en construisirent secrètement un second, copié en tous points sur le premier. Cela fait, ils eurent aisément leur plutonium puis leur bombe, ce qui aux dires d'un spécialiste indien était aussi facile «que de faire bouillir de l'eau après avoir inventé le feu».

Cette bombe version Tiers-monde oblige le gouvernement Trudeau à couper ses ponts avec l'Inde et à déposer le 6 décembre 1974 de nouvelles exigences contractuelles portant sur les garanties de sécurité que tout pays souhaitant coopérer avec le Canada dans le domaine nucléaire devra dorénavant parapher.

L'Argentine, bien à contre-cœur, décide de se plier à ces nouvelles exigences et signe un nouvel accord avec le Canada le 20 décembre 1974.

Pendant ce temps l'EACL poursuit péniblement la construction du réacteur de Cordoba après que de nouveaux aspects du contrat aient été négociés en août 1975 qui menèrent le 26 janvier 1976 à un accord bilatéral portant sur des nouvelles nor-

mes de sécurité relative à la non-prolifération nucléaire. Le 23 mars 1976, exit Peron puis sa femme et la junte militaire s'installe au pouvoir en Argentine. La situation économique sombre alors dans l'anarchie et force Buenos Aires à réclamer une renégociation du contrat canadien, ce à quoi Ottawa se prête assumant du même coup le poids de la dévalorisation du peso argentin.

Par tradition Buenos Aires ne s'est jamais engagée dans le sentier de la non-prolifération. En 1967 l'Argentine refuse en effet d'entériner le traité de Tlatelolco et cela à l'exemple du Brésil, de Cuba et du Chili, en vertu duquel les pays d'Amérique latine s'engagent à ne jamais développer une bombe atomique sur leur territoire.

Ottawa, consciente de cette réalité, non seulement n'insiste pas plus qu'il ne le faut mais accueille même avec un enthousiasme mal déguisé en 1977 une demande de soumission pour la vente d'un second CANDU à l'Argentine ainsi que la construction d'une usine d'eau lourde.

En 1978, tout en insistant timidement sur la nécessité de s'entendre sur les garanties de non-prolifération, Ottawa permet à l'EACL de soumissionner, alléguant qu'ainsi ayant suscité l'appétit de Buenos Aires par une offre irrésistible, le cabinet fédéral pourra ultimement forcer la junte à s'astreindre aux nouvelles exigences canadiennes sur la non-prolifération.

Nous sommes alors en mars 1979, le 22 plus précisément. Le cabinet fédéral se réunit et.

après avoir entendu les craintes bien légitimes formulées par M. Jamieson, interdit à l'EACL de soumissionner. Cinq jours plus tard, le 27, le cabinet Trudeau renverse sa décision (nous sommes alors en pleine élection, les Tories sont en avance) et le 2 avril l'EACL dépose son offre à Buenos Aires, une soumission qui comporte non seulement la construction d'un deuxième CANDU mais aussi d'un réacteur dit expérimental. Buenos Aires est aux oiseaux...

Ce revirement soudain est d'autant plus inexplicable que le Canada est alors parfaitement au courant, grâce aux services de renseignements américains, que les Argentins sont maintenant en mesure de régénérer le carburant nucléaire de leur première centrale atomique construite par les Allemands. Ottawa n'ignore pas non plus que l'Argentine au non de sa souveraineté réclame le droit de retraiter elle-même son uranium.

### Clark cède aux pressions

Puis le 22 mai les conservateurs héritent du pouvoir et le premier ministre Joe Clark, cédant aux pressions de l'EACL malgré l'opposition farouche de son ministre des Affaires extérieures Flora Macdonald, consent à l'EACL le droit de poursuivre sa coopération nucléaire avec l'Argentine.

C'est alors que l'Allemagne entre en scène. Elle offre à l'Argentine un réacteur de type KWU en plus de lui promettre en termes vagues une coopération économique accrue non seulement avec Bonn mais aussi avec les membres de la Communauté économique européenne.

Au chapitre des garanties l'Allemagne n'en exige aucune allant au-delà de celles du groupe atomique de Londres alléguant qu'elle ne soumissionne pas pour la construction de l'usine d'eau lourde sans laquelle la fabrication d'une bombe est irréalisable.

Joe Clark, devant ce dilemme, envoie son émissaire M. Michael Wilson négocier avec le général Videla. Ce dernier, qui se souvient encore de sa chicanerie avec le premier ministre Trudeau un anplustôtà Rome! l'occasion du couronnement de Jean-Paul premier, accueille avec froideur l'envoyé canadien.

Le général Videla n'avait jamais avalé le sermon d'une heure que lui avait servi en espagnol le premier ministre Trudeau tentant de convaincre l'Argentine des dangers de sa politique nucléaire sans les garanties de non-prolifération.

Michael Wilson retourne donc à Ottawa, priant avec son entourage que les chances du Canada d'arracher le contrat ne sont au mieux qu'entre 5 et 20 pour cent.

Alain-septembre Flora Macdonald passe l'offensive. Lors de son discours à l'assemblée générale des Nations unies elle condamne vertement la junte au nom du respect des droits de l'homme, une préoccupation qui ne se classe pas au premier chef des soucis de la junte de Buenos Aires. A son retour à Ottawa, Mme Macdonald accède à une demande d'audience de l'ambassadeur d'Argentine. Les dés sont jetés, annonce ce dernier, Buenos Aires achètera le réacteur allemand d'une part et octroiera à la Suisse le contrat de construction de l'usine d'eau lourde.

Raison invoquée? L'Argentine est déçue de la gestion de l'EACL.

En réaliste, disent les experts canadiens, l'Argentine veut préserver son droit souverain de construire un jour sa propre bombe atomique et rejette donc derechef les exigences canadiennes, ayant trouvé preneur moins sévères ailleurs.

C'est sur cet arrière-fond que le Canada doit décider maintenant de couper ou de maintenir ses ponts de coopération nucléaire avec l'Argentine. Le ministre de l'Energie M. Marc Lalonde a rencontré il y a deux semaines le président de l'Agence nucléaire de l'Argentine M. Castro Madeiro à qui il a promis de s'acquiescer du contrat de construction du réacteur de Cordoba.

Contrairement à ce que rapportait alors le Toronto Star de l'époque, il est faux que le Canada entend malgré la rebuffade que lui servit la junte, la Suisse et l'Allemagne, construire un second CANDU. Mais cela n'altere rien le dilemme que lui impose sa politique sur la non-prolifération nucléaire.

## Le combat des chefs

■ Pour le camp du «oui», les choses ont commencé en beauté, avec le grand débat parlementaire télévisé où les fédéralistes ont été totalement pris de court. Nombreux furent ceux qui donnèrent alors le «oui» gagnant. Mais à partir de l'affaire des «Yvette», dont le succès allait remonter le moral des partisans du «non», ce dernier camp allait recommencer à marquer des points.

Leur chef, M. Claude Ryan, s'est livré à une étrange campagne, largement improvisée, presque artisanale, certainement exténuante: assemblées interminables, ralliements hétéroclites d'orateurs, poignées de main ad nauseam...

Il manquait quelque chose: une certaine passion, un certain style, et une réplique à l'argument massif du camp du «oui», qui misait sur le désir de déblocage constitutionnel de maints fédéralistes. Ces munitions, ce fut Trudeau qui les apporta, dans trois interventions magistrales.

Une logique implacable, qui lui a permis de décortiquer et de ridiculiser la stratégie référendaire du PQ. Une passion dont la portée allait être d'autant plus grande que son expression reste sobre, qui lui a permis de récupérer au profit du fédéralisme les thèmes de la fierté et de l'amour du pays dont on croyait qu'ils étaient l'apanage du camp du «oui». Et enfin, la réplique au «oui» tactique, que seul un représentant du fédéral pouvait donner: le premier ministre canadien ne négociera pas avec les détenteurs d'un mandat ambigu, et une victoire du «non» ne fermera pas la porte au changement constitutionnel. (Nous sommes en politique, là où personne ne devrait dire «fontaine je ne boirai pas de ton eau»... mais n'importe; même s'ils sont d'ordre stratégique, ces arguments ont sans doute influencé la partie mouvante de l'électorat ou au moins redoré le blason du «non» associé au statu quo).

Si ce camp-là l'emporte mardi, ce sera très largement le triomphe personnel de Pierre Elliott Trudeau, de la même façon d'ailleurs qu'une victoire du «oui» devra être essentiellement créditée à René Lévesque, qui a été l'unique vedette de la campagne du «oui».

### Plusieurs modifications...

Nul doute qu'il y aura mardi plusieurs sortes de «oui»: le «oui» souverainiste, le «oui» tactique» des fédéralistes impatients, le «oui critique» de la gauche... Les «non», eux aussi, s'inspirent de plusieurs facteurs: la peur de perdre le peu qu'on a (chez bien des gens âgés et chez les plus défavorisés), la peur de perdre l'acquis, synonyme de sécurité pour les uns et de privilèges pour les autres, de même que le sentiment que somme toute, «on n'est pas si à plaindre».

Un autre facteur, que les intellectuels avaient sous-estimé, est celui-ci: l'attachement au Canada est une valeur qui reste forte même en milieu francophone. Parce que le nationalisme messianique est chose du passé, parce que le Québec s'est affirmé si puissamment depuis 1960 et que tout le monde se dit «Québécois» plutôt que «Canadien-français», parce que tous les sondages montrent que les Québécois francophones s'identifient à leur province davantage qu'au Canada, on avait cru que le sentiment national s'était entièrement déplacé du côté québécois et que ce n'était que par «raison», pour des motifs d'ordre matériel et économique, que des francophones restaient fédéralistes. Cela n'a pas paru s'avérer durant la campagne référendaire et tout s'est plutôt passé comme si beaucoup de francophones refusaient qu'on les force à choisir... état d'esprit que les Libéraux ont traduit dans un excellent slogan: le Québec ma patrie, le Canada mon pays.

### Les coups bas

Mais du côté du «non», il y a eu plusieurs coups bas: ainsi le déferlement de la publicité fédérale sur les ondes, l'envoi du dépliant «non merci» (à l'alcool!) avec les chèques d'allocation familiales, l'envoi prématuré de chèques de pensions de vieillesse «négociables en mai 1980», la démission suspecte de Kierans de la Caisse de dépôt... mais surtout la diffusion de calomnie visant à associer le camp du «oui» à l'intégration, voire au racisme, et la souveraineté-association à une rupture brutale et dangereuse.



Lysiane Gagnon

Cette propagande sur le thème des libertés — censément menacées dans un Québec laissé à lui-même — n'a sans doute pas eu grand effet sur la population francophone dont le Parti Québécois est issu. Mais elle a sûrement contribué à renforcer, chez les Néo-Québécois et à l'étranger, l'ignorance, la méfiance et les préjugés déjà existants.

En ce sens il s'agit d'une propagande non seulement injurieuse à l'égard des Québécois francophones mais impardonnable parce que les dommages ainsi faits resteront incrustés dans la mentalité de nos concitoyens et continueront de ternir notre réputation à l'étranger.

La campagne du «oui» quant à elle était plus centralisée, mieux planifiée, plus axée sur l'image aussi. Mais peut-être a-t-elle souffert d'un excès d'habileté. La préoccupation tactique était trop apparente dans la formule de la question et dans la promesse d'un second référendum, et le PQ paraît avoir sous-estimé la perspicacité de l'électorat. Il a ouvert la porte à des accusations d'hypocrisie... qui se sont multipliées la semaine dernière, lorsque l'organisation a commencé à distribuer à plus d'un million d'exemplaires un dépliant où, sur cent lignes de texte, il n'est jamais fait mention de la souveraineté-association, et où l'on ne parle que de «négociation» sans même en évoquer l'objectif, lequel est pourtant inscrit dans le libellé de la question!

### Un message ambigu

Une carence qui a frappé bien des observateurs: alors que la plupart des indécis s'inquiètent de choses bien concrètes (le pétrole, les emplois, le standard de vie, etc., autant de thèmes systématiquement exploités par ses adversaires), le camp du «oui» s'est abstenu d'aborder de front la question économique et n'a pas non plus expliqué en détail et résolument le contenu du projet politique proposé à l'électorat. Peut-être toutefois l'idée — au moins dans ses grandes lignes, soit le principe des deux nations et la négociation d'égal à égal — a-t-elle pu progresser dans l'électorat, sourdement et malgré la confusion, à la faveur du gros «brassage» de perceptions et d'opinions qu'a provoqué l'organisation des multiples «regroupement pour le oui» sur les lieux de travail et dans les quartiers.

Autre carence, inévitable celle-là, de la campagne du «oui»: l'absence du thème extrêmement mobilisateur de l'humiliation linguistique et culturelle, dont le PQ pouvait bénéficier lorsqu'il était dans l'opposition. Avec la loi 101, que le PQ ne pouvait pas ne pas promulguer dès son arrivée au pouvoir, bien des inquiétudes et bien des colères ont été apaisées.

Il reste que même avec un message que sa propre stratégie a rendu ambigu, et même devant quelques coups bas — ceux, précisément, qu'on ne peut contrer sans s'abaisser au même niveau —, le camp du «oui» a mené une campagne propre, et que René Lévesque, qui en portait presque seul le poids, s'est montré à la hauteur de l'estime que l'électorat — même chez les partisans du «non» — lui porte.

Lévesque... et Trudeau. Lévesque avait toujours été immensément populaire — même chez les partisans du «non», et l'on avait prévu que Trudeau éclipserait Ryan.

Restaient, face à face, deux très grands hommes, deux premiers ministres, deux Canadiens français ou deux Québécois francophones, comme vous voudrez... De ce que vous voudrez mardi, messieurs-dames, dépendra que nous serons un peu plus Canadiens ou un peu plus Québécois mais nous savons aujourd'hui que ce petit peuple de Tremblay et de Gagnon issu de générations d'Yvettes qui l'ont porté dans leurs ventres lorsque nous n'avions que cela, faire des enfants, pour nous défendre et nous affirmer, que ce petit peuple donc a produit, pour incarner les deux nationalismes qui continuent de s'affronter parmi nous, des leaders de grande qualité, et que le 20 mai ne marquera pas la fin du combat des chefs.



## LE RÉFÉRENDUM

CLAUDE RYAN

# Le débat constitutionnel est loin d'être terminé

■ Tout en réaffirmant sa conviction que le non l'emportera au soir du 20 mai, le chef libéral Claude Ryan reconnaît qu'il devrait assumer la responsabilité de l'échec, en cas d'une victoire, hypothétique selon lui, du camp du oui.

«Il y a beaucoup de gens qui vont se poser des questions et vont se demander si je les ai menés dans la bonne direction. Il y a quelqu'un qui va avoir à essayer des critiques et je pense bien que ça va être moi» a-t-il

**YVES LECLERC**  
et **PIERRE GRAVEL**

déclaré lors d'une entrevue accordée à LA PRESSE cette semaine.

M. Ryan ne s'attarde guère à cette hypothèse qu'il juge assez peu vraisemblable et qui n'a d'intérêt que pour une discussion purement académique. Il préfère de beaucoup, quant à lui, s'arrêter aux gestes qu'il sera appelé à poser et aux attitudes qu'il devra adopter lorsqu'il ne sera

plus d'abord le leader du non mais essentiellement le chef de l'opposition officielle à Québec.

Ainsi, il souhaite une élection dès cet automne. «Pas immédiatement après le référendum, dit-il, il faut laisser au processus politique un temps pour souffler. Un délai de l'ordre de six mois

paraît raisonnable. Au printemps prochain, c'est déjà trop tard, le peuple a le droit de se choisir un nouveau gouvernement après quatre ans.»

Cette élection devra porter à peu près également, à son avis, sur la question constitutionnelle et sur un programme de gouvernement. D'une part, il avoue que son parti, qui a mis une sourdine à son option constitutionnelle pendant le processus référendaire, doit la remettre en évidence «dès le lendemain du 20 mai», et que s'il ne le faisait pas, ses adversaires s'en chargeraient sans doute.

D'autre part, il estime que les projets de gouvernement, en dehors du débat constitutionnel, doivent aussi reprendre droit de cité.

### Une bataille à la fois

Sur ce point, il ne voit pas de problème grave au fait que son parti ne possède pas de programme électoral. «Nous avons, affirme-t-il, de nombreux documents de travail et études sur divers domaines, à partir desquels il sera possible de créer un programme.» Celui-ci, en l'absence d'un congrès, devra être approuvé par le Conseil général.

Pour ce qui est du programme constitutionnel, c'est évidemment le Livre beige, tel que modifié au congrès de mars, qui l'incarne. «Pendant, note M. Ryan, cela n'est pas coulé dans le béton. Nous sommes tous à envisager des modifications si on nous fait des critiques fondées et précises, pas des accusations générales comme celles qu'on a lancées, que nous faisons reculer le Québec de 20 ans.»

A son avis, l'option constitutionnelle que, s'il devenait premier ministre, il irait défendre devant le reste du Canada «devrait faire l'objet d'un large consensus parmi les Québécois».

Pour cela, il envisage de faire participer l'Assemblée nationale à sa définition finale. Au pouvoir, note-t-il, «nous consulterions certainement les partis d'opposition, sans cependant nous mettre à leur remorque. Ce ne serait pas une farce comme l'a été le débat sur la question en mars, où l'on s'est moqué de nous».

Au-delà de cela, M. Ryan dit n'avoir pas prévu de calendrier ou de stratégie de négociations: «Nous faisons nos batailles une à une et nous tentons de les gagner, précise-t-il. Ne me demandez pas ce que nous ferons après la troisième encore à venir, nous sommes plus modestes que cela.»

Interrogé sur l'opportunité d'une conférence constitutionnelle dès juillet (tel qu'évoquée par M. Trudeau), il se montre presque indifférent. Cela, se contente-t-il de dire, pourrait faire plaisir aux autres provinces, mais comme le Parti québécois serait encore au pou-

voir et qu'il n'y croit pas, la conférence ne pourrait avoir d'autre utilité que de «remettre de nouveau les morceaux du puzzle sur la table.» Les vrais pourparlers viendraient après.

Comme son adversaire René Lévesque, Claude Ryan croit que le résultat de toutes ces négociations avec Ottawa et les autres provinces devrait être soumis à l'acceptation des électeurs québécois par voie de référendum.

Ce qui revient à dire que quel que soit le résultat de la consultation populaire de mardi prochain, les Québécois auront à se prononcer à nouveau par voie référendaire dans un avenir plus ou moins rapproché.

En ce qui a trait justement à la longueur du débat à poursuivre, M. Ryan n'a pas l'intention de se laisser bousculer par ceux, nombreux, qui veulent en finir au plus tôt. «On a déjà voulu faire des pressions sur moi dans ce sens-là mais j'ai toujours dit à mes collaborateurs que je ne serais jamais complice de ceux qui veulent régler les problèmes en surface».

Selon lui, même si le comité du non vient de lancer un nouveau slogan disant: «Régions ça tout de suite... votons non», le débat constitutionnel est très loin d'être terminé, et il n'écartera pas la possibilité que les discussions s'échelonnent encore sur une dizaine d'années.

## Rien à craindre de l'après-référendum

■ Quel que soit l'issue du référendum, le chef libéral Claude Ryan ne craint aucunement un «back-lash» éventuel de la part des perdants qui n'accepteraient pas le sentiment exprimé par la majorité des électeurs.

«Dans l'ensemble, je fais confiance au bon jugement, à la modération et à la tolérance de la très grande majorité de nos concitoyens», déclare M. Ryan.

Sans s'attarder à considérer les déchirements qu'un vote serré pourrait provoquer au sein d'un électoral fortement polarisé, le chef du camp du non réaffirme qu'il s'emploierait, à titre de chef de l'opposition, à prôner, ainsi qu'il le fait déjà, le respect de l'opinion librement exprimée par la majorité. Sans aller pour autant jusqu'à prendre l'initiative de consultations avec le gouvernement sur les meilleurs moyens à prendre pour assurer le rétablissement d'un climat de bonne entente entre les tenants des groupes opposés lors du référendum.

«Si, à ce propos, le gouvernement actuel qui sera encore en place, juge utile de me consulter, je vais sûrement écouter ce qu'on aura à me dire à ce moment-là et je verrai... Mais sous notre régime de gouvernement, c'est une chose qui se fait très, très peu souvent.»

M. Ryan a comparé sur ce point l'attitude du gouvernement péquiste, qui insiste sur les différences entre anglophones et francophones au risque de semer la discorde, à celle de Joe Clark qui, défait par un vote massif des francophones québécois, a pris bien garde d'attirer l'attention sur ce fait et a plutôt adopté une position conciliatrice. Il a ajouté que même maintenant, après moult rebuffades, M. Clark tente encore de séduire l'électorat québécois... ce que M. Lévesque ne semble pas vouloir faire avec les non-francophones.

Débordant largement le cadre limité d'un retour de flamme post-référendaire, M. Ryan souligne qu'une certaine forme d'intolérance et de dogmatisme constitue une caractéristique actuelle d'une crise de société qui se manifeste par un affrontement entre des valeurs nouvelles et anciennes, les premières ayant tendance à accorder la primauté aux droits collectifs sur les droits individuels. A titre d'exemple, il cite le problème des grèves dans le secteur hospitalier qui pénalisent l'ensemble des citoyens malades au profit d'un groupe particulier de travailleurs.

Il s'agit là, affirme-t-il, d'un des défis majeurs qui attendent les hommes politiques au cours des dix prochaines années. Il leur faudra trouver le moyen d'intégrer les concepts de liberté individuelle appartenant à la culture traditionnelle et de droits collectifs issus de la nouvelle culture, et choisir les meilleures voies pour faire avancer la justice sociale.



«C'est toujours celui qui paie qui a le dernier mot.»

photos Pierre McCann, LA PRESSE

## Ryan affirme avoir gardé le leadership

■ Le président du Comité des Québécois pour le non, Claude Ryan, ne s'émeut guère devant les sondages démontrant que les électeurs ont été plus impressionnés par le leadership de René Lévesque que par le sien pendant la campagne référendaire.

Blâmant au passage les médias d'information qui ont, selon lui, assuré une couverture largement déficiente et présenté une image abusivement négative de sa campagne, M. Ryan explique qu'il s'agit en définitive d'une impression qui résulte du style de campagne qu'a choisi le camp du non. Une bataille au ras du sol, nullement centrée sur le chef. «Nous avons adopté la tactique du message de bouche à oreille, celle du grain de semence qui semble mourir en terre mais qui germe pour donner ensuite les plus beaux fruits.»

Il convient également de souligner que le camp du non étant, plus que son adversaire, un véritable regroupement de diverses forces, il était inévitable que le chef du PLQ partage la vedette avec d'autres chefs politiques.

Il lui apparaît en outre éminemment rassurant de constater que chez les tenants du non l'adhésion s'effectue envers une cause, une idée, beaucoup plus qu'en-

vers un porte-parole qui tenterait de gagner un concours de popularité.

En ce qui a trait au déroulement proprement dit de la campagne, M. Ryan semble quelque peu mal à l'aise lorsqu'on invoque devant lui la publicité massive émanant du gouvernement fédéral qui, tout en échappant à la loi sur les limites des dépenses référendaires, vante à satiété les avantages qu'il y a à faire partie du Canada.

### Faire sortir le vote

M. Ryan se refuse, par ailleurs, à blâmer les stratégies de son organisation pour les quelques ratés que sa campagne a pu connaître, selon l'avis des observateurs. «C'est de l'impressionisme», lance-t-il à l'endroit des journalistes lorsqu'on lui rappelle entre autres l'échec relatif du lancement à Chicoutimi.

«Il y avait plus de monde pour notre réunion que pour celle du camp du oui dans ce présumé château fort péquiste.»

Le chef libéral souligne aussi que le rôle de notre organisation n'est pas tant d'amener le plus grand nombre de personnes à ses assemblées pas plus que de faire «sortir le vote», le jour du référendum. «Ce que nous vi-

sons, explique-t-il, c'est de convaincre le plus grand nombre d'électeurs possible et de les inciter à aller en convaincre d'autres, librement.»

Il ne nie pas que dans un certain nombre de circonscriptions, une douzaine au maximum, estime-t-il, c'est l'organisation du Parti libéral fédéral qui a sauvé la mise pour le camp du non, là où sa formation politique ne disposait pas d'une organisation suffisamment structurée au départ. «Dans tous les autres cas, rappelle-t-il, ce sont nos propres organisateurs qui ont pris la responsabilité de la même manière que tous les postes de commande de notre camp sont occupés par des gens de notre groupe.»

M. Ryan se plaint aussi à souligner que toute la campagne de son camp a été financée par le Parti libéral du Québec, ce qui, dit-il, le laisse totalement libre face au grand frère fédéral.

«C'est toujours celui qui paie qui a le dernier mot», répète-t-il avec assurance pour bien démontrer qu'il ne se sentira nullement les mains liées lors d'éventuelles discussions avec Ottawa à cause de l'aide qu'aurait pu lui apporter les libéraux fédéraux pendant la campagne référendaire.

## Le Québec en a pour longtemps à profiter du Canada

■ Les avantages pour le Québec d'appartenir à la fédération canadienne sont rendus plus évidents par la crise du pétrole qui sévit depuis six ans, admet Claude Ryan.

Mais il précise tout de suite qu'à long terme la crise de l'énergie ne se limitera pas au pétrole, et que les réserves canadiennes d'autres types d'énergie placent le pays dans une position favorable «pour au moins un siècle».

Et il énumère l'abondance de gaz naturel, de pétrole, d'uranium et de cours d'eau «qui nous donnent des garanties surtout quant aux approvisionnements».

Il contre l'argument du «oui» sur la brève durée du bas prix du pétrole en notant qu'il n'est pas question d'atteindre le prix international avant 1985. Et même là, dit-il, cela signifierait de plus grands profits pour les compagnies, des revenus accrus pour le fédéral, qui seront redistribués aux provinces, dont le Québec, sous forme de péréquation.

M. Ryan se défend d'avoir mené une campagne de «peurs», en notant que lui et les autres orateurs de son camp s'en sont tenus à citer des chiffres et des faits qui sont exacts, tout en reconnaissant que «la conjoncture économique actuelle est difficile... et que le temps est bien mal choisi pour proposer de sortir de l'ensemble canadien».

Il a noté entre autres le mouvement continental qui porte les

centres économiques à se déplacer vers l'Ouest, «quoique cela pourra revenir dans l'avenir». C'est là, à son avis, un argument en faveur de l'appartenance à un bassin plus vaste, qui permet d'absorber plus facilement les secousses et les creux temporaires.

### Une formule inférieure

Admettant par ailleurs qu'on n'a guère parlé au cours de la campagne du fédéralisme renouvelé, le chef du «non» affirme s'en être pris régulièrement à la souveraineté-association, en la démontant en ses deux éléments constitutifs.

Il estime avoir démontré que l'association proposée est impossible sans la souveraineté préalable, et que même là, elle serait refusée par le reste du Canada. De toute façon, dit-il, c'est une formule inférieure à celle que nous avons déjà.

Pour le reste, il juge que son camp s'est efforcé d'avoir une attitude positive, notamment en ce qui a trait à la protection des libertés individuelles «qui est favorisée par la nature même du système fédéral à deux paliers, qui fait que deux niveaux distincts doivent intervenir avant qu'un droit soit brimé».

Enfin, il juge que sur l'ensemble des thèmes de la campagne, le fardeau de la preuve revenait au camp du «oui», puisque c'est lui qui posait la question, et qui proposait des changements importants à la situation actuelle.



## LE RÉFÉRENDUM

RENÉ LÉVESQUE

# Quoi qu'il advienne, il restera pour les prochaines élections

■ «Je pense qu'il est de mon devoir absolu d'accompagner le gouvernement jusqu'aux élections. Les élections donneront le résultat que l'on verra, et à ce moment-là je vous dirai la fin de ma réponse; je ne la sais pas encore.»

C'est ainsi, selon une entrevue accordée cette semaine à LA PRESSE, que le premier ministre René Lévesque envisage son avenir politique, dans l'hypothèse où, malgré une majorité de OUI qu'il se dit sûr d'obtenir chez les francophones, son option serait défaite le 20 mai.

Quoi qu'il en soit du résultat du référendum, M. Lévesque a une vision assez précise de son calendrier d'activités au cours des prochaines semaines et même des mois à venir. Après, cela va de soi, une ou deux journées de repos, il convoquera des jeudi ou vendredi son conseil des ministres pour faire le post-mortem de la campagne et préparer la reprise des travaux de l'Assemblée nationale le 3 juin.

Avant la prorogation de la session, qui intervient généralement peu avant la Fête nationale du 24 juin, les parlementaires devront disposer du budget déjà présenté par le ministre des Finances et de quelques autres projets de loi en attente.

Pour le premier ministre et ses collègues, juillet sera consacré à des vacances bien méritées. M. Lévesque souligne au

passage que, sous aucune considération, il ne se rendra à Ottawa pendant ce mois pour assister à une éventuelle conférence fédérale-provinciale que le premier ministre Trudeau pourrait vouloir convoquer ainsi qu'il l'a déjà laissé entendre.

Dès le mois d'août cependant, le chef du gouvernement sera à pied d'œuvre prêt à reprendre le collier. Ainsi qu'il l'a déjà déclaré, si le NON l'emporte mardi, il s'emploiera à achever son mandat de «bon gouvernement» et à «tourner en rond» sur le plan des discussions constitutionnelles.

## La dynamique du changement

Mais si son option prévaut mardi prochain, ainsi qu'il continue de l'espérer fortement, M. Lévesque se sentira en mesure, dès la fin de l'été, d'amorcer toute la ronde de consultations et de discussions en vue de l'exécution du mandat qu'il aura reçu

de la population. «Quelque part au cours du mois d'août, je pense que les dossiers devraient être suffisamment avancés des deux côtés pour qu'on puisse amorcer des négociations».

## PIERRE GRAVEL et YVES LECLERC

Avec qui? Les premiers ministres provinciaux? Le gouvernement fédéral?

«Ça, ce n'est pas à moi de décider qui seraient les interlocuteurs dans ces négociations-là. C'est plutôt de l'autre côté qu'on doit établir comment on doit négocier si on ne veut pas bafouer la volonté même d'un peuple qui se sera exprimé démocratiquement.»

Parallèlement, on peut-être avant même l'ouverture de négociations formelles, M. Lévesque entend bien profiter de tou-

tes les occasions pour discuter avec le Canada anglais. Il mentionne, entre autre, les multiples réunions et conférences des premiers ministres provinciaux et autres assises régionales qui permettent aux divers chefs de gouvernements du Canada de se rencontrer.

Ces discussions s'inscriront, affirme-t-il, dans un nouveau climat provoqué par ce qu'il appelle la dynamique du changement qu'entraînerait un OUI du Québec au référendum. Une fois mis en face de cette réalité inéluctable, selon lui, les leaders du Canada seront entraînés dans «ce remous de changement et de remise en question que provoque déjà le OUI partout au Canada alors qu'il n'est pas encore officiellement sur la table de négociation». Sans compter, ajoute-t-il, qu'ils seront soumis à une sorte de pression de la part de l'extérieur. «Il y a présentement, sur la scène internationale, des

projecteurs de braqués sur la démocratie canadienne (...) et après une victoire du OUI, ils se seront sur le comportement de cette démocratie face à un peuple qui aura indiqué sa volonté de changements.»

## Choisir son avenir

Ces changements d'attitude, résultats d'un «brassage d'idées sans précédent au Canada», auront, de toute évidence pour M. Lévesque, un effet certain sur l'évolution politique interne du Québec c'est-à-dire sur la prochaine élection générale et le second référendum.

S'il se refuse obstinément de penser à la prochaine élection, qu'il situe «quelque part vers la fin de l'année ou au printemps de 1981», le premier ministre manifeste cependant beaucoup plus d'intérêt envers l'autre ré-

férendum où il soumettra aux électeurs un choix définitif, celui-là.

«Ça fait treize ans qu'on y pense et qu'on se prépare pour ce moment-là, explique-t-il et ce sera un pensez-y bien. Autant pour nous que pour nos amis d'en face.

«Pour nous, ce sera l'occasion de dire enfin, et pour la première fois, ce que nous choisissons comme avenir. Mais pour les autres aussi, qui devront y réfléchir à deux fois.

«Le Québec n'est pas un peuple agressif; ça lui prend parfois du temps à se décider, c'est peut-être son côté normand. Mais quand il a fini par se décider et exprimer par un OUI sa volonté de changement, on est mieux de ne pas le bafouer. Ça aussi ça va jouer dans la dynamique de l'évolution du Canada anglais face à nous.»

# Après s'être impliqué autant, Trudeau devra tenir compte des résultats

■ L'intervention du premier ministre du Canada dans la campagne référendaire québécoise signifie qu'en cas de victoire du «oui», M. Trudeau doit admettre l'importance et la validité du mandat donné par le peuple, estime le premier ministre René Lévesque.

«M. Trudeau ne pourra pas dire, ni lui ni ses collègues, qu'ils n'ont pas participé à la campagne... comme gouvernement et qu'ils ne se sont pas battus jusqu'au bout, soulignant ainsi l'importance du référendum du 20 mai et, je pense, l'importance de tenir compte du résultat», a-t-il précisé.

A son avis, l'entrée en scène du chef du gouvernement fédéral «a contribué à sauver le camp du «non» de la panique complète qui s'en était emparé».

M. Lévesque s'en est par ailleurs pris vigoureusement à la publicité fédérale faite au Québec pendant la campagne référendaire.

Il admet que, quelle que soit l'issue des procédures entreprises par le Directeur du financement des partis à ce sujet, «le mal est fait... On a ajouté aux \$800,000 que le camp du «non» comme celui du «oui» avait pour sa publicité des millions de dollars de fonds publics fédéraux. Je trouve ça non seulement illégal, mais immoral et scandaleux... Je pensais qu'après 15 ans de réforme des mœurs politiques, aucun gouvernement élu n'aurait osé patauger dans un tel scandale.

Il a cependant fait une distinction entre l'existence de cette publicité et son financement. Le fédéral, d'après lui, pouvait parfaitement intervenir dans la campagne, mais ses dépenses auraient dû être comptabilisées sous le parapluie du «non» ainsi que le veut la loi québécoise.

A son avis, ce blitz publicitaire fédéral s'ajoute à la «campagne de peur» menée par le camp adverse «contre les éléments les plus démunis et les plus fragiles de notre société».

Il considère que les inquiétudes économiques provoquées par l'éventualité d'une séparation du Québec n'ont rien à voir dans la campagne actuelle, et ne pourraient intervenir que dans un deuxième référendum. Et il cite à ce sujet les quelque 500 économistes qui viennent d'annoncer leur adhésion au camp du «oui».

Il tient le même raisonnement quant au problème du coût du pétrole, reprenant son argumentation habituelle selon laquelle d'ici la souveraineté, le prix du pétrole canadien aura à peu près rejoint le prix international. Il ajoute que «de toute façon, en endossant notre part du déficit fédéral de \$14 milliards, nous

nous trouvons à payer la différence, mais sans nous en rendre compte».

D'autre part, M. Lévesque admet que la «phrase malheureuse» de Lise Payette au sujet des Yvette a donné naissance à un phénomène qui a fourni au camp du «non» le «démarrage qu'il lui manquait, même si à mon sens ça n'a pas convaincu grand-monde».

Et il avoue que malgré tous ses efforts, il a échoué dans sa tentative pour atteindre et convaincre les milieux non-francophones québécois: «Il y en aura une minorité qui va voter «oui», mais nous ne rêvons pas en couleurs, ce sera une minorité.»

Pourtant, souligne-t-il, aucun gouvernement n'a fait autant en faveur des groupes ethniques et des minorités. Et il cite à l'appui de cette affirmation le témoignage de l'ancien ministre libéral Victor Goldbloom, aujourd'hui président du Conseil des Chrétiens et des Juifs.

Il envisage avec inquiétude la possibilité d'un «backlash» contre les non-francophones, dans l'éventualité où une majorité de «oui» francophones serait renversée par ce bloc de «non»: «Il va nous falloir de bons nerfs pour passer à travers», dit-il, tout en décrivant les non-francophones comme des victimes «conditionnées à être pour le non» notamment par les médias de langue anglaise.

C'est par des considérations de stratégie qu'il explique le peu de visibilité de nombreuses vedettes de son parti (les Payette, Parizeau, Morin, Charron, Johnson, Bérubé etc.) pendant une bonne partie de la campagne: «Ils s'occupaient chacun de leur côté de rejoindre le plus de monde possible par les campagnes régionales, tandis que moi je m'occupais de la campagne nationale. Mais maintenant qu'on est au sommet, vous remarquerez que l'équipe est plus réunie, alors que nous tentons d'aller voir les indécis et les «non» qui sont parlables...»

Enfin, il souligne ce qu'il considère un des aspects les plus intéressants de cette campagne, l'appui massif des syndicats et des travailleurs syndiqués pour le «oui», notamment à travers les regroupements de bureau et d'usine qui ont donné un caractère concret aux endossements de principe des chefs syndicalistes.

Cependant, il estime que son gouvernement ne se trouve pas pour ça «en dette» à l'égard du mouvement ouvrier, car c'est parti de la base et non d'un mot d'ordre d'en haut, et que les travailleurs sont trop intelligents pour croire qu'on pourrait ainsi marchander notre avenir.

«M. Trudeau et ses collègues ne pourront pas dire qu'ils n'ont pas participé à la campagne...»



# Le Québec peut être l'égal du Canada comme le Canada l'est face aux Etats-Unis

■ L'attitude du Canada face aux Etats-Unis au cours de l'opération sauvetage de Chrysler constitue, pour le premier ministre Lévesque, une bonne démonstration de la possibilité, pour deux peuples de tailles largement différentes, de négocier pourtant d'égal à égal.

«Comme il s'agissait de rescaper, en Ontario précise-t-il au passage, cet espèce de mendiant international qu'est devenu Chrysler, il y a eu des négociations qui, j'en suis sûr, ont été balisées par cette égalité fondamentale du Canada qui a le droit d'exiger d'une multinationale américaine certaines garanties avant d'avancer \$200 millions dont \$50 millions proviennent du Québec.»

Selon M. Lévesque, cette idée même du droit absolu du Cana-

da, petit pays, de se faire respecter par son puissant voisin s'apparente, par analogie à celui de tout individu, quelle que soit sa taille ou sa force, de voir respecter ses droits fondamentaux.

Invité à préciser le contenu de cette notion d'égalité virtuelle entre le Québec et le Canada, grandement véhiculée par le camp du «oui» pendant le débat référendaire, celui-ci puise d'abord dans cette affaire Chrysler puis dans l'expérience du Conseil nordique ou celle du Marché commun européen, des exemples concrets illustrant sa vision des choses.

«De la même façon que deux individus d'inégale force peuvent négocier d'égal à égal, de même 23 millions de Canadiens ont pu négocier d'égal à égal des choses qui leur paraissent fonda-

mentales avec 240 millions d'Américains».

Même chose dans le cas des associations de pays européens ou, par exemple, un minuscule pays comme le Luxembourg détient un droit de veto face à ses puissants alliés sur des questions se rapportant à son essence même comme entité distincte, peut-être de taille inférieure aux autres, mais non moins respectable.

René Lévesque ne se juge pas naïf au point de minimiser l'importance des rapports de force dans le fonctionnement quotidien d'une association entre des individus ou des peuples.

Il considère comme allant de soi que, dans le cours normal des choses, une foule de décisions soient prises en fonction de la force relative de chacune des

parties impliquées. Il s'agit essentiellement alors d'une sorte de négociation continue qui est forcément influencée par le poids de chacun des partenaires et où le plus petit doit parfois s'incliner devant la raison du plus fort.

Ce vécu quotidien, qui tient compte de la disproportion des partenaires, ne constitue cependant pas un danger pour le plus petit, estime René Lévesque, si celui-ci dispose au départ d'un droit absolu, reconnu par l'autre, de décider seul des questions fondamentales pouvant affecter son devenir.

Dans le contexte canadien, il se réfère au rapport de la Commission Laurendeau-Dunton pour dire que la solution au conflit constitutionnel actuel passe par un dialogue non plus entre deux gouvernements mais entre deux peuples égaux qui doivent, au fond, être considérés comme des personnes collectives.

D'où il conclut que l'Association d'égal à égal entre le Québec et le Canada implique à la fois la reconnaissance des limites imposées par la différence de taille et de puissance mais aussi le respect absolu de l'égalité intrinsèque des deux peuples associés.



## LE RÉFÉRENDUM

# Le moindre élément de rupture serait néfaste à l'économie du Québec et de l'Ontario

■ L'Ontario et le Québec sont à ce point interreliés que l'on peut presque parler des deux «provinces siamoises» de l'économie canadienne.

De nombreuses études, publiées depuis la prise du pouvoir par le Parti québécois, montrent en effet hors de tout doute que les deux provinces forment un tout homogène, un marché unique et qu'elles ont tellement besoin l'une de l'autre, que le moindre élément de rupture leur serait néfaste.

C'est cependant là un argument à double tranchant, dit se servent autant les tenants du «oui» que ceux du «non»: les premiers y trouvent la démonstration que le reste du Canada négocierait l'association, et les seconds y voient l'illustration qu'on ne doit pas briser l'espace économique canadien.

Toutefois, les statistiques sont assez éloquentes pour que l'ensemble des économistes soit persuadé que l'interdépendance des deux économies est telle que la négociation d'une forme d'association est inévitable, quoique le Québec risque fort de perdre quelques plumes dans ce processus de négociation.

Il faut dire que les chiffres parlent d'eux-mêmes. Au Québec, 181.000 emplois directs et indirects dépendent des échanges avec la province voisine, se-

lon une étude réalisée pour le compte du comité Bonin. Mais, à l'inverse, pas moins de 190.000 emplois ontariens dépendent de leur côté du Québec.

Ces emplois permettaient entre autres, en 1974, au Québec d'exporter pour 3.6 milliards de produits manufacturés vers le reste du Canada dont les deux tiers vers l'Ontario, tandis que le reste du pays expédiait ici \$5.5 milliards de marchandises, dont les 80 pour cent venaient d'Ontario.

Cette prospérité commune continue de se manifester, puisque selon des calculs de Léon Courville, des Hautes Études commerciales, un accroissement d'un million des exportations vers l'Ontario crée 35 emplois au Québec et que l'inverse en crée 32 en Ontario!

### Une béquille

Une bonne partie de ces échanges fructueux repose toutefois sur une béquille, celle des tarifs, qui protègent les produits canadiens contre la concurrence étrangère, et ses produits qui coûtent moins cher. Elle avantage surtout l'Ontario et le Québec.

En gros, les tarifs constituent un cadeau de \$602 millions au Québec de la part des consommateurs canadiens. Mais l'Ontario n'est pas en meilleure posture, puisque les tarifs lui rappor-

taient, en 1974, \$739 millions, explique l'économiste Carmine Nappi dans une brochure publiée par l'Institut de recherches C.D. Howe.

Une autre étude faite par deux économistes du Conseil économique du Canada estime ainsi que l'élimination des tarifs au Canada ferait perdre 275.000 emplois: là-dessus, le Québec serait durement touché, avec une perte de



ALAIN DUBUC

108.000 emplois, mais l'Ontario en perdrait également beaucoup, 118.000. Le gros de ces postes proviendrait des industries du vêtement, du textile et des aliments et boissons.

### Référendum

Toutes ces considérations pointent vers une question dans le débat référendaire: qu'arrive-t-il si les relations commerciales avec le Canada sont modifiées?

Une bonne dizaine d'études canadiennes et québécoises ont tenté d'évaluer cela en faisant diverses hypothèses sur ce que pourraient être d'éventuelles

relations commerciales Québec-Canada dans le cadre de la souveraineté, du statu quo à la rupture totale, en passant par diverses formes d'association.

Les simulations les plus complètes ont été calculées pour le compte du comité Bonin, qui a testé onze scénarios possibles. On peut résumer les résultats en trois points: tout d'abord, tout affaiblissement des relations commerciales est néfaste pour le Québec, deuxièmement, l'Ontario est dans le même bain que le Québec, et troisièmement, les scénarios réalistes parlent de «problèmes» économiques, pas de catastrophe.

A titre d'exemple, dans l'hypothèse où un Québec souverain et le Canada décideraient de se traiter comme des étrangers et d'ériger entre eux les mêmes barrières qui séparent actuellement le Canada du reste du monde, c'est-à-dire, en termes politiques, le refus de négocier, le Québec perdrait plus de 130.000 emplois et l'Ontario 85.000 et même nettement plus si ses industries s'avèrent le moins-dépendantes.

Des hypothèses, plus vraies-mais-semblables où les deux parties décideraient de négocier sur une base donnant-donnant, où le Québec céderait certains avantages contre des gains, montre que les deux provinces pour-

raient avoir à sacrifier quelque 75.000 emplois chacune.

«C'est pourquoi l'économiste Carmine Nappi conclut que «affirmer que ces deux provinces n'ont pas besoin l'une de l'autre dans le contexte commercial actuel, c'est faire preuve de démagogie politique».

«Personne ne peut sérieusement soutenir l'affirmation que le reste du Canada refusera de négocier la souveraineté-association, au contraire c'est dans son intérêt évident de le faire», dit de son côté Alban d'Amours, directeur du département d'économie de l'Université de Sherbrooke.

«Il y a des aspects utilitaires à cette interdépendance», note quant à elle Caroline Pestiau, directrice du programme Accord-Québec de l'Institut de recherches C.D. Howe «et c'est ce que le gouvernement Lévesque tente de faire ressortir. Une éventuelle séparation du Québec ferait du tort au Québec, mais aussi à l'Ontario.»

### Négociations

S'il y a consensus, du moins chez les économistes sur l'inévitabilité de la négociation, puisqu'ils aiment croire que «les parties seront rationnelles», le résultat de ces éventuelles négociations fait moins l'objet de l'unanimité.

«Il y a quelque chose de contradictoire», note Caroline Pestiau. «Si on croit à un marché commun, c'est qu'on croit aux avantages que procurent les économies d'échelles. Il faut donc accepter la spécialisation des économies et ne pas tenter tout avoir.»

En effet, puisque la structure tarifaire actuelle favorise le Québec, et que chaque modification de cette structure, à l'avantage du Canada, est néfaste au Québec, comme le montrent diverses simulations, il faut s'attendre à ce qu'une éventuelle négociation où les deux parties «en prennent et en laissent», fera que le Québec perdra une partie des bénéfices actuels. «Mais cette perte ne représentera pas grand chose, au plus un ou deux pour cent du produit national brut», estime l'économiste Bernard Bonin.

C'est pourquoi M. Bonin, qui a dirigé un comité chargé d'évaluer les différentes formes d'association économique pour le gouvernement estime que le débat est entouré de beaucoup de confusion. «Quand on parle de souveraineté-association, on parle d'un aménagement où les partenaires se donnent des objectifs, mais aussi où ils acceptent des obligations.»

## JEAN MARCHAND ET ARTHUR TREMBLAY, SÉNATEURS

# Le début ou la fin des espoirs de renouvellement du fédéralisme



Arthur Tremblay

■ Jean Marchand et Arthur Tremblay, sénateurs! Le premier est venu avec Pierre Trudeau à Ottawa il y a 15 ans, pour accroître la participation des francophones aux grands leviers décisionnels du pays. Il ne croit pas aujourd'hui, que la réforme constitutionnelle soit la solution-miracle à toutes les critiques québécoises du système fédéral.

Le deuxième est venu à Ottawa l'été dernier, à l'invitation de Joe Clark, avec pour seul motif de préparer un projet de réforme constitutionnelle. Après 15 ans de travail au gouvernement du Québec, il ne croit pas aux solutions-miracles, mais il estime qu'il faut revisiter toute la constitution, pour adapter les institutions à la réalité des années 80.

Mais Marchand se retrouve du côté du pouvoir à la présidence du Sénat, tandis que Tremblay se voit condamné à siéger sur les

banquettes de l'opposition au Sénat.

### Deux amis

En principe, les deux hommes ont tout pour être sur la même longueur d'onde: ils sont de la même génération, ils sont de vieux amis, ils ont fréquenté l'Université Laval ensemble, ils vivent dans la région de Québec et ont des maisons d'été à Cap Rouge. Mais leur cheminement respectif les a fait vivre d'Ottawa dans le premier cas, et de Québec dans le deuxième, la montée du nationalisme québécois des années 60, jusqu'à la prise du pouvoir par le Parti québécois en 1976. Leur perception de la réalité est davantage complémentaire que contradictoire, mais elle les amène à accorder un degré de priorité différent à la réforme de la constitution.

### Marchand

Leader syndical prestigieux, Jean Marchand est arrivé à Ottawa par le biais de la commission Laurendeau-Dunton, dont il a été membre, et qui lui a fait comprendre les faiblesses de la participation francophone aux grands leviers décisionnels de l'ensemble canadien. Il a entraîné Pierre Trudeau et Gérard Pelletier en politique, et il a été l'initiateur de ce qui passera à l'histoire comme ayant été le «French power». Sa démarche dépassait de beaucoup le niveau du pragmatisme partisan: c'est sur des coups de tête nationalistes qu'il a imposé Yves Pratte à

la présidence d'Air Canada, qu'il a englouti \$600.000 dans l'expérience d'une voiture québécoise, La Manic, et qu'il a démissionné du cabinet sur la question des gens de l'Air.

Il reconnaît aujourd'hui qu'il n'a pas atteint tous les buts visés. Mais il pense que l'insistance accordée par le Québec à la réforme constitutionnelle au cours des dernières années, relève avant tout du slogan politique. «On parle souvent du fédéralisme renouvelé, mais quand on pousse les gens au pied du mur, on se rend compte qu'ils ne savent pas ce qu'ils veulent changer».



GILBERT LAVOIE

(de notre bureau d'Ottawa)

M. Marchand reconnaît qu'il y a des choses à corriger, mais il estime qu'on n'a pas «décoré» cette question dans l'opinion publique, pour faire comprendre aux gens que les servitudes dénoncées par le Parti québécois, ne sont pas liées uniquement à la constitution.

A ce chapitre, il classe en trois catégories les servitudes des Québécois: les raisons historiques, les raisons économiques, soit la domination américaine sur l'économie canadienne, et les problèmes constitutionnels.

Parlant des servitudes liées à l'histoire, il signale par exemple que ce n'est pas la faute du fédéralisme si la réforme de l'éducation ne s'est pas faite avant les années 60. «Je me suis déjà fait maudire pour avoir favorisé l'éducation publique», explique-t-il. «Un évêque du temps m'avait fait savoir que je n'étais plus le bienvenu dans son diocèse.»

Sur le plan économique, il affirme que la domination américaine sur l'économie canadienne établit une servitude qui va jusqu'au domaine culturel, et qui n'a aucun lien avec la Confédération. Rappelant l'implantation par Michelin d'une usine en Nouvelle-Ecosse, l'expérience de la voiture Manic au Québec il conclut que ce n'est pas demain qu'on commencera à construire des Boeing 747 au Québec ou au Canada.

En ce qui a trait aux problèmes constitutionnels le sénateur reconnaît qu'il faut apporter des changements pour éviter les chevauchements de juridiction ou pour imposer des règles au pouvoir de dépenser d'Ottawa. «Mais ce n'est pas ça qui va faire sauter les francophones et leur faire dire que tout va bien». Tout en reconnaissant certains problèmes, il signale que c'est le pouvoir de dépenser du fédéral qui a permis la mise sur pied des grands programmes sociaux comme l'assurance-chômage, les allocations familiales, l'assurance-maladie, et la péréquation.

Pour le sénateur Arthur Tremblay, qui a été à l'origine de la

réforme de l'éducation au Québec et qui a remplacé Claude Morin aux Affaires intergouvernementales sous Robert Bourassa, les 20 dernières années ont constitué un processus de maturation de toutes les provinces canadiennes, processus menant automatiquement à une redistribution des pouvoirs au Canada. «Le simple phénomène de la scolarisation au Québec a doté la province de possibilités qu'elle n'avait pas auparavant. C'est la même chose au chapitre de l'économie, et un phénomène similaire apparaît en Alberta, où le pétrole a donné à cette province des moyens nouveaux qui n'ont aucune commune mesure avec ce qu'elle avait auparavant.»

M. Tremblay estime que cette évolution a diminué, sinon aboli, la dépendance des provinces à l'endroit du fédéral, ce qui mène sur une «volonté d'auto-gouvernement des provinces». A un point tel que «l'équipe que René Lévesque représente à la ferme conviction qu'elle peut faire mieux que n'importe qui d'autre», explique-t-il en ajoutant que des incidents comme la controverse sur l'abolition de la taxe de vente, leur a parfois donné raison.

Dans cette optique, le sénateur Tremblay estime que la maturité nouvelle des provinces mène inévitablement à un nouveau fédéralisme. Et il n'est pas d'accord avec les changements aux institutions proposés jusqu'à maintenant. «Je ne donnerais pas la priorité à une réforme du genre Chambre de la fédération.



Jean Marchand

Les institutions ne sont pas indépendantes du partage du pouvoir qu'on aura fait après l'analyse de tous les secteurs d'activités», conclut-il.

L'optimisme du sénateur Tremblay a pris un coup de terre-à-terre le 18 février, lorsque le gouvernement Clark a perdu le pouvoir. Il déclare qu'il travaillerait de bon cœur sur un comité spécial du Parlement, chargé de préparer la réforme constitutionnelle.

Au niveau des idées, la version Arthur Tremblay fait penser à un livre qu'on ouvre. Celle de Jean Marchand tient davantage de la conclusion, tirée par l'homme politique qui a connu les possibilités et les limites du pouvoir. A les entendre parler, on est facilement porté à conclure qu'ils seront les symboles du début ou de la fin des espoirs de fédéralisme renouvelé.

# Le fédéralisme renouvelé de l'Ouest bien plus un cri de mécontentement qu'un appui au Québec

■ Il ne faut pas se méprendre. Ce n'est pas pour accommoder le Québec que l'Ouest fait front commun pour modifier le présent statu quo constitutionnel.

Mais l'occasion est belle, durant le présent débat référendaire, pour les premiers ministres de ces quatre provinces des Prairies de crier leur mécontentement à l'égard du fédéralisme actuel.

En somme, sauf pour la question du pétrole consommé au Québec, les relations économiques entre la Belle Province et l'Ouest sont relativement minimes.

Pour eux, il n'existe donc aucun avantage économique réel dans une association avec le Québec.

### Deux ennemis

L'Ouest a deux ennemis. D'abord l'Est, qui comprend le fameux corridor Toronto-Montréal-Ottawa, qu'il accuse d'avoir pris de l'expansion à son détriment depuis le début de son entrée dans la Confédération.

Ensuite, le gouvernement central lui-même qui est intervenu dans des sphères de juridiction

provinciale (ressources naturelles) et sa timidité à s'impliquer dans des projets qui relèvent de son domaine quand il s'agit d'en faire bénéficier ces provinces qui, géographiquement, constituent la moitié du pays.

«Si vous vous séparez, amenez donc l'Ontario avec vous», nous a déclaré un homme d'affaires de l'Alberta. Un professeur de sciences politiques fait observer, d'autre part, que si le mouvement séparatiste créé récemment après l'élection fédérale du 18 février ne pronait pas l'annexion avec les États-Unis, il aurait plus de crédibilité et de partisans.

Depuis longtemps, en effet, l'Ouest se plaint de payer plus cher pour ce qu'il consomme, que ce soit les automobiles, les appareils ménagers ou les vêtements.

En somme, à cause de l'éten due de son territoire, il doit absorber le coût du transport des marchandises qui se reflète sur la facture qu'il doit acquitter. Et ces produits, pour leur majorité, sont fabriqués en Ontario et au Québec.

À cause de sa faible population, sa représentativité au gouvernement central est donc mi-

neure, comparativement aux deux importantes provinces de l'Est. Il peut difficilement y faire entendre sa voix et son poids dans les grandes décisions économiques prises à Ottawa demeure lui aussi faible.



RHÉAL BERCIER

(de notre bureau de Toronto)

Et l'Ouest s'interroge sur l'importance de son appartenance au Canada lorsque, par exemple, lors du dernier scrutin populaire fédéral, l'on savait que les libéraux allaient administrer un gouvernement majoritaire, avant même que les suffrages dans l'Ouest ne soient décomptés.

Son mécontentement à l'égard du gouvernement central, il l'a manifesté en votant majoritairement conservateur, à deux exceptions près.

Et, malgré tout, il veut demeurer dans la Confédération. Citons, en guise d'exemple, qu'en mars dernier, un sondage

réalisé en Alberta révélait que moins de 5 p. cent des citoyens favorisent le «séparatisme», tandis que près de 90 p. cent déclarent préférer demeurer au sein de la Confédération.

Ils sont Canadiens avant d'être Albertains. Contrairement aux Québécois de langue française. Pour les Canadiens de l'Ouest, le Canada, c'est une question de sentiment avant d'être une raison économique.

Les frustrations ont augmenté en 1973, lors du déclenchement de la crise énergétique. Ottawa est intervenu dans un domaine de juridiction provinciale en arguant l'intérêt national du Canada.

Depuis cette époque, malgré qu'il soit obligé de partager ses richesses, elle n'en a pas moins construit, et continue de le faire, une infrastructure économique qui le placerait éventuellement dans une situation moins dépendante de l'Est.

Le Conference Board a prédit que durant les années 1980, pas moins de 80 p. cent de la croissance économique nationale proviendra de l'Ouest.

Pendant qu'il tente de maximiser ce «Klondike», elle a l'im-

pression de se faire exploiter par le reste du Canada qui freine son développement en lui refusant d'augmenter ses prix et d'exporter aux États-Unis une plus grande quantité de gaz naturel.

Et Ottawa a l'appui de l'Ontario dans cette intervention. La plus importante province du pays est aussi la plus importante consommatrice de pétrole de l'Ouest et, tout en voulant s'assurer une sécurité d'approvisionnement, elle veut en même temps être présente au partage des revenus qu'elle contribue fortement à favoriser à l'avantage de l'Ouest.

De là une des raisons du ressentiment de l'Ouest à l'égard de l'Ontario et même du Québec qui continuent à profiter d'un prix du pétrole moins coûteux à son détriment avec la bénédiction d'Ottawa.

A ceci s'ajoute le fait que l'Ouest a plusieurs problèmes qui méritent l'intervention du gouvernement central, surtout dans le domaine du transport, son principal handicap.

Ainsi, un projet de \$140 millions pour moderniser le port de

Prince Rupert, dans le but d'exploiter son blé en plus grande quantité, est retardé depuis deux ans dans sa mise en chantier, à cause de l'immobilisme du fédéral.

Enfin, le Manitoba veut l'autorisation du gouvernement central pour l'adoption d'une politique tarifaire, dans le but de construire une ligne de transmission hydro-électrique pour alimenter ses trois provinces-soeurs. Encore-là, la décision se fait attendre.

C'est pourquoi, les quatre premiers ministres des provinces des Prairies ont profité de leur réunion annuelle à Lethbridge, le mois dernier, pour condamner le statu quo constitutionnel.

Tout comme l'Ontario, durant la présente crise constitutionnelle, et pour d'autres raisons, l'Ouest veut négocier un fédéralisme renouvelé, mais sans présenter de concept politique, sauf pour dire qu'il favorise une décentralisation des pouvoirs et ne veut pas que l'on accorde un statut spécial au Québec.





Claude Morin

## Morin ne croit pas le dernier sondage

Le sondage effectué par le groupe Pinard-Hamilton, et publié hier par *Le Devoir*, *Le Soleil* et le *Toronto Star*, est contredit par celui de l'IQOP, qui a été publié dans le numéro du 11 mai (dimanche dernier) du *Dimanche-Matin*, mais a été effectué à la même date.

C'est ce qu'a tenu à souligner hier M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, au nom du Regroupement national pour le «oui», en précisant que 80 pour cent des appels téléphoniques du sondage Pinard ont été effectués les 4, 5 et 6 mai, soit exactement les mêmes jours que ceux de l'IQOP.

M. Morin s'est dit d'avis que le sondage du groupe P-H ne cadre aucunement avec le portrait de l'électorat qui se dégage de tous les sondages publiés jusqu'ici, particulièrement celui de l'IQOP.

Cette opinion est partagée par M. Jean-François Bertrand, député péquiste de Vanier, qui considère comme invraisemblable l'avance de 12 points donnée au «non» par le sondage, alors que les sondages CROP et IQOP effectués à peu près à la même époque donnent entre les deux options un écart variant de 3 à 6 points.

Le sondage réalisé par deux sociologues de l'Université McGill, MM. Maurice Pinard et Richard Hamilton, en collaboration avec l'Institut de cueillette de l'information (INCI), donne 37 pour cent au «oui» et 49 pour cent au «non», 14 pour cent des personnes interrogées demeurant «discrètes» sur leurs intentions. Selon la méthode traditionnelle de répartition des votes, le résultat final, mardi prochain, serait ainsi de 57 pour cent en faveur du «non» et de 43 pour cent pour le «oui».

M. Bertrand a admis que le «non» menait entre le 4 et le 9 mai, période où s'est produit un glissement du «oui». Par contre, dit-il, il est survenu depuis ce temps une remontée du «oui» attribuable à trois facteurs: la solidarité des francophones, la dénonciation de la campagne publicitaire fédérale et la «disparition» progressive de Claude Ryan devant le pouvoir fédéral.

Enfin, pour le député péquiste de Taschereau, Richard Guay, il est étonnant que des quotidiens «sérieux» comme *Le Devoir* et *Le Soleil* publient des sondages vieux de dix jours dans un contexte aussi changeant que celui de la campagne en cours.

M. Guay a déclaré qu'étant donné qu'un sondage est le portrait du moment, il est élémentaire qu'il soit publié immédiatement, et que celui du groupe P-H ne correspond plus à la réalité. Selon lui, il paraissait évident, il y a dix jours, que le «non» atteignait son apogée tandis que le «oui» se trouvait dans le creux de la vague, et il suffit d'oeuvrer sur le terrain pour constater la remontée du «oui» et la chute du «non» au cours de la dernière semaine.

LÉVESQUE À 13,000 PERSONNES

## Une nouvelle amitié entre deux nations

Des assemblées massives et délirantes d'enthousiasme de 8,000 et 5,000 personnes ont marqué le sommet de la campagne du chef du «oui» René Lévesque hier soir à Verdun et à Laval.

M. Lévesque en a profité pour lancer une fois de plus son appel aux indécis et aux partisans sincères du «non», appuyé par plusieurs des ténors de son camp, notamment MM. Jean-Paul L'Allier, Kevin Drummond et Rodrigue Biron.

### YVES LECLERC

Ce dernier s'est montré particulièrement éloquent à Verdun quand il a demandé «aux parents de penser à leurs grands fils et à leurs grandes filles» et de leur faire «le plus beau cadeau: celui d'une nouvelle entente dans la grande famille du Québec et du Canada» en votant «oui».

M. Lévesque aussi, faisant appel à ses dernières ressources d'énergie et d'émotions, s'est montré très convaincant en tentant de démontrer qu'un «oui» ne serait pas un vote contre le Canada, mais un vote pour le Québec et pour un nouvel accord, une nouvelle amitié entre les deux nations.

Un «non» au contraire, a-t-il soutenu, «bouche les horizons de la jeunesse qui, elle, votera «oui» massivement», et creuserait le fossé entre les générations jusqu'à causer un malaise non seulement politique, mais social et économique.

Il s'en est pris tout spécialement au premier ministre fédéral Pierre Trudeau qui «a son troisième essai au bâton a frappé une balle terriblement fautive» par son engagement à réaliser

rapidement un nouveau fédéralisme.

Il a rappelé qu'en novembre dernier, en démissionnant, M. Trudeau avait déclaré qu'il n'était plus l'homme qu'il fallait pour rebâtir le Parti libéral ni pour renouveler le fédéralisme canadien dans les années 80.

«Si M. Trudeau avait suivi ce raisonnement au lieu de changer d'idée comme il l'a fait, la place que lui réserve l'Histoire aurait été meilleure», a lancé M. Lévesque.

Commentant enfin le rejet par le conseil du référendum de la plainte contre la publicité massive du fédéral, il a regretté «qu'on ne puisse même pas faire au Québec des lois» qui forcent les nôtres à respecter notre dignité.

Hier après-midi, le premier ministre avait reçu des mains de MM. Keith Cowan et Davidson Dunton (coprésident de la commission d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au début des années 60) une pétition signée par plus de un million de Canadiens des autres provinces pour dire leur amitié aux Québécois et leur demander de ne pas se séparer. Sentiment avec lequel le chef du «oui» s'est dit «100 pour cent d'accord».

M. Lévesque en a profité pour rappeler à M. Dunton le principe prôné par son rapport, celui de «l'égalité entre les deux peuples fondateurs», principe qui, a-t-il dit, a inspiré les auteurs du Livre blanc sur la souveraineté-association.

Après un assez vif échange, les deux hommes se sont entendus pour dire que s'ils étaient

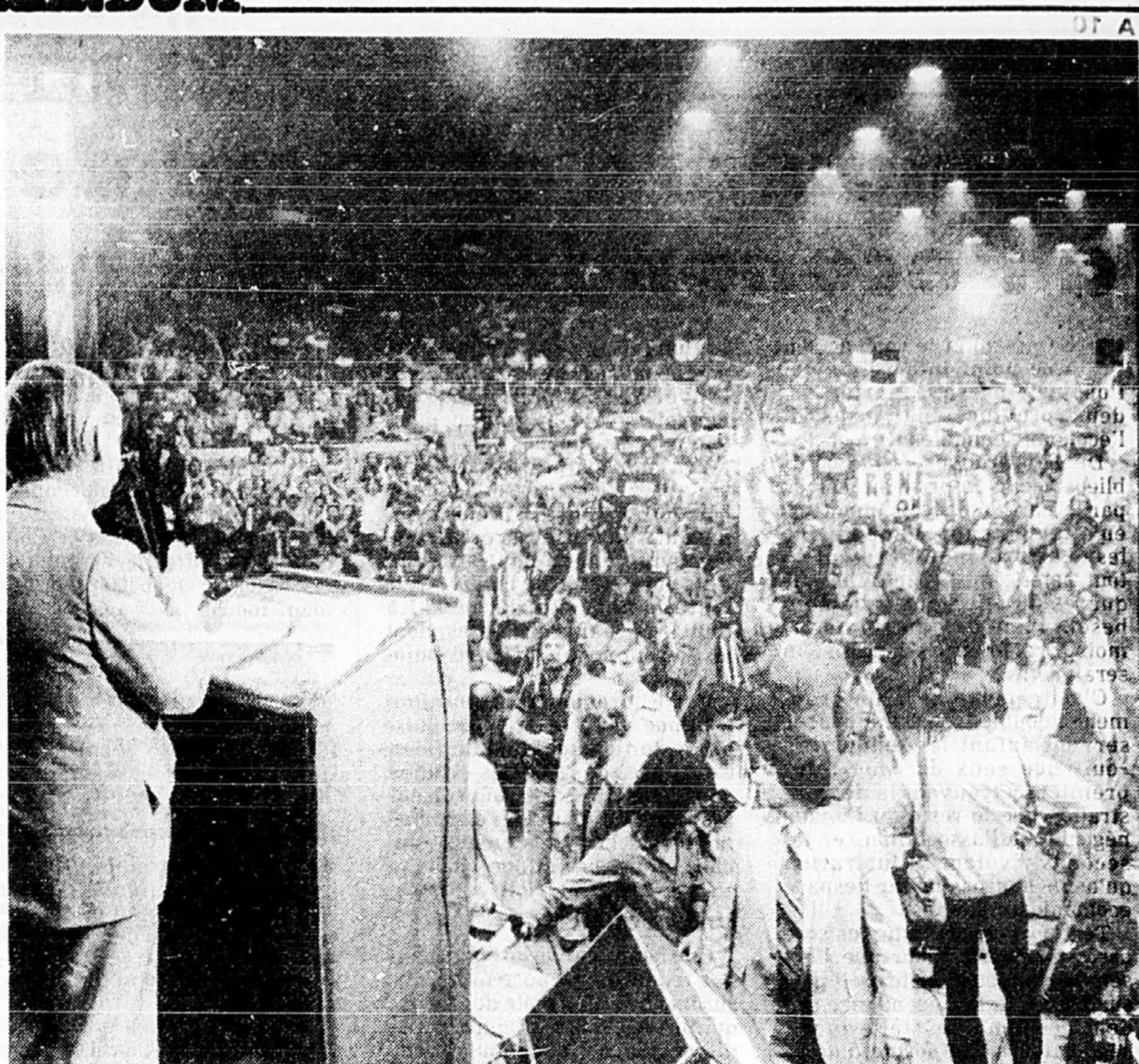


photo Robert Nadon, LA PRESSE

René Lévesque a attiré 13,000 personnes à son programme double d'hier soir, à Verdun et Laval.

d'accord sur le principe, ils ne s'entendaient visiblement pas sur les moyens et les institutions politiques nécessaires pour le réaliser.

Plus tôt, le premier ministre avait participé à deux lignes ouvertes, une en anglais à CFCF et l'autre en français à CKVL. Le message sur lequel il avait insisté à ces occasions était que, quoi qu'on en dise, le reste du

Canada allait accepter de négocier avec le Québec après un «oui».

Il citait notamment son homologue de Terre-Neuve, M. Bryan Peckford, selon lequel il faudrait prendre la peine d'étudier les propositions de la souveraineté-association dans le reste du Canada, ainsi que le sondage récent de la télévision publique ontarienne selon lequel, explique

M. Lévesque, «si on dit «oui», 63 pour cent des Ontariens pensent qu'il faut négocier, mais si on dit «non», 67 pour cent d'entre eux pensent qu'il faut en rester au statu quo».

N. Lévesque s'est d'autre part abstenu de commenter le sondage du *Soleil* et du *Devoir*, sauf pour dire qu'encre une fois, il y avait là une majorité de «oui» chez les francophones.



photo Pierre McCann, LA PRESSE

M. Ryan s'est vu remettre une pétition de 5000 francophones du comité pro-canadien du Manitoba.

## Ryan croit possible de recueillir une majorité de voix francophones

Le chef du camp du «non», M. Claude Ryan, croit maintenant possible de recueillir une majorité de voix francophones dans l'ensemble du Québec lors du référendum.

### CLAUDE-V. MARSOLAIS

C'est ce qu'il a affirmé hier à l'émission «Face à face» de CKVL alors qu'il était interrogé par les animateurs Mathias Rioux et Jean Cournoyer au sujet du sondage Pinard-Hamilton qui accorde une nette avance de 12 points au camp du «non».

Par ailleurs, dans l'hypothèse d'une victoire de son camp, il ne croit pas que le premier ministre Lévesque soit un négociateur indélicat lors des prochaines conférences constitutionnelles que le premier ministre Trudeau s'est engagé à convoquer d'ici à la fin de l'été.

«M. Lévesque a toujours prétendu qu'il ne croyait pas au système fédéral. Alors, je ne crois pas qu'il soit un négociateur indélicat», a dit M. Ryan.

Selon lui, tout ce que M. Lévesque pourra faire sera de déclencher des élections générales dès cet automne car il ne voit pas de prétexte pour faire durer le suspense plus longtemps.

De son Livre beige, M. Ryan a dit qu'il n'a pas l'intention de le faire entériner par la population lors d'un référendum. Il va plutôt l'expliquer durant la prochaine

campagne électorale et il y fera des améliorations à la lumière des suggestions que des groupes lui feront. Et s'il est porté au pouvoir, il ira le négocier avec M. Trudeau.

A M. Rioux qui s'interrogeait sur ses capacités d'aller négocier avec le premier ministre canadien, avec qui il a fraternisé pendant la campagne référendaire, M. Ryan a répondu qu'il ne fallait pas s'inquiéter puisqu'il avait beaucoup de divergences avec M. Trudeau et qu'il les avait déjà exprimées. «Vous savez, on ne fait pas ce qu'on veut avec moi», a-t-il lancé lapidairement.

M. Ryan s'est fait reprocher par l'animateur reconnu pour ses sympathies péquistes d'avoir fait preuve de mollesse en ce qui touche les accusations de racisme portées par le Dr Fortas à l'endroit du Parti québécois et au sujet de la publicité du fédéral pendant la campagne référendaire.

«J'ai parlé au Dr Fortas, s'est défendu le président du «non». Je lui ai dit de faire attention à son langage, mais de là à l'excommunier pour avoir prononcé quelques mots de trop, je ne pense pas que je devais aller aussi loin.»

Quant à la publicité fédérale, il estime qu'Ottawa était dans son droit de publiciser ses programmes même si le «Non merci, ça se dit bien» lui apparaissait de mauvais goût.

### 600 universitaires pour le «non»

Au cours de l'avant-midi, M. Ryan avait reçu une pétition de 600 universitaires québécois qui appuient son camp, par l'intermédiaire de Mme Thérèse Gouin-Descary, professeur de psychologie de l'Université de Montréal. Le chef du «non» s'est réjoui de cette initiative car il craignait que, sous la pression d'une immense propagande bien orchestrée et d'une certaine complaisance dans les milieux universitaires, le Québec ne soit en train de s'orienter vers un conformisme intellectuel et politique.

Par la suite, M. Maurice Prince, du comité procanadien du Manitoba, devait lui remettre une autre pétition de 5,000 francophones de cette province de l'Ouest, appuyant la campagne du «non». A cette occasion, M. Prince a accusé l'exécutif de la société franco-manitobaine et d'autres organismes francophones hors Québec de les avoir trahis et reniés en se prononçant en faveur d'un Québec souverain.

Le porte-parole des Manitobains a suggéré au gouvernement fédéral de ne plus subventionner à l'avenir les groupes qui divisent le pays.

En soirée, M. Ryan s'est amené en hélicoptère à une assemblée publique qui se tenait à la Cité des Jeunes de Maniwaki devant une salle comble.

## L'ACTUALITÉ RÉFÉRENDATAIRE

### Party au 24 Sussex

Confiant de voir le camp du «non» remporter la victoire mardi soir prochain, le premier ministre Trudeau a déjà invité tous les membres de son caucus national, députés et sénateurs, accompagnés de leurs épouses, à une grande réception mercredi soir prochain au 24 Sussex à Ottawa.

Un porte-parole du bureau du premier ministre a confirmé que des invitations avaient été envoyées, mais il a signalé qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une réception pour fêter la victoire fédéraliste. «C'est la coutume après chaque élection de la part du premier ministre d'inviter son caucus à une grande réception», a-t-il signalé. Il a toutefois reconnu que quelle soit la raison officielle de la réception c'est le référendum et la victoire du «non» si c'est le cas, qu'on fêtera.

### Le syndicat proteste

Le responsable des émissions d'affaires publiques à Télé-Métropole, M. Claude Lapointe, a confirmé à LA PRESSE, hier matin, que seul le premier ministre Trudeau sera l'invité de Marc Laurendeau, dimanche soir, entre 23 heures et 23 h 30, à l'émission «Les gens qui font l'événement». On sait que cette émission sera la dernière émission d'affaires publiques portant sur le référendum avant le black out des ondes qui débutera à minuit dimanche soir. Les dirigeants du comité du «oui» ont tout fait, jusqu'à la dernière minute, pour que le premier ministre Lévesque soit également invité à l'émission, mais les dirigeants de Télé-Métropole sont demeurés intraitables sur ce sujet. Décision que dénonce le syndicat des journalistes de Télé-Métropole qui estime que cette attitude «tout comme le versement de \$10,000 à Pro-

Canada, démontre clairement le parti-pris favorable de cette station de télévision à la thèse du «non» dans le présent débat référendaire».

### Contre Davis

Quelque 150 citoyens ontariens ont acheté un espace publicitaire dans un quotidien anglophone de la capitale fédérale pour endosser le droit du Québec à l'autodétermination et condamner les déclarations de Bill Davis à l'effet qu'il n'entendait pas négocier advenant un «oui» au référendum. Le Québec est une nation et nous sommes disposés à négocier, affirment les signataires, nous savons que ce n'est pas une province comme les autres.

### Castonguay éapiste

Claude Castonguay n'a répondu ni oui ni non quand on lui a demandé, hier midi, s'il serait du prochain débat constitutionnel qui reprendra forcément lors des prochaines élections générales. «Une chose à la fois, a-t-il dit, je m'occupe d'abord du référendum, après on

verra. Comme mon ami Morin (Claude), j'aime procéder étape par étape.»

### Pique-nique

Le Mouvement des étudiants pour le «oui» sea très actif dans la Vieille Capitale tout au long du week-end: en plus de diffuser le plus largement possible (via des tracts, des banderoles et des affiches collées en des points stratégiques) son nouveau «oui», c'est pour nous», que les étudiants veulent adresser surtout aux personnes âgées, le MEOL organise demain un énorme pique-nique à l'université Laval. Au programme: des parachutistes qui sauteront pour le «oui», Ti-Dré Godbout qui a marché de Hull à Québec pour le «oui» ainsi que des aéroliers et des clowns.

### Crosbie insulté

Dans leur zèle pour faire voter «non» au référendum, les députés libéraux du Québec ont insulté Terre-Neuve, dit M. John Crosbie, ancien ministre conservateur des Finances. Il a expliqué, hier en conférence de pres-

se qu'un bulletin de propagande envoyé à leurs électeurs par les 74 députés contenait une carte géographique montrant l'aspect du Canada si le Québec n'en faisait pas partie.

La carte montre un vide, celui du Québec, mais il manquait le Labrador! Cela peut avoir été fait par inadvertance, dit M. Crosbie, mais j'ai peine à le croire.

### Haitiens

Le Comité des Haitiens pour le «non» considère qu'un article publié sous le titre «Les Haitiens et le référendum» laisse entendre que cette communauté est en faveur du projet du gouvernement du Québec. Selon le comité, la très grande majorité des Haitiens du Québec, encore traumatisés par le régime d'un pays pourtant souverain et indépendant, estiment que la liberté, la démocratie et la sécurité sont du côté d'Ottawa et que le nationalisme outrancier des tenants du «oui» n'est pas pour rassurer un immigrant, surtout quand ce dernier ne peut se confondre à la majorité.

### Pas de félicitations

Un député libéral a échoué hier dans sa tentative de faire voter aux Communes des félicitations à MM. Trudeau et Clark pour leur participation à la campagne référendaire du Québec, le NPD s'étant opposé à la résolution. M. Brian Tobin, de Terre-Neuve, voulait qu'on les félicitât de cette «superbe et remarquable contribution» au débat. Ses collègues libéraux l'ont applaudi et M. Trudeau a écouté avec le sourire. La plupart des conservateurs sont restés silencieux mais le néo-démocrate Robert Rae et deux ou trois autres de son parti ont fait entendre un «non» retentissant quand le président, Mme Jeanne Sauvé, a demandé s'il y avait consentement unanime.

### Africains

Le rassemblement des Africains au Québec reconnaît «comme inaliénable et universel le droit de tous les peuples à l'autodétermination» et se désolidarise des propos tenus récemment par le Dr André Fortas lors d'une assemblée des Québécois pour le «non».



## LE RÉFÉRENDUM

SELON TRUDEAU

## Le référendum aura contribué au fédéralisme renouvelé

OTTAWA — Le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, a déclaré hier que la campagne référendaire au Québec aura eu à tout le moins l'avantage de faire avancer chez les Canadiens la cause du fédéralisme renouvelé, et que le gouvernement du Québec ne sortira pas affaibli d'une éventuelle victoire du «non» le 20 mai au soir.

GILBERT LAVOIE  
de notre bureau d'Ottawa

«S'il y a eu un avantage au référendum québécois, c'est que cela a éveillé dans l'esprit de la population, non seulement du Québec mais de tout le pays, la réalité qu'il faut vraiment déboucher sur une nouvelle constitution», a expliqué M. Trudeau lors de l'enregistrement de l'émission «Les gens qui font l'événement» qui sera diffusée demain soir sur les ondes du réseau TVA.

Le premier ministre a déclaré qu'auparavant, beaucoup des discussions tenues sur la réforme constitutionnelle, l'ont été au niveau des fonctionnaires, et

étaient mal comprises par la population. «Jusqu'à présent, je pense que la population, surtout des autres provinces, voyait ça un peu comme des jeux de blocs des gouvernements qui tiraient l'un contre l'autre. Maintenant je pense que le sentiment à travers le Canada, c'est qu'il y a un enjeu très grave, qu'il faut une nouvelle constitution sans quoi le pays ne tiendra pas longtemps, sans quoi il y aura d'autres référendums au Québec ou ailleurs et que les gens vont dire: si on ne peut pas s'entendre, séparons-nous.»

Le premier ministre a ajouté qu'un «oui» au référendum pourrait être productif, à la condition que M. René Lévesque s'amène ensuite à Ottawa pour discuter du renouvellement du fédéralisme, ce dont il a dit douter. Il a soutenu que le gouvernement du Québec ne sortirait pas affaibli d'une victoire du «non» au référendum: «Ça dévaloriserait M. Lévesque pour obtenir la souveraineté-association ou la souveraineté tout court, mais ça ne l'empêcherait pas d'avoir un gouvernement légitime jusqu'en tout cas aux prochaines élec-

tions. Le rapport de forces ne sera pas changé en ce sens que la constitution sera toujours la même.» M. Trudeau a ajouté que M. Lévesque sera «respecté et bienvenu» s'il choisit, après le référendum, de «redevenir le bon gouvernement qu'il avait promis de former en 1976». «A ce moment-là, on lui dira: vous êtes un bon gouvernement, le peuple a mis la souveraineté-association de côté, négocions vraiment comment on peut l'améliorer ce fédéralisme-là.»

Au sujet de la réforme constitutionnelle, M. Trudeau a signalé qu'il serait impossible de satisfaire pleinement toutes les provinces. «C'est clair qu'ils voudraient la totalité des pouvoirs et que le gouvernement central ne sera qu'un pantin. Pour beaucoup d'entre eux, c'est ce qu'ils demandent et effectivement la définition de fédéralisme par M. Loughheed par exemple, c'est une chose qui marche avec onze chefs de gouvernements qui se mettent autour de la table et qui s'entendent sur un certain nombre de problèmes. Mais ce n'est pas ça ma définition du fédéralisme, moi je crois

que le gouvernement du Canada doit rester fort.»

Interrogé sur la décision de son gouvernement de reprendre en main Loto Canada, cédé aux provinces par le gouvernement conservateur, et de disputer la juridiction provinciale de Terre-Neuve sur les ressources minières sous-marines, M. Trudeau a déclaré que c'est M. Clark, par faiblesse, qui avait mis de côté les ententes conclues préalablement par les libéraux avec les provinces à ce sujet.

Le premier ministre s'est par ailleurs défendu d'avoir mis sur les tablettes le rapport de la Commission Pepin-Robarts. Il a expliqué qu'un gouvernement «tire ce qu'il peut» des commissions d'enquête, et qu'il a fait du rapport de celle de l'Unité canadienne, la même chose qu'il avait fait avec celui de la Commission Laurendeau-Dunton, soit en retenir certaines suggestions.

Interrogé enfin sur la publicité accrue des ministères fédéraux au Québec pendant la campagne référendaire, M. Trudeau a soutenu que le gouvernement du Québec a fait la même chose.

## Parlons d'affaires



Paul Longpré

VAL D'OR — Parler politique dans le Nord-Ouest québécois, c'est parler affaires. Or, le bloc solide d'hommes d'affaires, libéral et fédéraliste, qui faisait la loi jusqu'à tout récemment a subi une brèche sérieuse qu'il tente de colmater à l'occasion de la campagne référendaire.

Un symbole: le directeur général de la Caisse d'entraide économique de Val d'Or, M. André Pelletier, fait campagne pour le «oui». Autre symbole: le ministre Jacques Parizeau a réussi à attirer hier une bonne cinquantaine d'hommes d'affaires pour le «oui» du comté d'Abitibi-Est.

Le phénomène est tout nouveau. Il n'y a pas si longtemps encore, l'économie de Val d'Or, 22,000 habitants, principale ville d'une circonscription qui s'étend jusqu'à Chibougamau et la Baie James, en passant par Senneville, était dominée à 100 pour cent par quelques multinationales minières (or, cuivre, zinc et argent). La révolution tranquille est passée par là et a donné naissance à toute une génération d'entrepreneurs audacieux qui se sont acharnés à diversifier la base économique du Nord-Ouest. Le résultat, aujourd'hui, c'est que les mines ne représentent plus que 30 pour cent de l'économie de Val d'Or. La nouvelle élite des PME contrôlait il y a encore cinq ans toute la politique locale. Certains d'entre ces hommes d'affaires sont millionnaires, tel M. Jean-Jacques Cossette, partisan du «non», qui roule Rolls Royce et Mercedes.

Mais une deuxième révolution s'est opérée, politique celle-là, qui a porté au pouvoir en novembre 1976 un député péquiste pour le comté d'Abitibi-Est, M. Jean-Paul Bordeleau, 37 ans, technicien en architecture. Il est vrai que sa majorité lui est venue du nord du comté: Chibougamau (51 pour cent), Chapais (53 pour cent), Lebel-sur-Quévillon (54 pour cent). Mais à Val d'Or même, il s'est tout de même classé premier avec 31 pour cent du suffrage.

Du côté du «non», on interprète ces résultats électoraux comme un accident qui ne se répètera pas. Le référendum, dit-on, c'est une autre histoire, puisqu'il s'agit cette fois de choisir entre le Québec et le Canada et non d'élire un député. Mais il faudrait rappeler que la dernière élection au nord-ouest a précisément porté sur ce thème: «Non au séparatisme et au socialisme».

Le président du comité du «non» pour Val d'Or, M. Clément Fontaine, administrateur et président du club Richelieu International, fait valoir que les considérations économiques feront pencher la balance en faveur du «non», tant à Val d'Or que dans l'ensemble du Nord-Ouest.

A son avis, la question linguistique ne pèse pas lourd ici, puisque Val d'Or a déjà été anglophone à 40 pour cent et s'en est très bien portée. Quant au pouvoir de négocier avec le fédéral et les autres provinces, Québec l'a toujours eu. Il s'indigne du fait que l'affichage routier, au Québec, soit devenu unilingue et rappelle le fait qu'aucun pays africain n'a obtenu son statut d'Etat souverain sans connaître la guerre civile. Le facteur de redistribution de la richesse collective, dans le fédéralisme canadien, par ailleurs, lui apparaît comme le meilleur gage de sécurité économique pour Québec. «Il ne faut pas nous conter d'histoires, dit-il, le Québec n'a pas les moyens de développer ses richesses naturelles sans recourir à des capitaux extérieurs.»

Le directeur général de la Caisse d'entraide économique,

qui prend bien soin de mentionner que ses opinions personnelles n'engagent pas l'institution, tient un tout autre discours. Ex-président de l'Association libérale du comté, M. Pelletier a quitté le PLQ en 1975 et il a adhéré au PQ l'an passé parce qu'il «se sentait de moins en moins à l'aise sur la question nationale». Et, dans son optique, la question nationale englobe à la fois la culture et les affaires, de même que les pouvoirs fiscaux et législatifs.

M. Pelletier, 39 ans, a fait carrière dans les sociétés de prêts. Pendant cinq ans, de l'âge de 16 à 21 ans, il a vécu en Ontario et est revenu à Val d'Or avec un accent «franglais» qui, rappelle-t-il, était très bien porté dans ce temps-là. Il a accédé à la direction de la Caisse d'entraide économique il y a deux ans. L'institution, née il y a cinq ans, a atteint le \$20 millions d'actif et a contribué largement au financement des petites et moyennes entreprises dans la région. Il confesse que son implication pour le «oui» lui a «rendu la vie passablement plus difficile qu'il ne l'aurait cru». Un certain nombre de défenseurs du «non» prédisent même qu'il pourrait perdre son poste, tandis que d'autres dans le camp du «oui» veulent qu'il devienne le prochain maire de Val d'Or.

Selon M. Pelletier, les Québécois, à condition qu'ils se donnent les outils appropriés, sont tout à fait capables de prendre en main leur développement. Et ils l'ont prouvé. Ainsi, note-t-il, lorsque le ministre Kevin Drummond, dans le cabinet Bourassa, a enlevé les concessions forestières aux grandes multinationales pour les mettre à la disposition des petits entrepreneurs, le Nord-Ouest s'est rapidement donné une industrie de transformation du bois qui a atteint déjà le chiffre d'affaires de \$300 millions par année. Il en va de même des allègements fiscaux de 166 pour cent consentis par le ministre Parizeau aux investisseurs québécois dans le secteur minier, cela, devrait porter des fruits bénéfiques à très court terme. Mais il en va autrement, dit-il, lorsque notre développement dépend d'un gouvernement dont la majorité nous échappe. Ainsi, Ottawa se fait tirer l'oreille depuis un an pour subventionner un projet d'usine de pâtes et papier à Amos, la première usine qui serait entièrement contrôlée par des intérêts québécois, tandis qu'il accorde en trois jours de négociations \$300 millions pour empêcher la faillite de la multinationale Chrysler, à Windsor. C'est encore Ottawa, ajoute-t-il, qui finance généreusement la construction d'une usine de smeltage à Timmins, en Ontario, à la frontière du Nord-Ouest québécois, tandis que celle de Rouyn-Noranda est menacée de fermer ses portes à moins de découverte miraculeuse de nouveaux filons miniers.

Pendant ce temps, un sondage réalisé par l'Université du Québec dans le Nord-Ouest et Radio-Nord donne le «oui» en avance de 9 points dans l'ensemble des quatre circonscriptions de l'Abitibi-Témiscamingue. A Val d'Or, le sondage donne 40 pour cent au «oui» et 25 pour cent au «non» avec un taux de 33 pour cent d'indécis. Dans les deux camps, les résultats sont pris avec un grain de sel. On s'entend pour dire que le taux d'indécision est élevé et se retrouve principalement dans le vieux bassin créditiste.

Autrement dit, il y a une brèche, bien sûr, et les quelque 12,000 travailleurs de la Baie James vont l'élargir considérablement, mais elle ne sera probablement pas assez large pour livrer passage à un gros «oui».

## Le cercle vicieux devra être brisé, dit Bussiès

Donnant à son tour son interprétation de la déclaration de Pierre Trudeau, à l'effet que les députés fédéraux du Québec mettaient leurs sièges en jeu pour appuyer leur engagement de réformer la constitution, le ministre d'Etat aux Finances, Pierre Bussiès, s'est dit d'avis hier que cela signifiait que le cercle vicieux actuel devra être brisé pendant

le mandat en cours, à défaut de quoi «nous serons mal à l'aise de nous présenter à nouveau devant l'électorat». Selon le député de Charlesbourg, on ne peut plus penser en termes de 10 ou 15 ans et si l'impasse n'est pas dénouée par des compromis de toutes les parties en cause, «quelqu'un devra trouver une formule et trancher le débat».



Jean Garon est populaire et il en est conscient.

## Jean Garon trouve qu'on l'a trop peu utilisé

ST-EPHANE — Campagne référendaire ou pas, pour Jean Garon, le ministre de l'Agriculture du Québec, chaque jour ou presque est une journée de «fou». Jeudi dernier par exemple: coucher à trois heures du matin, lever à 6 heures, départ pour Alma à 7 heures, rencontre avec un groupe d'agriculteurs, retour à Québec. Ensuite en après-midi, départ en voiture pour Saint-Ephémère près de Rivière-du-Loup et en soirée, participation à une assemblée publique.

PIERRE GINGRAS

Pourtant, malgré le travail acharné qu'il a consacré au référendum, Jean Garon est peut-être le grand oublié de cette campagne. S'il avait pris la parole à trois reprises dans le débat sur la question, on a peu ou pas entendu parler de lui durant le sprint final. D'ailleurs il laisse entendre, à contrecœur, qu'on aurait pu utiliser ses services de façon beaucoup plus efficace...

L'agriculture est un thème qui aurait pu être rentable pour le «oui». Jean Garon est populaire et il en est conscient. Son allure d'agriculteur qui a bien réussi, sa voix caverneuse et son langage coloré le rendent sympathique aux producteurs agricoles et ne laissent personne indifférent.

Jeudi, à Saint-Cœur-de-Marie près d'Alma au Lac-Saint-Jean, ils étaient une cinquantaine à avoir délaissé la semence pour l'entendre. Il était 9 h du matin. Sans texte, en mêlant le geste à la parole, il rassure l'auditoire. «Les subsides fédéraux sur le lait vont être versés par Québec si la province récupère ses impôts. C'est évident. M. Lévesque l'a promis», dit-il.

Ensuite, il démolit les chiffres avancés par les tenants du «non». «Le ministre Whelan dit à tout le monde qu'à l'exception des céréales, le Québec agricole contribue pour le tiers à l'aide alimentaire étrangère fédérale. Il oublie de vous dire que les céréales représentent 80 p. cent de cette aide et que sur les \$210 millions dépensés par Ottawa dans ce domaine les achats effectués au Québec ne représentent que 6 p. cent. Est-ce normal?...»

Il parle alors des chevauchements inutiles des deux ministères. Le message est à la fin, dit sur un ton calme, toujours avec humour. «Le référendum, c'est comme ouvrir une porte. L'autre bord de la porte un bel avenir vous attend. Si vous dites «oui», vous pourrez ouvrir la porte et regarder ce qui se passe. Si ça fait pas votre affaire, vous pourrez voter «non» au deuxième référendum. Mais si vous votez «non» le 20 mai, vous pourrez même pas voir ce qu'il y a l'autre bord. Ça n'a pas de bon sens...»

Les agriculteurs sont heureux. Le ministre est venu leur parler et ils applaudissent longuement. On le sent à l'aise, satisfait. On est loin du temps, en 1961, où Jean Garon parlait du RIN avec Lucien Lessard devant des salles de 7 ou 8 personnes. Même Mme Lessard prenait place dans la «foule» pour «faire plus de monde», comme dit M. Garon. Professeur de droit à l'Université Laval, il est un membre fondateur du Parti québécois.

Chez les agriculteurs rencontrés au cours de la tournée de jeudi, l'optimisme est de mise car plusieurs pétitions pour le «oui» ont connu un succès inespéré dans ce milieu. Bien sûr, on admet que la bataille du camp du «non» sur la coupure éventuelle des subsides aux producteurs de lait de transformation

(ils sont 15,000 au Québec) advenant l'indépendance, aura un impact certain. Même M. Garon le reconnaît.

Mais politicien jusqu'au bout des doigts, l'avocat de 42 ans sait jouer avec les mots et calculer ses effets. «Je n'ai rien contre le Canada, disait-il à Saint-Ephémère, mais je choisirais bien la Floride avant les Rocheuses.» Et comme pour achever sa victime, il ajoute: «Avec tout l'argent qu'on donne au fédéral en matière agricole, on pourrait engager facilement tous les fonctionnaires fédéraux du ministère de l'Agriculture. Mais si vous calculez bien, dans ce cas-là, on aurait même 1,300 fonctionnaires gratuits...»

Jean Garon est en campagne référendaire depuis janvier. Depuis le début de la bataille finale, il a réglé le dossier des Florales — des centaines d'heures de travail, dit-il — et il est parti faire campagne pour le «oui». Ceux qui le voient et l'entendent parler sont souvent convaincus. Mais il y a les autres, ceux qu'il n'a pas rencontrés... Selon lui, le «oui» l'emportera dans la classe agricole. Pas d'enthousiasme. Une affirmation de politicien? Il attend toujours la montée de la vague finale. Il y travaille encore et jusqu'à lundi. Mais la partie est difficile. «Maudit qu'il est bon. Et il parle pour se faire comprendre. C'est de valeur que les autres (agriculteurs) ne puissent pas le rencontrer aussi...», confiait un fermier à sa femme après le discours du ministre à Saint-Ephémère.

Et puis, tard en soirée, on lui demande si une défaite du «oui» ne le démoraliserait pas trop, lui qui est en politique depuis 20 ans. Long moment de réflexion. Il lève un peu la voix et dit: «Le succès est toujours le fruit du dernier essai...»

## Le maire Trépanier dit OUI

A quelques jours du référendum, le comité du «oui» a pu annoncer hier trois nouvelles adhésions d'importance: le maire de Granby, Paul-O. Trépanier, l'ex-député libéral provincial Roger Lapointe et un candidat conservateur à l'élection de 79, Paul Lavigne.

Dans le cas du maire Trépanier, il ne s'agit pas d'une surprise. Même s'il n'avait jamais voulu s'engager officiellement, M. Trépanier avait multiplié les déclarations qui laissaient croire qu'il allait voter «oui».

Hier, il a expliqué que trois raisons motivaient son engagement officiel: le débat dépasse les engagements politiques puisqu'il s'agit de l'engagement d'un peuple; «je veux avoir un courage égal à celui des nombreux maires du Québec et de la région qui se sont prononcés» et enfin, «je n'admet pas l'agression de ceux qui, par anticipation, ne veulent pas négocier le choix libre d'un peuple».

M. Trépanier a aussi décidé de participer activement aux derniers jours de la campagne.

Quant à Roger Lapointe, il a été député de la circonscription de Laurentides-Labellé entre 73 et 76. Paul Lavigne, enfin était candidat conservateur dans Drummond en 79.

## La LDH dénonce certaines anomalies

La Ligue des droits de l'homme a dénoncé hier certaines anomalies qui empêcheraient quelques centaines de citoyens du comté de Deux-Montagnes de se prévaloir de leur droit de vote mardi prochain, lors du référendum.

A la suite d'une plainte logée par M. Georges Dubreuil, d'Oké, la Ligue a fait enquête pour constater qu'à la différence des copies de liste reçues par l'ensemble des électeurs québécois, celles des sections rurales de Deux-Montagnes comportaient la mention que la période de révision de la liste s'étendait du 23 avril 1980 au 10 mai 1980, alors que la période légale se terminait le 3 mai 1980. Selon M. Dubreuil, le président d'élections du comté, M. J. Dorion, a confirmé que la période légale s'étendait jusqu'au 10 mai.

La Ligue dénonce aussi le fait que 150 Indiens de la réserve d'Oké ne pourront voter, tout simplement parce que les recenseurs ont oublié de les inscrire.

Au bureau du président d'élections de Deux-Montagnes, on a confirmé hier à LA PRESSE que cette situation était due à une erreur bureaucratique regrettable.



## LE RÉFÉRENDUM

VICTOR GOLDBLOOM:

## Le nationalisme du PQ est ouvert aux minorités

■ Tout en gardant la neutralité qui sied au premier Juif à siéger comme président du Conseil canadien des chrétiens et des Juifs, M. Victor Goldbloom, ancien député de d'Arcy-McGee et ministre sous Robert Bourassa, s'en est pris hier à plusieurs des arguments mis de l'avant

## LAVAL LE BORGNE

par les fédéralistes pour le «non»; il a de plus lancé à sa façon un appel en faveur de l'égalité des deux peuples fondateurs et rappelé que le nationalisme incarné par le PQ n'est pas de ceux qu'ont connus les Juifs, et d'autres peuples, sous d'autres régimes.

Dès le début de son entretien avec LA PRESSE, M. Goldbloom a tenu à préciser qu'il parlerait en tant que Québécois. Sans vouloir minimiser la portée du référendum du 20 mai prochain, il soutient que le problème demeurera entier, le 21 mai.

Et le problème, il le définit comme suit: «Grosso modo, et cela est vrai pour des millions de citoyens canadiens, on peut mettre autour de la même table un Canadien de l'Ouest, et un Canadien des Maritimes, un Canadien blanc et un Canadien noir, un Canadien chrétien et un Canadien juif, et ils seront à même de se parler.

«Mais si l'on assoit à la même table un Canadien anglais et un Canadien français, dans la majorité des cas ils auront de la misère à se parler, à se comprendre; brutalement, c'est ça le problème.»

Abordant du même souffle la question des richesses naturelles

du Canada et de l'économie, deux arguments invoqués avec insistance par le camp du «non» lorsqu'ils disent qu'un vote pour le «oui» priverait «nos enfants de ces immenses richesses qui leur appartiennent en tant que Canadiens», l'ex-député de d'Arcy-McGee dit:

«Le Canada nous apparaît plus facilement sous son aspect économique; mais il est faux de le ramener exclusivement à cette dimension-là. Peu importe le résultat, le référendum n'aura rien changé au fait fondamental que celui qui parle français se sent moins chez lui dans neuf des dix provinces qu'au Québec.»

Et il s'attaque du même coup au bilinguisme mis en place par les libéraux de Pierre Elliott Trudeau: «C'est très bien de devenir bilingue, d'apprendre une autre langue à l'école; mais ce bilinguisme-là ne règle rien, puisque si l'on n'a pas l'occasion de se servir de l'autre langue, on la perd.

«La solution se trouve plutôt dans le développement de ce que j'appellerais un certain pourcentage d'agents de communications qui feraient le pont entre les deux groupes», dit-il là-dessus.

## L'égalité des deux peuples

M. Goldbloom se prononce aussi pour l'égalité des deux peuples, des deux nations, sans toutefois utiliser l'expression parce que, dit-il, «elle porte trop à controverse».

«Les grands historiens canadiens, qu'ils soient français ou anglais, s'accordent tous pour dire que le pacte confédératif

était perçu par les leaders canadiens-français comme une entente d'égal à égal.

«Je suis convaincu que si tel n'avait pas été le cas, ils (les Canadiens français qui ont fondé la Confédération canadienne il y a plus de cent ans) n'auraient jamais accepté la constitution actuelle», de dire le pdg du Conseil canadien des chrétiens et des Juifs.

Le référendum, pour lui, est un événement qui surpasse en importance toutes les conférences constitutionnelles additionnées ensemble. «Nonobstant les conférences constitutionnelles, le fait de l'existence du référendum et de la question que je qualifierais de préliminaire, dans le sens qu'un autre référendum est prévu, ce référendum et cette question posent le problème constitutionnel avec une acuité sans précédent», soutient-il.

«Les fédéralistes auront le devoir absolu d'engager des discussions qui aboutiront à la satisfaction des Canadiens des deux langues», ajoute M. Goldbloom.

## Québec très démocratique

Quant à l'avenir d'un Québec souverain, il le voit dans une perspective plutôt rassurante.

«Depuis 1945, nous avons assisté à un mouvement massif vers l'autodétermination dans le monde entier. Très peu de ces nouveaux pays y ont accédé (à la souveraineté) d'une façon aussi pacifique et démocratique que le Québec; c'est pas mal extraordinaire», répond-il aux tenants du «non» qui, jusqu'ici, ont peint un tableau plutôt sombre d'un Québec indépendant.

Enfin, M. Goldbloom a rappelé à LA PRESSE un des principaux points de sa conférence à l'Université Laval, en février dernier, relativement au nationalisme du PQ. Il veut comme preuve de l'ouverture d'esprit de ce nationalisme envers les minorités le fait que le gouvernement du PQ a réalisé des promesses du gouvernement libéral à l'égard de la minorité juive, alors que rien ne l'y obligeait, et même alors qu'on aurait pu s'attendre à d'autre chose, connaissant le «penchant» libéral de cette minorité.

Il a dit que le gouvernement Bourassa avait promis des subventions pour l'agrandissement de l'hôpital juif Maimonides. «Rien n'obligeait le cabinet de René Lévesque qui aurait pu facilement plaider l'austérité le lendemain de sa victoire, qui aurait pu dire qu'il fallait mettre de l'ordre dans les finances du Québec, pour justifier le refus de cette subvention promise par les libéraux. Mais il a respecté la promesse du cabinet Bourassa».

Et il rappelle enfin que le ministère de l'Éducation reconduisait d'année en année des subventions aux écoles juives confessionnelles, sous Bourassa, en disant à chaque année que c'était la dernière. Le «PQ aurait pu facilement y mettre fin et personne n'aurait pu le critiquer; mais il a poursuivi, et poursuit encore, ce programme de subventions.»

A la fin de l'entretien, lorsqu'on lui a souligné ne pas lui avoir demandé de quel côté il voterait le 20 mai, M. Goldbloom a dit: «C'est très bien. Vous connaissez ma réponse, de toute façon.»

## Corinne Côté-Lévesque emballée et satisfaite

■ Installée au coin d'une table de la cafétéria qui sert à ravitailler les organisateurs du Regroupement national pour le «oui», Mme Corinne Côté-Lévesque, après avoir adressé la parole à plus de 500 personnes, se déclare «emballée et satisfaite» de l'expérience extraordinaire qu'elle a vécue tout au long de la campagne référendaire.

Très stimulée par ses nombreux déplacements dans la province, elle dit conserver l'es-

## JACQUES BOUCHARD

poir d'une victoire le 20 mai même si les sondages publiés jusqu'à maintenant donnent une avance de quelques points aux tenants du «non».

Timide et réservée, Mme Côté-Lévesque confie en poussant un soupir de soulagement parce qu'elle n'avait plus enfin un micro sous le nez, que cette campagne référendaire avait été très valorisante pour elle, bien qu'elle n'en soit pas à sa première expérience puisqu'elle a été très active lors des campagnes électorales de 1973 et 1976.

Elle souligne, aussi avec un sourire au coin des lèvres, qu'elle a perçu le creux de la vague au début de l'autre semaine, mais que la situation s'est bien améliorée depuis, en ajoutant gentiment que pour elle, parler en public demeurait un supplice qu'elle accepte cependant de bon cœur pour la cause.



Corinne Côté-Lévesque a reçu hier midi une pétition de 19,421 noms de gens oeuvrant dans les milieux de la santé.

Et justement, c'est pour cette raison qu'hier midi elle a parlé devant une salle bondée de gens des milieux de la santé, qui lui ont remis une pétition de 19,421 noms qui ont signé une formule d'adhésion en faveur du «oui».

Après la gaffe des «Yvette» commise par le ministre Lise

Payette, c'est presque le dossier de Mme Côté-Lévesque de rassembler les femmes dissidentes en faveur de l'option défendue par son mari, le premier ministre René Lévesque.

Ainsi, elle a profité de l'occasion pour rendre un hommage particulier aux femmes qui oeuvrent en grand nombre dans les milieux de la santé.

«Toutes ces femmes qui aujourd'hui comme hier sont encore présentes et actives dans les moments décisifs de notre histoire», a ajouté Mme Côté-Lévesque, prouvant par cette pétition, qu'elles viennent parler aux

Québécois de leur santé collective.

«Nous dirons «oui» pour soigner cette maladie pernicieuse de l'inégalité que nous avons toujours diagnostiquée comme la grande cause de nos anémies, de nos malaises et de nos crises», a-t-elle conclu.

## La lutte FTQ-Ryan monte encore d'un cran

■ La FTQ semble devenir l'ennemi numéro deux du Parti libéral du Québec, tout de suite après le Parti québécois.

Hier, la dure lutte de mots que se livrent le chef libéral Claude Ryan et les dirigeants syndicaux Louis Laberge et Fernand Daoust a monté encore d'un cran

## PIERRE VENNET

alors que la FTQ a répliqué aux dures attaques du chef libéral, faites la veille en prétendant qu'elles sont le fait d'un politicien qui n'arrive pas à pénétrer dans les milieux de travail.

La FTQ, du même souffle, a nié consacrer quelque argent que ce soit à la campagne référendaire, d'autant plus que ses finances sont on ne peut plus précaires.

«M. Ryan rêverait sans doute d'être accueilli dans une usine comme il l'est lorsqu'il se présente dans le West Island, a lancé hier le secrétaire-général Fernand Daoust dans une déclaration écrite. Mais le fait qu'il fasse équipe avec les milieux financiers et patronaux explique son impopularité chez les travailleurs.»

Quant au travail de la FTQ en faveur du «oui», M. Daoust explique qu'il a consisté uniquement à diffuser auprès de ses membres la position votée démocratiquement, à plus de 90 pour cent, par les 2,100 délégués, venant de tous les milieux, qui participaient à son congrès. La FTQ n'a engagé aucune dépense supplémentaire.

«La FTQ n'a fait qu'exercer un droit démocratique reconnu par la loi. Il est totalement ridicule de comparer l'exercice de ce droit avec l'orgie de publicité venant du gouvernement fédéral et financée à coup de millions pris à même l'argent des contribuables. Une telle comparaison ne vise, de la part du chef du «non» qu'à camoufler les agissements scandaleux de ses partisans fédéraux», conclut le secrétaire-général dans sa déclaration.

## Dernier appel du Conseil des gens d'affaires en faveur du OUI

■ Le Conseil des gens d'affaires du Québec, le pendant de la Chambre de commerce du Québec, a lancé un dernier appel aux dirigeants des PME du Québec.

## GEORGES LAMON

bec non encore acquis au «oui», pour leur rappeler l'importance de mandater le gouvernement du Québec par un «oui» majoritaire.

Au cours d'une conférence de presse, hier midi à Montréal, M. M. André Charbonneau, président de l'organisme qui regroupe quelque 900 gens d'affaires essentiellement liés aux PME et dont 500 se sont déjà prononcés pour le «oui», a insisté sur le fait qu'il ne s'agit pas de «calculer si

le Québec peut ou non se payer la souveraineté-association. «Puisque pour les PME, selon lui, le choix est clair: «Il faut changer les choses.»

Il est d'ailleurs évident, selon le porte-parole de l'organisme, que pour les PME, il faut «un gouvernement qui négocie et qui rapatrie nos pouvoirs pour mettre en oeuvre une planification économique favorisant le développement des entreprises québécoises». Car, à son avis, «nous ne pouvons plus nous payer le luxe de deux gouvernements agissant chacun selon ses priorités et ses objectifs».

M. Charbonneau, a rappelé que depuis 76, avec l'élection du PQ, il s'est créé comme un vide par l'incertitude des grandes

entreprises, vide qui a permis aux PME de remplir ce «vacuum», tant et si bien qu'en 79, 60 p. 100 des 83.000 emplois créés au Québec furent l'oeuvre des PME.

Le président du Conseil a, par ailleurs, invité les dirigeants des PME à ne pas tomber dans le piège, sachant très bien le rôle que jouent les grandes entreprises au niveau de ce «quasi chantage» qu'elles ont exercé auprès du gouvernement du PQ.

Il a rappelé que ces mêmes grandes entreprises ont la mainmise sur les approvisionnements en matières premières, accordent des contrats de sous-traitance représentant la plus grande proportion du chiffre d'affaires des PME manufacturières et

monopolisent de plus en plus l'arrivée des produits sur les marchés, par le biais des réseaux de distribution.

Il n'y a donc qu'une alternative selon le Conseil des gens d'affaires du Québec. Ou bien l'on en reste à un statu quo qui risque de régresser ou bien l'on choisit de négocier avec nos actuels associés pour obtenir une part plus équitable de l'entreprise canadienne.

M. Charbonneau n'a pas caché que le changement faisait très peur aux hommes d'affaires, ce phénomène qui est actuellement omniprésent, et pourtant, il s'est dit aussi très surpris du nombre d'adhésions officielles pour le «oui».



André Charbonneau



## LE RÉFÉRENDUM

## LE DÉBAT À «L'ENJEU»

## Match nul Parizeau-Raynauld

■ C'est à un match nul que sont arrivés les critiques financiers des deux camps, Jacques Parizeau et André Raynauld, dans le premier débat

## ALAIN DUBUC

contradictoire qu'ils se sont livrés depuis le début de la lutte référendaire.

Les deux hommes, qui s'affrontaient hier soir sous les feux de la caméra à l'émission «L'Enjeu» de la télévision de Radio-Canada, se sont donné la réplique de façon sobre et froide, presque terne, mais ont fourni un excellent résumé des positions des deux camps sur les thèmes économiques.

Ce débat, très formel, où des interventions de deux minutes, sans interruption, se succédaient pendant une demi-heure, a été en quelque sorte favorisé par LA PRESSE, puisque c'est dans nos pages que le critique financier libéral André Raynauld a accusé son vis-à-vis de «se cacher» et que le ministre des Finances Parizeau a répondu en lançant un défi «n'importe où et n'importe quand».

Les échanges ont essentiellement porté sur les trois volets à incidence économique de la question sur laquelle voteront les

Québécois le 20 mai: le rapatriement des impôts, la monnaie commune et les avantages économiques de la souveraineté-association, auxquelles se sont greffées les questions connexes de l'énergie et du désir de négocier du reste du Canada.

Les deux hommes se sont limités à reprendre les arguments qu'ils ont répétés soir après soir tout au cours de la campagne et qu'ils avaient déjà figés il y a plus d'un mois dans un débat à l'Assemblée nationale.

## Les taxes

C'est André Raynauld qui a entamé le débat en affirmant qu'en 1978, si le Québec avait instauré la souveraineté-association et avait rapatrié tous ses impôts, «il y aurait une perte d'environ \$4 milliards qu'il faudrait combler soit par une hausse des taxes, soit une baisse des services ou par une augmentation du déficit». «Comment pouvez-vous dire que vous pourriez maintenir les services sans augmenter les taxes» a-t-il lancé.

M. Parizeau, admettant la véracité de ces chiffres, estime que «cela ne veut rien dire», parce que ce déficit resterait moins important par rapport aux dé-

penses que ce qu'encourt le gouvernement fédéral. «La situation financière du Québec en 1978 aurait été plus saine que celle du fédéral».

Pour Jacques Parizeau, la souveraineté-association implique deux choses, la souveraineté, soit le rapatriement des impôts comme levier économique, et l'association, «le maintien des choses qui existent déjà», la libre circulation et la monnaie commune.

André Raynauld se demande d'une part quel est l'avantage de tout ce processus, s'il ne change rien, et ensuite affirme que les restrictions que proposent les tenants du «oui» réduiront le niveau d'association, rappelant les bienfaits du fédéralisme, notamment la péréquation et le prix du pétrole.

## Pétrole

M. Parizeau s'inquiète peu de la perte du pétrole canadien à bon marché puisque d'ici quelques années le prix du pétrole canadien rattrapera les prix mondiaux. «On ne prendra pas un bail de 100 ans avec le fédéral pour un avantage qui durera 3 ou 4 ans».

A cela, M. Raynauld rétorque, soulignant que les transferts au

titre du pétrole ont atteint deux milliards en 1979, que rien ne permet d'affirmer que les prix canadiens rattraperont ceux de Chicago.

Ironique, André Raynauld, se demande quelle est la vraie position des tenants du «oui». La position officielle, celle de l'union monétaire, ou celle qu'a professée pendant des années le ministre Parizeau, la monnaie québécoise? Pour le critique financier du Parti libéral, le Canada ne négociera pas cette union monétaire et l'on se retrouvera avec une devise québécoise, avec tout ce que cela peut comporter d'inconvénients, de coûts et de risques.

M. Parizeau défend l'idée de monnaie commune parce que c'est «commode» pour les deux économies et parce que de toutes façons, le Québec ne peut espérer avoir de politique monétaire indépendante quand même le Canada n'en a pas, tout étant décidé à New York.

Et quant à savoir si le reste du Canada acceptera de négocier avec le Québec. «Bien sûr, affirme M. Parizeau, et surtout l'Ontario, parce que c'est dans son intérêt».

«On va négocier des petits détails ici et là», se limite à prédire André Raynauld.



photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Gilles Marcotte: il n'y a pas de lien entre la culture et la politique.

## Le cas paradoxal d'un écrivain pour le NON

■ «Je ne crois pas que les écrivains aient des compétences spéciales pour décider du destin d'un peuple», laisse tomber, avec la tranquille assurance d'un homme qui les a beaucoup lus et beaucoup côtoyés, Gilles

## CLAUDE GRAVEL

Marcotte, directeur du département des Etudes françaises de l'Université de Montréal.

Critique, romancier, professeur, auteur d'ouvrages sur la littérature québécoise qui se sont attirés les éloges de la critique et de beaucoup d'intellectuels, Gilles Marcotte est un paradoxe vivant: évoluant dans le milieu des lettres, qu'il avoue être majoritairement pour le «oui», il défend, avec le sourire, le fédéralisme.

«Il est certain qu'on peut imaginer une certaine aisance pour les écrivains dans un Québec indépendant, purement francophone. Mais, pour moi, il n'est pas nécessaire qu'une communauté culturelle ait un Etat complètement indépendant pour s'épanouir. Je fais la distinction entre culture et politique; ce n'est pas une distinction très populaire en ce moment».

D'aucuns croient que les écrivains, à cause de leur sensibilité plus développée que la moyenne, sont à l'avant-garde des combats politiques et que leurs idées finiront par triompher. Gilles Marcotte conteste carrément cette conviction, celle de l'écrivain-prophète, qui a pris naissance en France avec la Révolution.

«Les écrivains peuvent avoir une influence, qui sera plus ou moins grande selon les circonstances. Mais si on étudiait leurs positions politiques sur une période d'un siècle, on aurait toutes sortes de choses, dont certaines admirables et d'autres regrettables».

Il est certain, admet le responsable de l'impressionnante *Anthologie de la littérature québécoise*, que des écrivains, et notamment des poètes, peuvent devenir les voix de leur collectivité. «Toutefois, je ne pense pas que ces écrivains aient des compétences particulières pour dessiner les conditions proprement politiques de vie de cette collectivité».

Je n'ai pas tendance à surfaire l'importance de la politique. Je n'attends pas d'un Etat qu'il me donne des raisons de vivre, je n'attends même pas qu'il me donne tous les moyens de vivre. A mon avis, la politique est un

domaine spécifique qui ne couvre pas l'ensemble de la vie humaine.»

M. Marcotte affirme que le thème moderne du pays dans la littérature québécoise commence vers le milieu des années 50, avec un poète comme Gaston Miron, pour se terminer vers 1967. Pendant cette période, assez courte, quelques autres écrivains ont abordé le thème (Hubert Aquin, avec *Prochain Episode*, notamment) alors que quelques-uns n'ont fait que l'effleurer.

«Depuis 1967, le thème du pays n'est pas très présent en littérature, même s'il reste présent dans les préoccupations des écrivains. On dirait qu'ils se disent: Le PQ est au pouvoir, on se dirige vers l'indépendance, il va falloir trouver d'autres thèmes. La littérature devra exister par elle-même, sans référence au thème du pays».

De ce point de vue, M. Marcotte signale qu'un romancier comme Jacques Poulin, de Québec, représente beaucoup plus la nouvelle génération d'écrivains québécois. Leurs thèmes touchent beaucoup plus au langage, à la parole; ils sont beaucoup plus personnels, ce qui ne va pas sans incidences collectives, parfois.

C'est une littérature de recherche, plutôt qu'une littérature de proclamation, dit-il.

D'ailleurs, les écrivains québécois sont venus au nationalisme après avoir été antinationalistes sous Maurice Duplessis. «Quand le nationalisme s'est donné d'autres perspectives, cela leur a permis d'y entrer. Le cheminement de René Lévesque est assez exemplaire de ce qui s'est passé chez les écrivains».

Non seulement n'établissait-il pas de lien entre la culture et la politique, mais Gilles Marcotte affirme que la culture française n'a jamais été aussi «forte» que présentement au Canada et au Québec. «Quand on parle du danger que court la langue française au Québec, je rigole. La francisation du Québec est un phénomène irréversible».

M. Marcotte admet toutefois que le «non» est une position qui n'implique «pas d'exaltation au niveau des émotions. C'est le «oui» qui exalte».

Même chose pour le fédéralisme. «Vous ne pouvez pas avoir une émotion forte pour quelque chose de complexe. Vous pouvez avoir une émotion forte pour quelque chose qui se donne, au moins, les apparences de la simplicité et de l'évidence.»



photo Robert Mailoux, LA PRESSE

## 2000 fonctionnaires fédéraux disent OUI

Un groupe de 200 fonctionnaires fédéraux ont remis hier au ministre Claude Morin une pétition regroupant les noms de 2,000 de leurs collègues oeuvrant dans les différents ministères et sociétés d'Etat à Montréal. Ces sympathisants de la cause souverainiste sont des employés du gouvernement central: «Malgré l'in-

timidation de nos employeurs, nous n'hésitons pas à dire publiquement notre «oui» au représentant du gouvernement du Québec», a déclaré leur porte-parole, un facteur de la métropole qui, incidemment, se nomme André Ouellet.

## «LE MONDE» ET LE RÉFÉRENDUM

## Aucun article signé par un Québécois francophone

■ PARIS — Il n'est pas question de juger un journal sur un article ou une page. *Le Monde* reste, de tous les journaux à Paris, celui qui a toujours consacré le plus d'espace — même en dehors des situations de «crise» — à la question québécoise. Depuis plusieurs années, ses

plus loin, un reportage fort complet du correspondant montréalais du journal (le troisième ou quatrième depuis un mois), et le même journal avait publié, tout récemment, deux «appels» de personnalités intellectuelles françaises et européennes, en faveur du «oui».

## LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

collaboration spéciale

correspondants font des reportages à la fois équilibrés et plutôt sympathiques au gouvernement du Québec. Sans excès.

On était d'autant plus étonné de trouver hier dans les pages «idéas» (équivalent d'une «tribune libre» plutôt intellectuelle) quatre articles assez peu représentatifs du débat actuel sur le référendum au Québec.

Comme toujours dans ce genre de page, on essaie de réaliser un certain équilibre. Donc, quatre «papiers» constituent le bon nombre. Jusque-là tout va bien: deux «oui» et deux «non», le premier nuancé, l'autre plus tranché dans chaque «camp». A croire que les comités-parapluie projettent leur ombre jusqu'à Paris. La seule bizarrerie, c'est que les tenants (durs et mous) du «oui» sont des Français, tandis que ceux du «non» sont l'un Franco-Ontarien, et les autres Canadiens anglais de Montréal. Bien sûr, on trouve, trois pages

«oui», et que l'évolution vers la souveraineté a un caractère historique.

Un professeur de droit de la faculté d'Orléans, Vivier Guifault, lui aussi favorable au «oui», explique la stratégie «très habile» du gouvernement de René Lévesque, et le processus complet du référendum. C'est-à-dire: un «oui» n'implique pas la proclamation, mais le mandat de la souveraineté, etc. Une façon de replacer en le minimisant un peu l'enjeu du 20 mai.

Un Franco-Ontarien dont on ne sait rien sinon qu'il s'appelle Loïc Conquer, reprend de son côté — de façon également très nuancée mais sans aucune surprise — les arguments de type «minorités francophones». D'un côté, dit-il, l'affirmation du Québec est une chose nécessaire et «le Québec souverain pourrait n... défendre les minorités des autres provinces; de l'autre, ce serait la fin d'un grand rêve d'un Canada unilingue». Conclusion: il faut un «oui» massif, préalable à une négociation sérieuse, mais un «non» majoritaire.

Le dernier texte contient, lui, des surprises importantes. De la part de deux professeurs — de l'université McGill et Lower Canada College, MM. Kelebray et Brooks — l'intention est certainement louable: il n'y a pas de conflit entre deux peuples,

disent-ils, mais entre deux idéologies.

Dans un survol rapide — où ils laissent de côté le fait que les anglophones ont surtout évolué à partir du moment où ils ont été soumis à une certaine pression —, ils concluent que Canadiens anglais et français ont le même mode de pensée et le même mode de vie et que, du moment que les anglophones commencent à s'intégrer à la majorité française, «les problèmes de communication deviennent moins graves».

Quel est donc l'enjeu du 20 mai selon eux? Un problème d'idéologie essentiellement. C'est-à-dire: d'un côté le libéralisme — c'est-à-dire la libre entreprise, le monde libre, etc. — de l'autre le «socialisme» incarné selon eux par le Parti québécois, c'est-à-dire selon leurs propres termes la centralisation, la bureaucratie, etc. Une these pour le moins discutable, quand on la compare à ce qui se passe en Europe, dans des sociétés dites libérales, et quand on pense également au NPD, qui a déjà gouverné trois provinces du Canada, et n'a pas une politique moins «socialiste» que le PQ, bien au contraire.

Que ces «opinions» fassent partie de celles qui s'expriment au Québec et au Canada est une chose. Qu'on les présente comme un reflet du débat actuel sur le référendum est plutôt étonnant.





Claude Charron

Dans les deux comtés les plus fortement populaires de Montréal, l'indécision d'une bonne partie de l'électorat et l'écoeuré généralisé de la population ressortent plus particulièrement en cette dernière semaine de la campagne référendaire.

Dans ces deux circonscriptions

#### DANIEL MARSOLAIS

tions du centre-sud de Montréal — Saint-Jacques et Sainte-Marie —, une même pauvreté évidente qui s'étale comme une dentelle aux coloris légèrement décolorés dans un dédale de petites rues sympathiques et joyeusement animées par des grappes de gamins pour qui bitume est synonyme de terrain de jeux, d'espaces verts.

Deux comtés jumeaux à plus 200 ans de la tristement célèbre image du «peuple de locataires» qu'on a longtemps utilisée pour décrire les Québécois demeure encore une cruelle réalité. A preuve, ces quelques données statistiques tirées du tome V de

l'Atlas électoral du Québec pour le comté de Saint-Jacques: 63% de la population a d'un à huit ans de scolarité; 41% des citoyens occupent des emplois non classifiés (chômeurs, assistés sociaux, pensionnés, etc.); 85% habitent des logements construits avant 1946 et... 93% occupent des logements locatifs.

Saint-Jacques et Sainte-Marie, deux comtés péquistes (le premier depuis 1970 et représenté par Claude Charron et le second depuis 1976 par Guy Bisailon) où le «oui» sort victorieux de la «guerre des banderoles», comme l'admet Jean Pélusé, responsable de l'organisation du «non» dans Sainte-Marie, mais où les contradictions par trop évidentes qui ressortent du pointage effectué de part et d'autre révèlent une division très nette de l'électorat.

Ainsi, selon l'organisateur du «oui» dans Saint-Jacques, Gaétan Holmes, le dernier pointage effectué cette semaine donnerait 50% de «oui», 25% de «non» et 25% d'indécis ou qui refusent de répondre. Son vis-à-vis dans le camp du «non», Gérard Latulippe, affirme que le «non» l'emporterait avec 39% des voix contre 24% pour le «oui» alors que 27% des citoyens se rangeraient dans la catégorie des discrets.

#### Divergence sur la répartition du vote

Autant les deux organisations font sensiblement la même éva-

luation du nombre de discrets, autant ils divergent fondamentalement d'opinion pour ce qui est de la répartition de leur vote. Gaétan Holmes croit que 55% d'entre eux voteront «oui» alors que Gérard Latulippe estime pour sa part à 60% le nombre de ceux qui voteront «non».

Dans Sainte-Marie, même confusion dans le pointage. Selon Michel Gagné, de l'organisation du «oui», 51% des électeurs répondraient «oui»; 26% «non»; 8% seraient indécis et 16% refuseraient de répondre. Jean Pélusé, lui, affirme que le pointage du «non» donne 40% au «non», 25% au «oui» et un pourcentage singulièrement élevé de discrets, soit 35%.

Par delà les évaluations respectives faites de part et d'autre, une chose demeure cependant certaine: très peu de gens connaissent la question référendaire.

#### Méconnaissance de la question référendaire

«Beaucoup de gens ignorent la question de dire Jean Pélusé, en expliquant que la connaissance du débat se limite à ce qu'ils entendent à la radio et à la télévision».

Le député de Sainte-Marie, Guy Bisailon, fait la même constatation. «Non seulement y a-t-il méconnaissance de la question, dit-il, mais de nombreux citoyens ne savent pas ce que veut dire le mot mandat».

Autre observation: le degré de saturation des citoyens est largement atteint depuis au moins une semaine. «Les gens sont tellement tannés, de dire Jean Pélusé, que j'ai dit à nos troupes d'y aller mollo avec les indécis de peur qu'ils se revirent contre nous». Le dépanneur Lasanté, dont l'établissement est situé rue Ontario, à l'intersection de la rue Champlain, en arrive à la même conclusion. «Au début, les gens ne parlaient que de ça. Maintenant ils sont complètement écoeurés. Moi-même je ne veux plus rien savoir. Je ne lis même plus les journaux telle-

#### D'UN COMTÉ À L'AUTRE

ment ils sont bourrés de nouvelles sur le référendum».

Dans l'après-midi de jeudi, les habitués de la taverne du Faubourg, rue Ontario, discutaient bien plus de la finale de hockey que de référendum.

Le garçon de table, Ti-Guy, a noté lui aussi une baisse sensible de l'intérêt de la clientèle pour la question référendaire, ce qu'a également constaté son collègue de la Taverne Panet. «C'est ben trop long et affaire-là», dit-il en prenant soin, toutefois, d'ajouter que le débat fut relativement «élevé», c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu de bataille rangée entre tenants du «oui» et du «non»!

L'indécision, quoique plus évidente chez les personnes âgées, est observable aussi ailleurs dans la population. Michel Gagné, organisateur du «oui» dans Sainte-Marie, note qu'au début de la campagne même les membres du PQ hésitaient à poser des affiches du «oui» sur leur balcon.

Ce qui distingue la campagne référendaire d'une campagne électorale ordinaire et ce qui la complique davantage en particulier dans ce milieu, c'est que ce n'est pas l'homme et le programme d'un parti qu'il faut vendre à l'électorat, mais une idée.

#### C'est la grande confusion qui règne

Or, et cela est d'admis de part et d'autre, non seulement ne connaît-on pas le libellé de la question, mais on en ignore même le sens. On comprend dès lors la grande confusion qui peut régner dans l'esprit des gens lorsque soumis à la propagande des deux camps.

«C'est un milieu très perméable à la peur, d'expliquer le député Guy Bisailon. Quand on rencontre les gens, un thème qui revient souvent c'est celui de la séparation du Québec. Ils se demandent si un «oui» signifie la séparation illico du Québec du reste du Canada. Quand tu leur expliques le sens de la question, les appréhensions disparaissent presque aussitôt. Et ces gens-là,



Guy Bisailon

lorsqu'ils sont branchés, ils sont d'une fidélité à toute épreuve».

Cette question de la séparation joue en effet beaucoup plus que la crainte de perdre les pensions de vieillesse et les allocations familiales. Ce dernier thème a certes joué au début de la campagne, reconnaissent également les organisateurs du «non», mais il s'est rapidement résorbé.

«La vraie crainte des gens, dit Gérard Latulippe, c'est la séparation du Québec».

Il y a évidemment des exceptions et Michel Benoit, 32 ans, un commerçant de meubles usagés et d'antiquités de la rue Ontario en est une. «Pourquoi j'aurais peur, moi, dit-il en avalant prestement une tranche de poulet pressé. Je suis fier d'être Québécois et je n'ai pas peur de l'afficher et de le dire». Son échoppe, placardée de pancartes du «oui», il en a fait le lieu d'un regroupement en faisant signer la pétition en faveur du «oui» à 50 clients... ce qui lui a valu bien sûr un certificat signé de la main du premier ministre Lévesque.



Jean-François Bertrand



Jean-Claude Rivest



Claude Morin



Claude Castonguay



Rodrigue Biron



Raymond Garneau

## LES NEUF CIRCONSCRIPTIONS URBAINES DE QUÉBEC

# Jamais une campagne politique n'aura créé autant de remous et mobilisé autant de gens

Tirant de l'arrière par dix points, lors du premier sondage en décembre 79, le «oui» se trouve maintenant en confortable avance sur le «non» par une marge de dix points. Le sondage Hamilton - Pinard publié hier indique que le «oui» récolterait 45 pour cent du vote contre 35 pour cent pour le «non» dans les

#### PIERRE VINCENT

(de notre bureau de Québec)

neuf circonscriptions urbaines de Québec, et le sondage de l'IQOP, qui sortira demain, porterait l'avance du «oui» à quelques points de plus.

Jean-François Bertrand, président du caucus des députés de la région métropolitaine de Québec, explique cette spectaculaire remontée du «oui» dans l'opinion

publique au cours des derniers 17 mois de la façon suivante: «L'élection de Trudeau, ça été la première police d'assurance pour les gens; c'est comme s'ils s'étaient dit: «On peut dire «oui» maintenant, Trudeau sera là pour dire «non». Ensuite, il y a eu cette garantie que nous avons donné de ne faire aucun changement avant de tenir un deuxième référendum: avec une ceinture en plus de ses bretelles, on ne peut plus perdre ses culottes. Enfin, dans Québec, on a suivi, comme probablement nulle part ailleurs, le débat de l'Assemblée nationale, que la télévision par câble retransmettait en direct».

#### Les vertus du pointage

Dans le camp du «non», on refuse d'ajouter foi à ces résultats de sondages, on préfère croire aux vertus du pointage, qui annonce une victoire du «non» à plus de 60 pour cent.

Là où tenants du «non» et du «oui» s'entendent, c'est pour reconnaître que jamais une campagne politique n'aura créé autant de remous, suscité autant de passions et mobilisé autant de gens dans cette ville pourtant réputée pour son conservatisme et sa discrétion quasi excessive.

La fièvre politique n'a pas gagné les Québécois de la Vieille Capitale de la même manière que dans les belles années du duplessisme, quand, par exemple, en 1946, des milliers de personnes étaient allées accueillir, à la gare, Duplessis qui venait de dire «non» à McKenzie King, «mais ça ressemble étrangement, constate Jules Blanchet, vieux routier de la politique et président du «non» dans Jean-

Talon, aux premières années de Lesage. A la campagne de l'étalement de l'électricité et du «Maitre chez nous». Et, cette fois-ci, les gens s'impliquent aussi passionnément dans le débat politique parce qu'ils ont peur de voir le pays se casser en deux».

#### Succession d'assemblées monstres

Les assemblées monstres avec des centaines et des milliers de personnes se sont succédées tout au long de la campagne: 1200 Yvette au Château Frontenac dès le premier week-end; 2000 anglophones de la plus française de toutes les grandes villes d'Amérique du Nord. Pour Pierre Berton: 8000 personnes pour Trudeau dans la Haute-Ville, pendant que 8000 autres se groupaient, le même soir, devant Félix et Lise Payette dans la Basse-Ville; les 10000 personnes pour les artistes du «oui»; 6000 personnes pour René Lévesque jeudi dernier; deux assemblées monstres de Jean-Talon avec près de 1000 personnes chaque fois, pour Claude Castonguay et pour Raymond Garneau; sans compter les centaines de personnes que les organisateurs réussissaient toujours à ramasser sous prétexte d'un lancement de campagne, de l'annonce du nom d'un président de Comité du «oui» ou du «non», de l'arrivée en scène d'une nouvelle personnalité ou encore d'un débat sur «la question» dans un collège.

Parallèlement aux ralliements du «O Canada» et du «Gens du pays», qui servaient essentiellement à charger les batteries des

militants et à faire les manchettes dans les médias, la campagne se poursuivait et se poursuivra d'ailleurs jusqu'à la toute fin à ras le sol, de porte-à-porte, dans les cuisines, aux arrêts d'autobus, dans les stationnements de centres commerciaux, dans les repas de clubs sociaux, dans les hôpitaux, chez les vieux, chez les religieux, enfin, partout.

#### Deux armées de bénévoles

Et pour mener au combat les deux armées de bénévoles, constituées d'une part des militants péquistes et d'autre part des organisateurs des machines libé-

#### D'UN COMTÉ À L'AUTRE

rales fédérales, des pelotons de commandos: Jean Lesage, Claude Castonguay, Raymond Garneau ainsi que tous les députés fédéraux de la région pour le «non», alors que le «oui» pouvait compter sur les ministres (Garon, DeBellevall et Morin) et les députés péquistes de la région (qui n'a, du reste, qu'un seul député non péquiste), de même que sur les réserves considérables d'artistes, d'économistes et d'ex-toutes-sortes-de-choses, comme Jean-Paul L'Allier, Rodrigue Biron...

Au niveau du discours référendaire à proprement parler, le «non» a très certainement marqué des points importants en profitant de l'occasion pour faire la promotion du «beau, grand Canada», pendant que le «oui» évitait soigneusement de vanter les vertus d'un Québec libre. «Le

référendum n'aura pas été inutile, ne serait-ce que parce qu'il nous aura permis de faire redécouvrir le Canada aux gens», constate Jean-Claude Rivest, le seul député libéral provincial de la Vieille Capitale.

«C'est le PQ qui a voulu faire porter sa question seulement sur son option, dit Claude Castonguay, il a rejeté tous les amendements qui nous auraient permis de débattre les deux options en cause, alors c'était tout à fait normal que nous évitions de parler à fond de fédéralisme renouvelé».

Mais les fonctionnaires, les parents et les amis de fonctionnaires auront peut-être été plus sensibles à l'argument du ministre Claude Morin qui leur a fait miroiter de beaux plans de carrière advenant une victoire du «oui», qui pourrait éventuellement conduire à consacrer véritablement Québec, capitale nationale.

#### Prédictions des sondeurs

A trois jours du jour R, les sondeurs prévoient donc une victoire du «oui», ce qui signifierait que le vote péquiste de 76 se traduit par un appui au «oui», et que la majorité du dix pour cent de votes unionistes se range du côté de Rodrigue Biron.

Toutefois, il est certain que le «oui» ne l'emportera pas partout. Dans Jean-Talon, par exemple, le «non» est presque assuré de l'emporter. «Les élections partielles de 79, ça été notre référendum», explique Jean-Claude Rivest, qui a augmenté de huit pour cent l'avance libérale de l'ancienne circonscription de Raymond Garneau. Le Comi-

te du «oui» de Jean-Talon estime qu'il est bon pour aller chercher entre 36 et 42 pour cent du vote, tout au plus. Inversement, aucune autre des neuf circonscriptions de la région urbaine de Québec n'est concédée à l'avance au «oui» bien que les tenants du «non» reconnaissent que Vanier et Louis-Hébert, les fiefs de Jean-François Bertrand et de Claude Morin, soient difficiles à pénétrer. Idem pour Taschereau et Limoilou, mais à un degré moindre. Quant aux circonscriptions de Charlesbourg, Montmorency, Lévis et Chauveau, la lutte devrait être serrée.

Mais, bien sûr, au bout du compte, c'est celui qui aura obtenu la majorité des quelque 375000 électeurs de la Vieille Capitale qui l'emportera.



Jean-Paul L'Allier



Jean Lesage



## LE RÉFÉRENDUM

## SAINT-HENRI, SAINTE-ANNE ET VERDUN

## Le chômage traque les ouvriers

Malgré leurs importantes concentrations francophones, les comtés de Saint-Henri, tricoté serré de Sainte-Anne, l'insolite, et de Verdun, trempé dans le rouge vif, basculeront du côté du «non». Les votes pour le «oui»

## NICOLE BEAUCHAMP

dans ces comtés, qui s'étirent sur la bande sud-ouest de l'île de Montréal, ne contrebalanceront pas le poids écrasant de l'option adverse dans les comtés plus à l'ouest et plus anglophones.

Tout se passe comme si le balancier référendaire y décalait son mouvement sur celui de la migration de la population du sud-ouest. Ce mouvement migratoire, que soutient le sens de la promotion sociale, file en effet vers l'ouest sur la trace de l'industrie. Beaucoup de gens, indistinctement anglophones ou francophones, partent de Pointe-Saint-Charles (comté de Sainte-Anne) ou de Ville Emard (comté de Saint-Henri) pour traverser Verdun et s'installer à Ville LaSalle (Marguerite-Bourgeoy).

Dans deux de ces trois comtés, vieillissants et conservateurs avec un petit «c», le chômage traque les ouvriers en proportion majoritaire aux côtés des cols blancs. En 30 ans, les fermetures d'usine dans le quartier de Saint-Henri ont fauché plus d'une dizaine de milliers d'emploi, et depuis 1967, près d'une quarantaine de manufactures ont fermé leurs portes dans la Pointe Saint-Charles.

## Saint-Henri où le vote se tricote serré

Près de 70 pour cent de francophones peuplent, avec des anglophones et des citoyens d'origine italienne, le comté de Saint-Henri.

Même si les machines libérale et péquiste ronronnent à plein rendement, l'organisation de la campagne référendaire se plie beaucoup plus à la mentalité des électeurs qu'elle n'épouse les lignes partisanes. De longues traditions sociales animent les

quartiers (la moitié de Saint-Henri, Côte Saint-Paul, Ville Emard, extrême sud de Notre-Dame-de-Grâce) de ce comté, et le sens de l'appartenance à sa paroisse demeure très vif.

Tant le comté du «non» — co-présidé par Donat Taddeo, candidat libéral aux élections de 76, et Jean-Guy Lafaille, actif unionniste jusqu'en 76 —, que le comté du «oui» — présidé par l'animateur vedette de CKVL Matthias Rioux, candidat péquiste défait aux élections de 73, — ratisseront une à une les paroisses en cognant aux portes. Les rares assemblées auront mis en vedette

## D'UN COMTÉ À L'AUTRE

te Claude Ryan d'un côté, et la brochette Parizeau-Joron-Charon-Biron de l'autre.

Pour sûr, Donat Taddeo drainera le vote des non-francophones, qui s'agglomèrent surtout dans les paroisses de St-Raymond, St-Jean-Bosco et Ste-Elisabeth-du-Portugal. Quant au vote francophone, c'est dans les paroisses de St-Jean-de-Matha, St-Zothique et Côte St-Paul, où habite la classe moyenne, que l'issue référendaire se tricote serré. Là se concentrent les influences locales qui irradiant dans le comté.

Le «oui» y a grappillé un certain nombre d'adhésions, notamment auprès des marchands du boulevard Monk à Ville Emard, habituellement associés au vote libéral. Ces gains ne signifient en rien une consolidation dans le sens du vote péquiste, stable depuis 70 et gravitant autour de 40 pour cent. Une anecdote l'illustre. Dans un restaurant du boulevard Monk, un citoyen accoste le député-ministre Jacques Couture en lui disant: «Je suis péquiste mais je voterai «non».



Jacques Couture

Exception à la règle? En tous les cas, le comté du «non» a même passé au peigne fin le quartier Saint-Henri, fief péquiste par excellence délaissé par la machine libérale depuis de nombreuses années. En fait, celle-ci profite de toute évidence du référendum pour prospecter le terrain des prochaines élections. Dans cette veine, l'organisation du «non» a d'ailleurs développé un thème local, aiguillé sur la tendance sécuritaire de la population: la fuite des industries, l'absence de développement économique.

Pour sa part, l'organisation du «oui» a beau jeu pour faire vibrer la corde très sensible de la fierté auprès de citoyens souvent fois humiliés par les stéréotypes sociaux qu'on leur accole. Les vocables désignant certains regroupements de «oui» en témoignent: «Les pas pea soup», «Ceux qui ont du cran», «Les pas chieus de NDG». Pour le reste, les deux camps se disputent

les personnes âgées (presque 20 p.c.) auprès desquelles le ministre Jacques Couture, dont la popularité s'est grandement effritée, déploie particulièrement ses efforts.

## Sainte-Anne, l'insolite

N'importe quel résultat, s'écartant des pourcentages globaux du scrutin provincial, peut sortir de l'insolite comté de Sainte-Anne. A tel point que les deux camps doutent de leurs pointages respectifs et avouent sans ambages que le comté leur donne du fil à retordre.

Composé à 63 pour cent de francophones, ce comté pas comme les autres a fait un pied de nez aux partis politiques en élisant, de 1948 à 70, l'indépendant Frank Hanley. A plus forte raison, un vote sur une option promet des surprises. Toutefois, l'issue référendaire reflétera dans une certaine mesure la satisfaction de la population, portée à jeter son dévolu sur un homme plutôt que sur un parti, à l'endroit de son député péquiste Jean-Mar: Lacoste.

Ainsi, la campagne menée par le «oui» s'est l'entrée de jeu différenciée du style national. Les préoccupations locales la teignent et l'incarnent, déterminent même l'approche.

L'organisation du «oui» se colle donc sur le terrain. Car, le comté de Sainte-Anne se présente comme une mosaïque de villages lotis par le réseau routier que coïncident deux quartiers nantis: une partie de Westmount au centre-ville de Montréal, un morceau de la Petite Bourgogne, la moitié du quartier Saint-Henri, la Pointe St-Charles, une portion de Verdun et l'île des Soeurs. La campagne se déroule par quartier, activée par les personnalités de chaque coin à l'image du dépliant «Sainte-Anne pour le «oui/yes».

L'organisation du «non» s'est



Frank Hanley

embrayée en retard pour sillonner le comté en le découpant en quatre secteurs. Elle ne pouvait guère s'appuyer sur la machine libérale, bringuebalante à cause des querelles intestines tout comme aux élections de 76. Le responsable qui orchestre la campagne vient de LaSalle, et le conseiller municipal Nick Auf Der Maur préside le comité.

Les slogans diffusés par la télévision — la séparation du Canada — et les images personnalisant le débat — Trudeau versus Ryan — soutiennent leur porte-à-porte. Pour compléter le décor, Frank Hanley refait surface et promène son sourire de musichall pour le «oui», mais en indépendant farouche qui ne veut pas s'abriter sous le parapluie. Afin de neutraliser un impact possible auprès du troisième âge (environ 27 p.c. de la population a plus de 55 ans), Frank Hanley fils va clamer son «non» à la Pointe aux côtés de George Springate.

Si tout peut arriver dans Sainte-Anne, par contre la campagne référendaire trempe trop dans le rouge vif à Verdun pour donner du piquant à l'issue référendaire.

Le député-maire Lucien Caron, et derrière lui presque tout le conseil municipal, de même que le député libéral fédéral Raymond Savard n'ont eu qu'à tourner le bouton de contact de leurs machines électorales pour aplatir le «oui». Les têtes dirigeantes de la ville-comté où M. Ryan passera la soirée du 20 mai ont tout de même lancé leur «non» en présence du ministre fédéral Monique Bégin.

Le long règne rouge a comme ankilosé la vie politique au point que la tension inhérente à l'enjeu actuel agace la population. Une forte proportion de francophones acceptent mal la distinction ethnique que charrie le référendum. Ils se définissent d'abord comme Verdunois.

De son côté, l'organisation du «oui», à l'encontre de cette mentalité prédominante, a complètement tourné le dos à la population anglophone, surtout massée dans la partie ouest.

Enlignée sur la percée péquiste de 76, elle mise sur deux secteurs de l'est francophone, adossés aux frontières du comté de Sainte-Anne. Les organisateurs du «oui» éprouvent du mal à stimuler la ferveur des troupes péquistes.

Les seuls éclats nationalistes colorant la campagne, viennent de la Société Saint-Jean-Baptiste qui se démène auprès des personnes âgées (Verdun compte environ 30 pour cent de retraités de plus de 55 ans), et des... madelinois! On dénombre près de 20,000 descendant des Iles-de-la-Madeleine, concentrés dans Ville Emard, Côte Saint-Paul et Verdun, où habite la sœur du député péquiste Denis Leblanc. Ce fait a suscité la formation d'un regroupement des madelinots pour le «oui» sous la présidence de Harvey Azad, conteur des légendes insulaires.

## L'ACADIE ET SAINT-LAURENT

## Une mosaïque d'ethnies

Le nord de l'île de Montréal, sa partie centrale qui s'étend de part et d'autre de la frontière de la ville de Saint-Laurent, n'est pas habité par le bloc de citoyens d'origine franco-québécoise qu'on imagine. Dans ce territoire qu'englobent les com-

## JEAN-PIERRE BONHOMME

tés de l'Acadie et de Saint-Laurent, on trouve une mosaïque de ghettos ethniques s'intégrant à la culture anglaise et les forces libérales favorisant le rejet du projet gouvernemental de souveraineté-association y trouvent un terrain fertile.

Les responsables des deux comités référendaires pour le «oui» estiment effectivement que, dans les meilleures des hypothèses, seulement 35 pour cent des électeurs feront l'option souverainiste. Les Juifs, à l'ouest du boulevard Laurentien, dans le secteur du boulevard nommé Côte Vertu, les Grecs et les Italiens à l'est, près du boulevard Métropolitain et les anglosaxons, devant les usines de Canadair, vont faire bloc pour le «non» comme prévu.

Dans les comtés du «non» les adjoints des deux députés libéraux Claude Forget (Saint-Laurent) et Thérèse Lavoix-Roux (l'Acadie), des personnages rayonnants de confiance, font coller des enveloppes rouges à des troupes de bonnes dames qui ont l'air de sortir d'une réunion de cercle de couture. Ils nous apprennent que les citoyens de nouvelle souche (ils sont trente mille sur quatre-vingt mille dans les deux comtés) vont pratiquement voter «non» à cent pour cent parce qu'ils se sentent solidaires de la majorité canadienne.

Les responsables de la campagne du «oui» confirment ce fait. Ils nous confient, à cet égard, que le bloc le plus monolithique est celui des Juifs des duplex de la région du boulevard Côte Vertu, au sud des usines Canadair, où les contacts avec la réalité franco-québécoise sont pratiquement inexistantes. Dans ce secteur, effectivement, on semble voter «non» comme pour éloigner un éventuel malheur et aucun des 8,000 électeurs de cette communauté n'affiche ses couleurs sur les balcons. On veut se faire oublier.

Le directeur du comité du «oui» de Saint-Laurent, M. André Beaulieu, nous explique que son organisation a été invitée, à parler, dans les synagogues, et que la réaction de l'auditoire a été empreinte de «violence verbale» à l'endroit du projet de souveraineté-association. La



Claude Forget

bataille est pour lui également perdue chez les Grecs et les Italiens, surtout chez les moins de 45 ans qui ont quasi tous obtenu leur instruction dans les institutions scolaires de culture anglaise.

Dans toute règle il y a des exceptions. Il y a certes celle d'une poche d'Égypto-Libanais, ceux que les Québécois ont coutume d'appeler les Syriens, dont la culture, à bien des égards, s'apparente à celle des franco-québécois — leur formation secondaire de caractère classique est semblable à la nôtre — qui se sentent culturellement en harmonie avec le milieu dans lequel ils ont choisi de vivre. L'ethnie semite libanaise (1,500 électeurs environ) et, à un moindre degré

## D'UN COMTÉ À L'AUTRE

les Juifs sépharades (un autre millier d'élus), ces immigrants de culture française venus d'Afrique du Nord, doivent actuellement faire un choix déchirant et subir de fortes pressions contradictoires.

Il y a quelques jours, justement, une batterie de députés libéraux fédéraux s'est lancée à l'assaut des Égypto-Libanais et, pour les convaincre de choisir le «non», le député Pierre de Bané (celui-ci représente une circonscription du Bas du fleuve) a sorti l'arme de ses origines palestiniennes.

Jeudi dernier c'était au tour du vice-premier ministre M. Jacques-Yvan Morin. Le ministre de l'Éducation, de toute la force de sa redoutable éloquence et de sa solide patience a passé quatre bonnes heures de son temps, au CEGEP Bois-de-Bou-

logne, à tenter de convaincre deux ou trois cents arabophones du caractère «ouvert», «pluraliste», «ordonné» et «libérateur» du projet gouvernemental de la souveraineté-association. Devant ce «Regroupement égypto-libanais pour le «oui», M. Morin et son collègue haïtien Jean Alfred ont fait valoir avec vigueur que la formule constitutionnelle fédérative — par opposition à la fédération — proposée par le gouvernement, et fondée sur le principe de l'égalité collective, est «moderne» et correspond à l'évolution internationale. Le projet québécois n'a pas pour but de fermer les frontières, au contraire, leur a-t-il expliqué, il exprime plutôt le désir des citoyens de mieux communiquer avec l'étranger, de la même manière que les membres des «nouveaux grands ensembles» de type confédératif, tel la Communauté économique européenne et l'alliance scandinave, communiquent entre eux et avec les autres.

## Le vote francophone

Le plaidoyer de M. Morin a été entendu chez ce petit groupe convaincu. Son porte-parole, M. Joseph Barberis, a dit appuyer le désir des franco-québécois de se faire reconnaître «comme nation» et de changer une «constitution vétuste». Plusieurs orateurs ont dit reconnaître le caractère «généreux et charitable» des Québécois, mais on a pu constater, d'après les questions passionnées de l'auditoire, que bien des Libanais craignent les effets éventuels d'une présomée xénophobie québécoise.

On estime par ailleurs que les franco-québécois des deux comtés, eux, devraient voter «oui» à 75 pour cent. Ce sera le cas dans l'enclave de la ville même de Montréal, sur la rive de la rivière des Prairies, et dans la vieille partie de Saint-Laurent, dans cet ancien village cassé par l'étalement urbain périphérique. On dit, d'autre part, que les 700 détenus de Bordeaux pencheront pour le «oui». Quant aux habitants des immeubles pour vieillards la partie serait plus serrée.

Ce que l'on sait de source certaine, toutefois, c'est que les 2,500 employés de culture française de l'avionnerie Canadair — ceux-ci forment la moitié du personnel — voteront tous «oui». On explique, à cet égard, que les autorités de cette compagnie n'ont pas une conscience bien vive de leur présence en milieu français. Chez Menasco, où l'on fabrique des pièces d'avion par ailleurs on votera «oui» parce que les contrats de construction du F-16 sont allés en Ontario.

Même si le ciel leur tombe sur la tête, les citoyens de Laurier semblent devoir massivement voter pour le «non» alors que ceux du comté voisin, Dorion, vont probablement voter «oui», par une faible marge.

Pourquoi? Parce que Laurier est un comté à majorité non-francophone, alors que Dorion est majoritairement francophone. Parce que Laurier est de plus un comté libéral alors que Dorion est un comté péquiste. Par-

## LAVAL LE BORGNE

ce que dans Laurier, les libéraux, le «non», a une organisation très forte animée par un objectif enthousiasmant: battre le camp adverse à plate couture avec, devant eux, des lambeaux d'organisation péquiste démolie parce qu'assurée d'une défaite.

## Lise Payette sur la Plaza

Dans Dorion (Saint-Denis à l'ouest, Bordeaux à l'est, Crémazie au nord et Saint-Zotique au sud), le comté situé autour d'une partie de la Plaza Saint-Hubert, deux organisations solides se font face. Chez le «non», l'organisation est confiée à Daniel Kochenburger; à 40 ans, cet avocat, fils du quartier, est le «nième» organisateur libéral de la famille Kochenburger. L'ancêtre était organisateur libéral en 1908; dans la campagne actuelle, pas moins de dix jeunes Kochenburger, âgés entre six ans et 22 ans, apprennent le métier d'organisateur libéral.

Reconnaissant que le «oui» a une légère avance au sein de l'électorat francophone, l'organisateur libéral s'attend à ce que le «non» l'emporte grâce au vote des allophones, soit environ 4,000 électeurs (sur 36,000), dont 3,400 sont d'origine italienne. Ces derniers devraient voter à plus de 90% pour le «non».

Les deux camps s'attendent à une participation de plus de 90% des électeurs inscrits. Le «oui» devrait l'emporter dans Dorion, en dépit de la prédiction de M. Kochenburger, parce qu'il jouit d'un avantage énorme, celui d'avoir non seulement un député, mais un député-ministre, Mme Lise Payette.

Mais cette dernière est très prudente. «A mon avis, on s'en va des deux côtés sans savoir qui va gagner. Ce sera une surprise», dit-elle. Mathématiquement parlant, en supposant une participation à 90%, et une majorité de 90% pour le «non» chez les non-francophones du comté, il faut une majorité de 60% pour le «oui» chez les francophones, pour que le «oui» l'emporte dans Dorion. Ce qui explique pourquoi M. Kochenburger est convaincu que le «non» va l'emporter par une faible marge.

Dernier atout, pour le camp du «oui»: un peu plus de la moitié

## LAURIER: Les jeux sont faits

## DORION: Une surprise



Lise Payette

des électeurs ont moins de 35 ans.

## André Marchand et Parc Extension

Le député André Marchand et sa machine bien rodée, bien motivée, dit avoir effectué un pointage dans tout son comté; le président du «non» Louis Marandola, dit: «Écoutez, M. le journaliste, je vais vous donner des chiffres honnêtes, je vais vous dire la vérité. Nous avons rejoint 19,322 électeurs; 9,249 pour le «non», 2,663 pour le «oui» et 7,420 ne veulent pas se prononcer ou disent qu'ils sont indécis. Voilà l'image, et probablement

## D'UN COMTÉ À L'AUTRE

la réalité du comté libéral de Laurier.

Leurs adversaires, eux, n'avaient pas encore complété le pointage de la partie francophone du comté le 13 mai, à sept jours du référendum; ils n'ont pas effectué de pointage dans la partie non-francophone, convaincus que «Parc Extension», va voter «non» en bloc.

En fait, Laurier c'est un comté où les jeux sont faits avant que la partie ne commence, et ce pour une multitude de raisons qui s'additionnent, pour ne pas dire se multiplient: on y dispose d'une organisation bien rodée depuis 1970, année où André Marchand a acquis une certaine notoriété en battant René Lévesque.

Du côté péquiste, tout est à refaire et peu a été refait depuis cette défaite-là.

Le comté est libéral, à cause



André Marchand

de sa composition ethnique principalement. Vu du haut des airs, le comté entoure le Parc Jarry; le marché Jean-Talon, l'Hydro-Québec et la gare Jean-Talon; vu du côté ethnique, le comté est formé de minorités.

La minorité francophone (43.6 en 1976, probablement moins aujourd'hui) demeure principalement entre la rue Saint-Denis et la rue Saint-Laurent, entre Bellechasse, au sud, et Crémazie au nord. C'est là que se situent «les petites patries» rendues célèbres par l'écrivain Claude Jasmin.

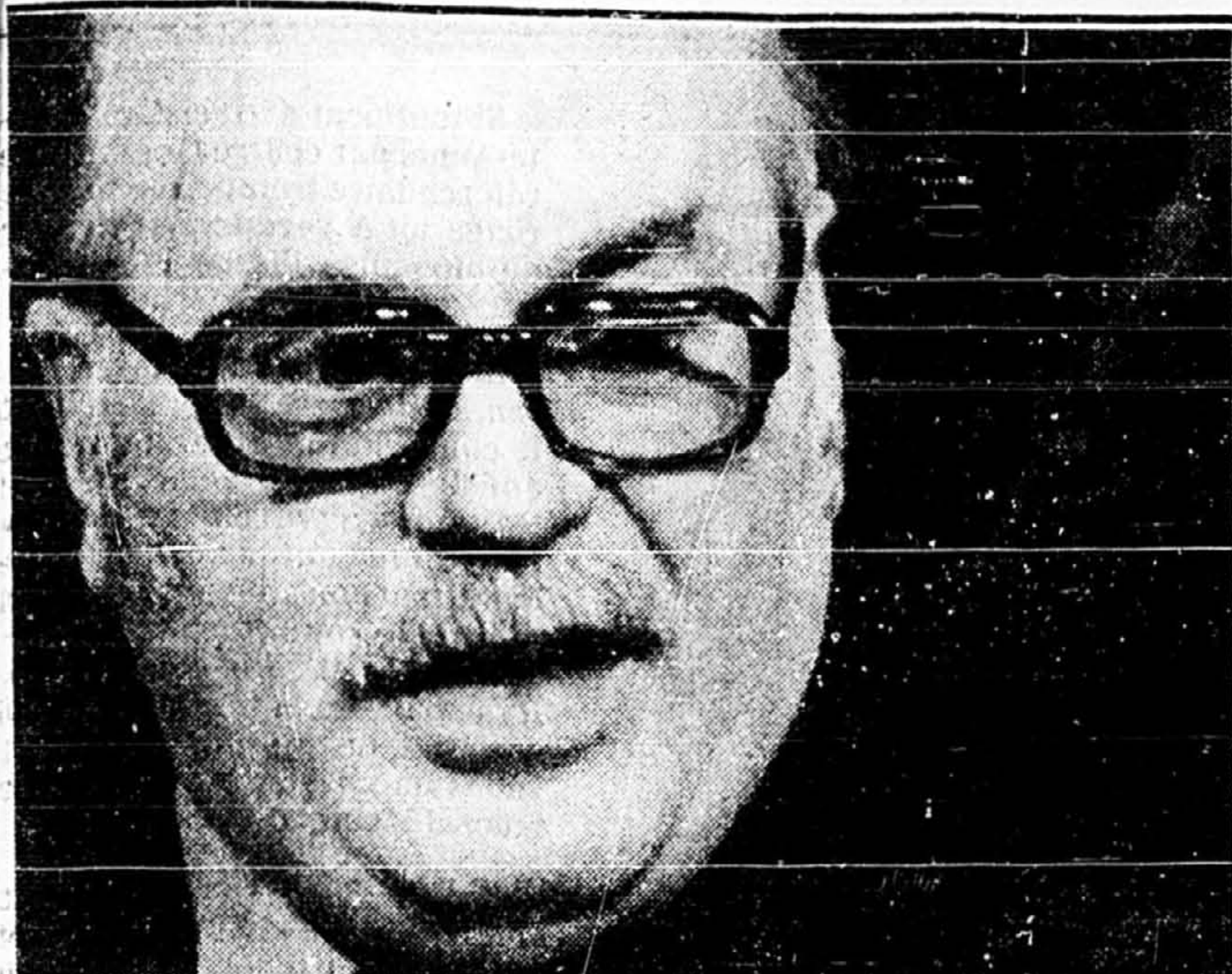
Les panneaux bleus de toutes dimensions y fleurissent; mais même en supposant que le «oui» atteigne son objectif, 50% du vote francophone, ce qui est loin d'être certain cela ne représente que 20% pour l'ensemble du comté.

La deuxième plus importante minorité est grecque; elle habite Parc Extension, quartier délimité à l'ouest par l'Acadie (limite entre Ville Mont-Royal et Montréal) à l'est par le chemin de fer qui longe le parc Jarry, et par la rue Querbes, au sud par Jean Talon et au nord par Crémazie.

Y habite aussi la minorité irlandaise (les anglophones du comté); les Italiens, tout aussi nombreux que les Irlandais habitent autour du marché Jean Talon et aussi dans le nord de la partie française du comté. Il y a d'autres ethnies, 22 en tout selon les libéraux.

Les maisons sont plus neuves, les gens sont plus à l'aise, dans la partie nord du comté, vers Crémazie; au sud, en bas de Jean-Talon on retrouve des gens de condition beaucoup plus modeste; y habitent principalement des Italiens, des Haïtiens et des Canadiens-français.





## ARRÊTÉ À SON DOMICILE L'avocat Hébert accusé de trafic de stupéfiants

■ Me Maurice-S. Hébert, un criminaliste fort connu à Montréal, appréhendé dans son appartement de «La Cité», jeudi soir, a comparu devant le juge Roger Vincent, hier, sous diverses accusations de conspiration, de possession et de trafic de stupéfiants.

### LÉOPOLD LIZOTTE

Agé de 55 ans, l'accusé, qui pratique le droit avec grand succès depuis plus de trente ans, dans la métropole, avait été précédé dans le box par une jeune femme de 31 ans, Andrée Marquis, qui avait également été appréhendée dans son appartement de l'avenue du Parc, et par un résident de la rue Gauthier, Pierre-Alexandre Lalime, 30 ans, qui aurait été le «courrier» régulièrement utilisé pour les transactions de drogues qui ont mené à cette triple arrestation.

C'est le jeune homme qui avait tout d'abord été appréhendé sur le trottoir, près de la maison de rapport que la police de la CUM surveillait depuis plusieurs semaines déjà.

Puis les agents de l'escouade montréalaise des drogues ont fait irruption dans l'appartement 629, au 3600 avenue du Parc, où seule Andrée Marquis se trouvait, à ce moment-là.

Ils auraient alors trouvé rapidement 48 grammes de cocaïne et 21 grammes de marijuana, valant environ \$6,000, ainsi qu'une balance et divers autres objets ordinairement utilisés par les trafiquants.

Un peu plus tard, Me Hébert devait arriver sur place. Rien de compromettant ne fut trouvé sur sa personne, mais les policiers auraient découvert, dans la poche intérieure d'un veston lui appartenant, une petite quantité de stupéfiants.

Devant la cour, c'est Lalime qui a fait face au plus grand nombre d'accusations, ayant apparemment effectué une demi-douzaine de transactions avec un agent double de la police locale.

Il a reconnu sa culpabilité à tous les délits substantifs de possession et de trafic, mais a nié

toutes les accusations de conspiration avec les deux autres prévenus. Et à la requête de son procureur, Me Frank D. Shoffey, le prononcé de sa sentence a été reporté au 3 juin prochain.

Représentée par Me Claude Grant, Mme Marquis, qui, à plusieurs reprises, a semblé sur le point de fondre en larmes, a adopté la même attitude.

Elle a admis les accusations de trafic et de possession, mais nié toute conspiration. Le juge Vincent a également fixé le 3 juin à la fois pour sa sentence et pour les enquêtes qu'elle devra également subir.

Quant à Me Hébert, c'est un peu pâle et menottes aux poignets, qu'il est entré dans la salle bondée de curieux principalement «recrutés» chez les employés du palais.

Son procureur, Me Jacques Dupuy, après avoir dispensé le greffier de lire les accusations, a choisi un procès par jury dans tous les cas, et il a réclamé sa libération sous un cautionnement de \$5,000 en soulignant que son confrère avait une adresse fixe, celle qui apparaissait au dossier.

Le procureur de la Couronne, Me Claude Parent, ne s'est alors pas objecté à cette requête, en disant motiver son assentiment sur les aveux que venaient de faire les deux autres accusés, et sur le fait que le prévenu avait déjà déposé son passeport entre les mains des autorités.

Dans son cas, c'est le 29 mai qui devait être choisi comme date possible de son enquête préliminaire.

Me Hébert, on le sait, attend présentement que la Cour suprême étudie son pourvoi contre une condamnation à six mois de prison qui lui a été imposée, il y a déjà un bon moment, pour une fraude bancaire de quelque \$135,000.

Il y a quelques années, par ailleurs, un de ses jeunes associés de bureau avait été appréhendé, dans des circonstances à peu près semblables, mais par des agents de la GRC, et il avait été subsequmment condamné à deux années de pénitencier au terme d'un procès qui avait fait beaucoup de bruit.

### NOUS ACHETONS DE L'OR ET DES DIAMANTS

**Dent en or et argent**

|          |           |                 |
|----------|-----------|-----------------|
| Or 10 kt | \$6.10 g  | Prêt aussi      |
| 14 kt    | \$8.50 g  | disponible pour |
| 18 kt    | \$10.50 g | vos bijoux.     |

Ouvert de 9h à 17h 30 - Samedi 9h jusqu'à 15h

486 ouest, rue Ste-Catherine  
Suite 301 861-2381

### PARLEZ EN PUBLIC

Rapidement et aisément  
**TOUT LE MONDE PEUT:**

- accroître la confiance en soi
- maîtriser la nervosité
- s'exprimer et convaincre

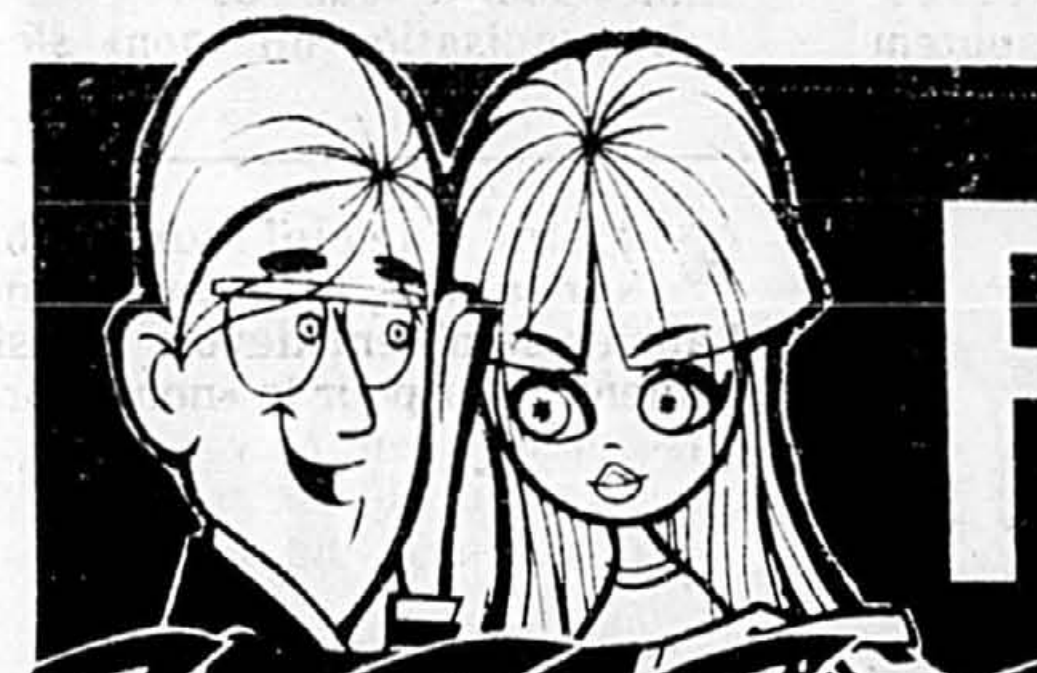
Gilles Vizio dir. pour hommes et femmes

**COURS DALE CARNEGIE**  
Tél.: 285-1287  
Présenté par E. J. Glowka et Associés Permis 749749

### le Quai du pêcheur

LE FESTIVAL DU HOMARD.  
PRIX:  
**\$5.75** chacun

3281 bld Cavendish, au sud de la rue Sherbrooke  
487-5229

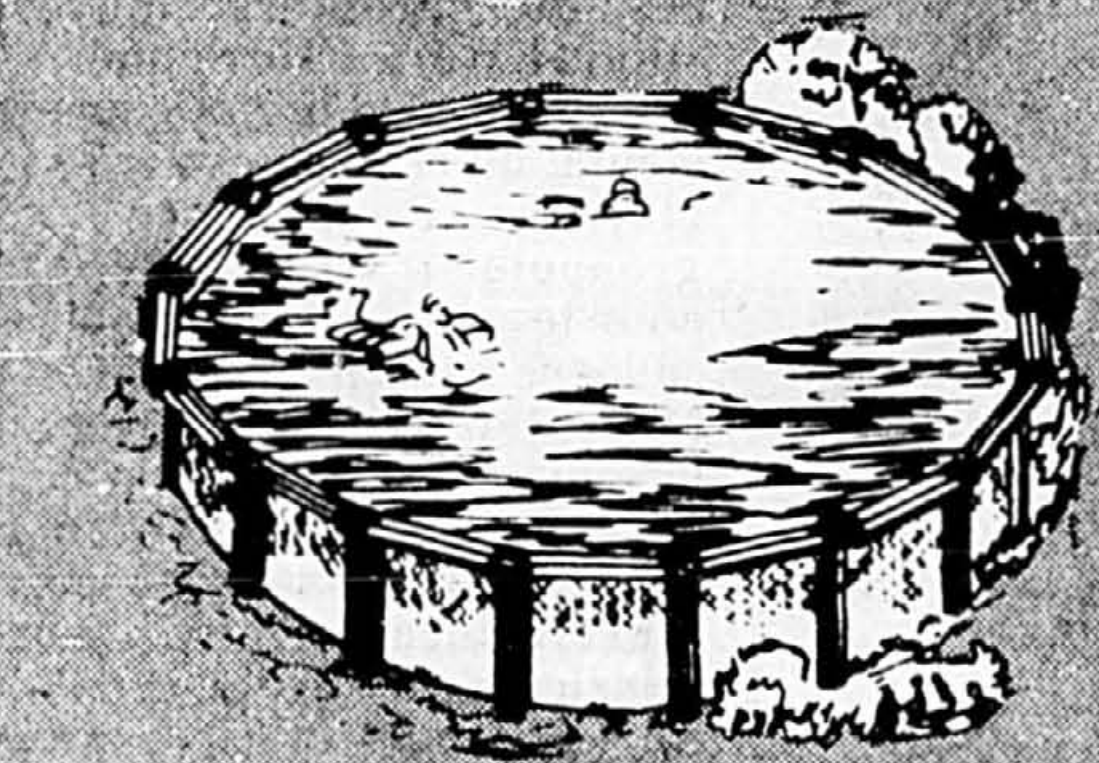


## FAUCHER PISCINES

### PISCINES COLECO GLENVIEW

15' **\$800**  
18' **\$875**  
24' **\$1,035**  
15' x 24' **\$1,285**

1. Piscine
2. Filtre Coleco CP250
3. Sable
4. Escalier 1512
5. Ramasse-feuilles LSN 220
6. Balayeur AMH110
7. Marche 1E
8. Rayons
9. Échelle sécuritaire ALS
10. Chaise 9 lb



### ÉQUIPEMENT INCLUS

1. Filtre JACUZZI Fibra de verre 3/4 H.P.
2. Sable pour filtrer
3. Bascinet et retour dans le pool ALS
4. Ramasse-feuilles de luxe LSN
5. Un gallon ou 4 litres
6. Deux marches télescopiques
7. Balayeur de luxe ALV130
8. Gros distributeur de chlore ACD600
9. Vérificateur d'eau chloré de luxe ATK350
10. Échelle sécuritaire ou deck en bois 4' x 6'
11. Chaise H.T.H. Chm 55 lb
12. Rayons de parcourlement et boyaux de balayage
13. Sables, garnitures et ciment
14. Nettoyeur de vitrage
15. Thermomètre 10" ATH300
16. Brosse de pool 18" courbée de luxe WBA750
17. Série de crochets doubles pour marches
- 18-3 lb de PPS plus
- 19-3 lb de PPS moins
20. Un siège flottant ALC925

### PISCINES AVEC ÉQUIPEMENT CI-CONTRE

|           | VOQUE<br>Mur court<br>rayle | RICARDET | COLECO<br>BAYSIDE (mur<br>court vitrage) | COLECO<br>Glenview |
|-----------|-----------------------------|----------|------------------------------------------|--------------------|
| 15'       | \$1,250                     | —        | \$1,250                                  | —                  |
| 18'       | \$1,375                     | \$1,200  | \$1,375                                  | \$2,075            |
| 21'       | \$1,525                     | \$1,300  | \$1,500                                  | —                  |
| 24'       | \$1,600                     | \$1,400  | \$1,575                                  | \$2,525            |
| 27'       | \$1,875                     | \$1,550  | \$1,850                                  | —                  |
| 12' x 24' | —                           | —        | \$1,750                                  | \$2,475            |
| 15' x 25' | \$1,925                     | —        | —                                        | —                  |
| 15' x 27' | —                           | —        | —                                        | \$2,700            |
| 15' x 30' | \$2,225                     | \$1,800  | \$1,995                                  | \$2,800            |
| 18' x 33' | —                           | \$1,900  | \$2,175                                  | —                  |
| 15' x 41' | —                           | —        | \$2,400                                  | —                  |

INSTALLATION: EN SUS 48 hres  
DANS LES

## COMPUCEUTRE

LE MAGASIN D'ORDINATEUR

**A signifie Apple**



**C'est la première chose à savoir  
lorsqu'on parle d'ordinateurs personnels**

Découvrez la joie toute spéciale de posséder un ordinateur personnel... tel un Apple! Apple c'est un ordinateur de loisir à la maison; Apple c'est un ordinateur de gestion au bureau; Apple c'est un ordinateur pédagogique à l'école; Apple c'est votre ordinateur. Apple, c'est l'ordinateur personnel que vous pouvez programmer vous-même. Il n'y a donc pas de limites à ce que vous pouvez accomplir. De plus, Apple, c'est l'ordinateur qui vous offre la gamme la plus étendue de modules d'expansion. Cela veut tout dire. De fait, plus vous vous ser-

vez de votre Apple, plus vous trouverez de choses à lui faire faire.

Compucentre, c'est le magasin d'ordinateurs qui peut répondre à tous vos besoins. Nous avons un système qui vous convient. Notre personnel de ventes et de service est là pour vous aider à bien faire votre choix. Entrez dès aujourd'hui dans le monde de demain. Venez nous voir.

**Compucentre**  
Promenade des magasins  
1, Place Ville-Marie  
Montréal, Québec H3B 3Y1  
866-0475

**Compucentre magasin d'ordinateurs**  
Place Bonaventure  
Montréal, Québec H5A 1G1  
866-6292

### ATTENTION

Avant d'acheter  
une piscine tout  
équippée d'un  
compétiteur,  
vérifiez bien  
l'équipement

### CAR SEUL FAUCHER

vend des  
piscines  
équippées

En indiquant  
tous les  
modèles  
et tout  
l'équipement

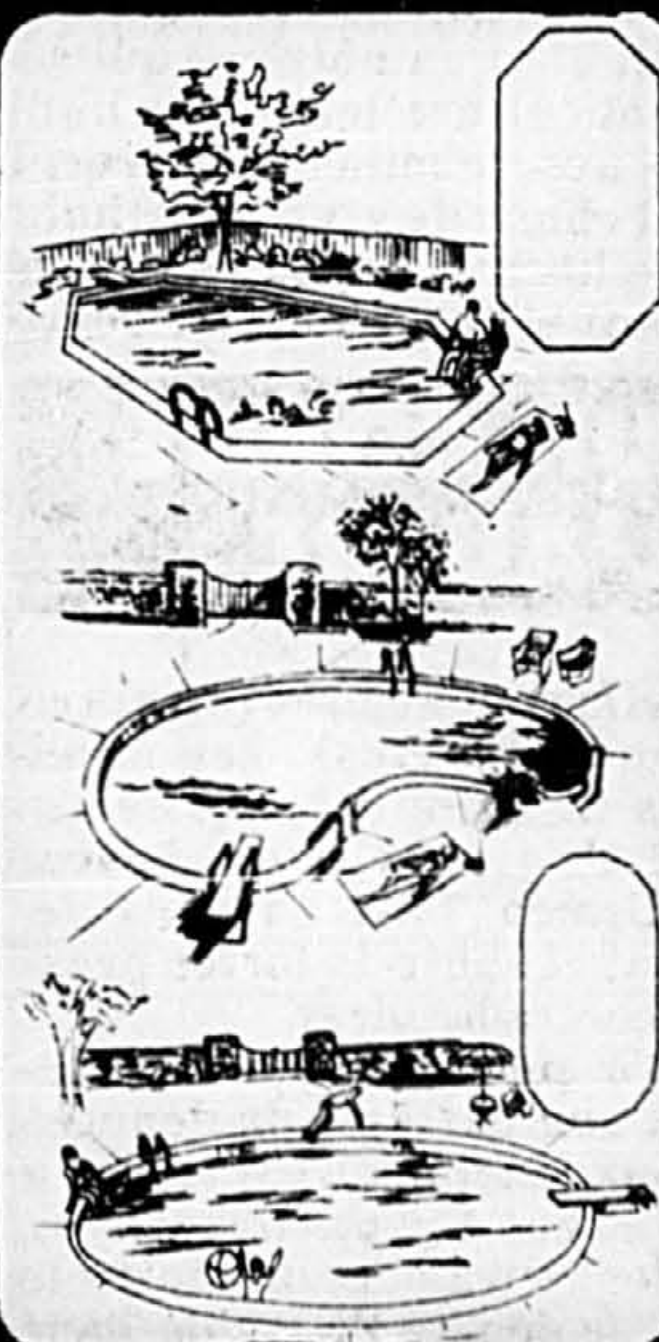
### PISCINES CREUSÉES

ENEZ BATIR VOTRE PISCINE AVEC NOUS

|           |               |         |
|-----------|---------------|---------|
| 12' x 24' | RECTANGULAIRE | \$2,155 |
| 14' x 28' | RECTANGULAIRE | \$2,300 |
| 16' x 32' | RECTANGULAIRE | \$2,485 |
| 16' x 34' | RECTANGULAIRE | \$2,570 |
| 16' x 38' | RECTANGULAIRE | \$2,675 |
| 18' x 36' | RECTANGULAIRE | \$2,625 |
| 20' x 40' | RECTANGULAIRE | \$2,800 |
| 20' x 50' | RECTANGULAIRE | \$3,125 |
| 15' x 29' | OCTOGONALE    | \$2,225 |
| 17' x 31' | OCTOGONALE    | \$2,370 |
| 19' x 31' | OCTOGONALE    | \$2,445 |
| 16' x 34' | OCTOGONALE    | \$2,485 |
| 19' x 35' | OCTOGONALE    | \$2,525 |
| 19' x 41' | OCTOGONALE    | \$2,715 |
| 20'       | OCTOGONALE    | \$1,735 |
| 26'       | OCTOGONALE    | \$2,045 |
| 16' x 28' | REIN-KIDNEY   | \$2,275 |
| 19' x 33' | REIN-KIDNEY   | \$2,475 |
| 22' x 39' | REIN-KIDNEY   | \$2,700 |
| 17' x 33' | OVALE         | \$2,475 |
| 19' x 38' | OVALE         | \$2,625 |

CONSERVEZ CETTE ANNONCE ET COMPAREZ AVEC NOS COMPÉTITEURS

### IL FAUT COMPARER



- Équipement inclus avec chaque piscine creusée
1. Filtre à sable JACUZZI
  2. Écumoir JACUZZI à ouverture 16 pouces WB
  3. Sable pour filtre JACUZZI
  4. Échelle JACUZZI en acier inoxydable 3 marches
  5. Ramasse-feuilles de luxe
  6. Aspirateur de fond (balayeur)
  7. Tuyau d'aspirateur JACUZZI (1 1/2 pouce de diamètre)
  8. Prise d'aspirateur JACUZZI - VPKL
  9. Bonde de fond JACUZZI - MOL 215 (drain de fond)
  10. Deux retours d'eau JACUZZI - IFD 50
  11. Deux marches télescopiques
  12. Crochets JACUZZI pour suspendre ces marches
  13. "Ancrage" d'échelle JACUZZI - en cuivre "brass" pas en aluminium
  14. Valve hydrostatique JACUZZI - MOHRV
  15. Thermomètre 10"
  16. Brosse à paroi - courbée 18 po
  17. Nécessaire d'analyse d'eau "Test Kit"
  18. 1-litre d'algaécide
  19. 75 lb de chlore H.T.H.
  20. Câble (1/2") JACUZZI, bouées 3" x 9"
  21. JACUZZI - PF 100 crochets de câble et crochets de mur JACUZZI en "Brass"
  22. Trempin JACUZZI - 6"
  23. Plomberie complète - 150' de tuyauterie PVC et tous les accessoires

INSTALLATION EN SUS

### LIVRAISON GRATUITE

DANS UN RAYON  
DE 50 MILES



**3 CENTRES DE PISCINES FAUCHER POUR MIEUX VOUS SERVIR**

**LAVAL - PONT-VAIU**  
48, boul. des Laurentides  
384-7340

**REPENTIGNY**  
622, rue Notre-Dame  
581-6943

**RIVE SUD**  
BROSSARD  
5811, boul. Taschereau  
656-1051

OUVERT: Lundi au vendredi de 9h à 5h, Samedi de 9h à 5h, Dimanche de 11h à 5h





**JACQUES DUVAL VOUS DIT  
QU'AVEC TRÉVI C'EST GARANTI**  
NOUS INSTALLONS NOS PISCINES NOUS-MÊMES — PAS DE SOUS-CONTRACTEUR  
Et c'est pour cette raison que le service et la qualité sont tellement renommés.

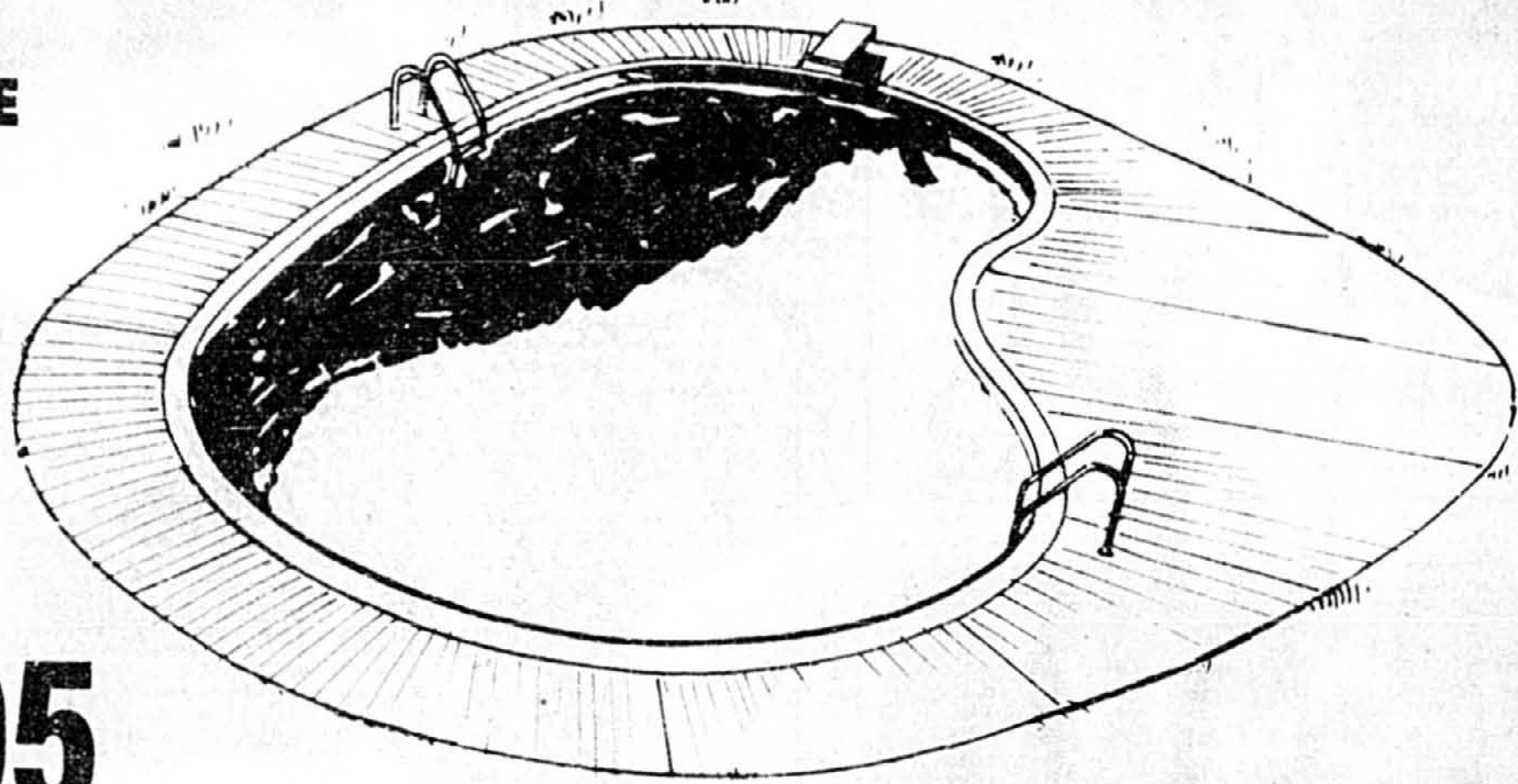
### PISCINE CREUSÉE INSTALLATION COMPRISE

piscine complète  
filtre de luxe  
pompe  
thermoplastique  
sable à filtre  
coping exclusive  
fond ciment  
échelle  
marche d'échelle  
aspirateur  
boyau 1 1/2  
manche télescopique

puise à feuilles  
test kit  
cordon sécurité  
bouées  
crochet de câble  
chlorinateur de luxe  
drain principal  
retour  
écumoire commercial  
ancrage d'échelle  
support à manche

à partir de

**\$4,995**



### PISCINE HORS TERRE

16-18-20 et 24 pieds de diamètre  
MUR ET STRUCTURE, GARANTIE 10 ANS

- aspirateur
- test kit
- filtre de luxe
- échelle sécurité
- manche télescopique
- support à manche
- sable à filtre
- thermomètre
- piscine complète
- retour d'eau

SPÉCIAL 24'  
tout équipée

**\$1,099**

SPÉCIAL 18'  
tout équipée

**\$999**

### CENTRE DE SERVICE AUTORISÉ

Réparations et pièces pour filtreur et accessoires complets en inventaire

• Jacuzzi • Muskini  
• Coleco • Lomart

OUVERT 7 JOURS PAR  
SEMAINE

LUNDI AU VENDREDI, 9 H 00 À 9 H 00 P.M.  
SAMEDI, 9 H 00 A.M. À 5 H 00 P.M.  
DIMANCHE, 10 H 30 A.M. À 5 H 00 P.M.

LES PISCINES



515, BOUL. LABELLE  
FABREVILLE, LAVAL  
(coin Boul. Dagenais)

**622-9801**

Trois directions

- Autoroute des Laurentides, sortie 14
- Autoroute 13, via boulevard Dagenais
- Labelle-Nord, 500 pieds nord du boul. Dagenais

### CONGRÈS DE L'ACFAS

## Le chômage masculin ouvre le marché du travail aux femmes

■ QUEBEC — Le rôle des femmes dans la communauté scientifique et la situation qu'elles vivent dans différents milieux et à différentes époques de leur vie sociale ont fait l'objet de divers colloques et exposés au cours du congrès annuel de l'ACFAS qui se terminait hier, à Québec. Marie-Agnès Maurisson, de l'Université de Paris, a

meilleures sont les chances de trouver un emploi et de le garder plus longtemps.

### Du salaire à l'État-providence

Une autre chercheuse, Diane Bellemare, du département de science économique de l'Université du Québec à Montréal, a analysé l'émergence et le développement de la notion de sécurité de revenu au Canada. Selon elle, c'est l'industrialisation, marquée par l'apparition de revenus monétaires, et la disparition de la famille élargie qui ont conduit les gouvernements à effectuer des transferts de fonds publics de plus en plus considérables aux particuliers. Dans la société pré-industrielle, la production individuelle ou familiale était rétribuée sous forme de revenus en nature et, en cas de coup dur, c'est la famille élargie qui assurait la répartition du revenu.

Maintenant, que survienne une interruption de revenus due à l'invalidité, au décès prématuré, à la mise au chômage ou à la retraite, ce sont les gouvernements qui doivent compenser ces pertes. Ce n'est pas que les entreprises privées (les compagnies d'assurance, par exemple) n'aient rien fait dans ce domaine, mais leur intervention ne peut être que limitée, selon Mme Bellemare; du fait qu'elles n'ont pas la «pérennité» des gouvernements et qu'elles n'ont pas de pouvoir coercitif.

Quant aux gouvernements, s'ils veillent à la sécurité du revenu pour des questions éthiques (chaque citoyen devrait avoir une certaine autonomie économique), ils s'avèrent conservateurs, selon la spécialiste de l'UQAM, et posent avant tout des «actes de charité», ne se métamorphosant que lentement en État-providence.

## Les cinq évadés de Sorel sont repris

Cinq hommes qui s'étaient évadés de la prison de Sorel ont été capturés entre minuit et quatre heures, hier.

Quatre d'entre eux, soit Pierre Trahan (22 ans), Jean Lépine (19 ans), Pierre Laflamme (18 ans) et Robert St-Pierre (39 ans) ont été arrêtés alors qu'ils se trou-

vaient au 2604, boulevard Pie-IX.

Quelques coups de feu ont été tirés par les policiers de la Sûreté du Québec, mais personne n'a été blessé. Le cinquième, Serge Bélanger (24 ans), a été appréhendé dans une maison située à l'angle des rues Jeanne-d'Arc et Sainte-Catherine.

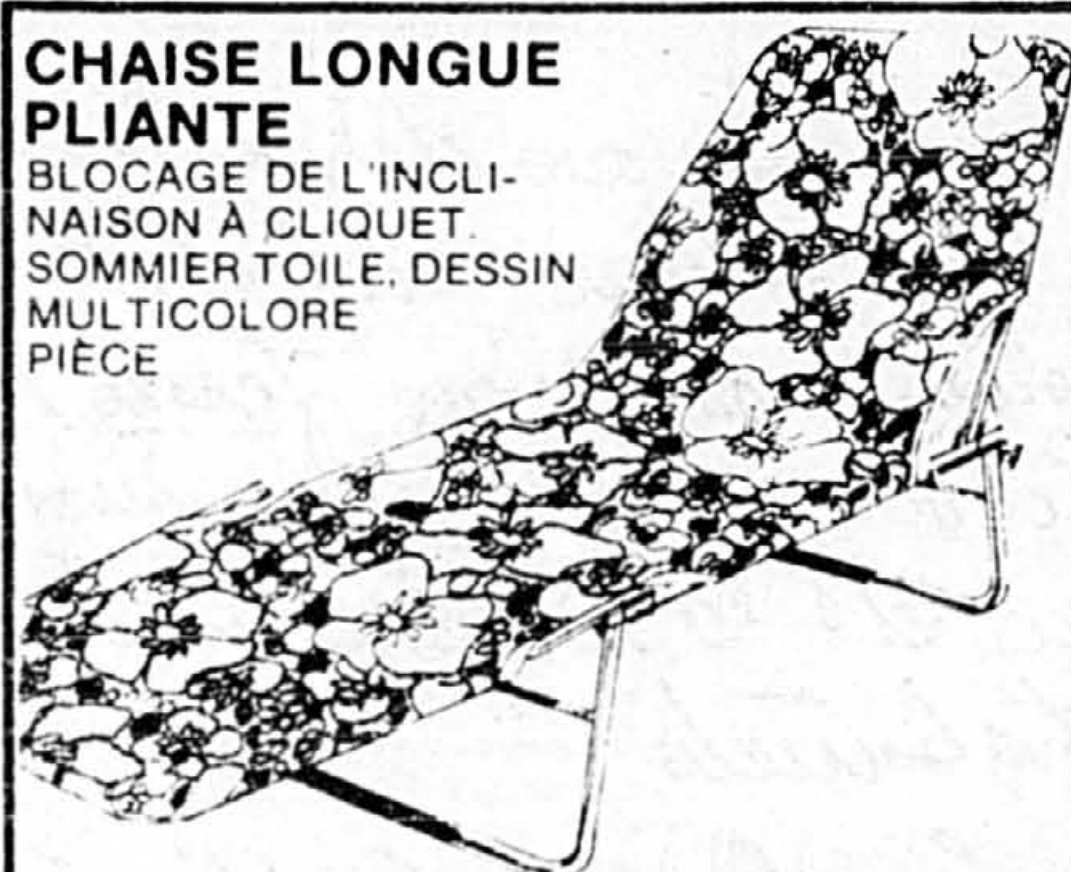
## SAVOUREZ L'ÉTÉ!

En profitant de ces bas prix ensoleillés.



FAUTEUIL PLIANT  
MODÈLE ADULTE  
SOMMIER TOILE À MOTIFS  
FLORAUX, ACCOUDOIRS  
BOIS, TENSION PAR  
RESSORTS PIÈCE

**5.99**



CHAISE LONGUE  
PLIANTE  
BLOCAJE DE L'INCLINAISON À CLIQUET  
SOMMIER TOILE, DESSIN  
MULTICOLORE  
PIÈCE

**13.95**



LIT DE CAMP  
PLIANT  
SOMMIER TOILE, TENDU  
PAR RESSORTS BLOCAJE  
PAR PATTES DE  
MÉTAL, EN COULEURS  
UNIES OU À MOTIFS  
IMPRIMÉS PIÈCE

**16.95**



ENSEMBLE DE  
PATIO RIVIÈRE  
VENDU À LA PIÈCE  
EN VINYL SOLIDE  
BLANC ET ORANGE  
PIÈCE

FAUTEUIL

**11.99**

TABLE

**15.99**

PARASOL

**24.95**

5 pi. diam.



NÉCESSAIRE DE  
REMPLACEMENT  
POUR FAUTEUIL PLIANT  
POUR MODÈLES A  
RESSORTS, COMPREND  
TOILE ET RESSORTS  
PIÈCE

**2.99**

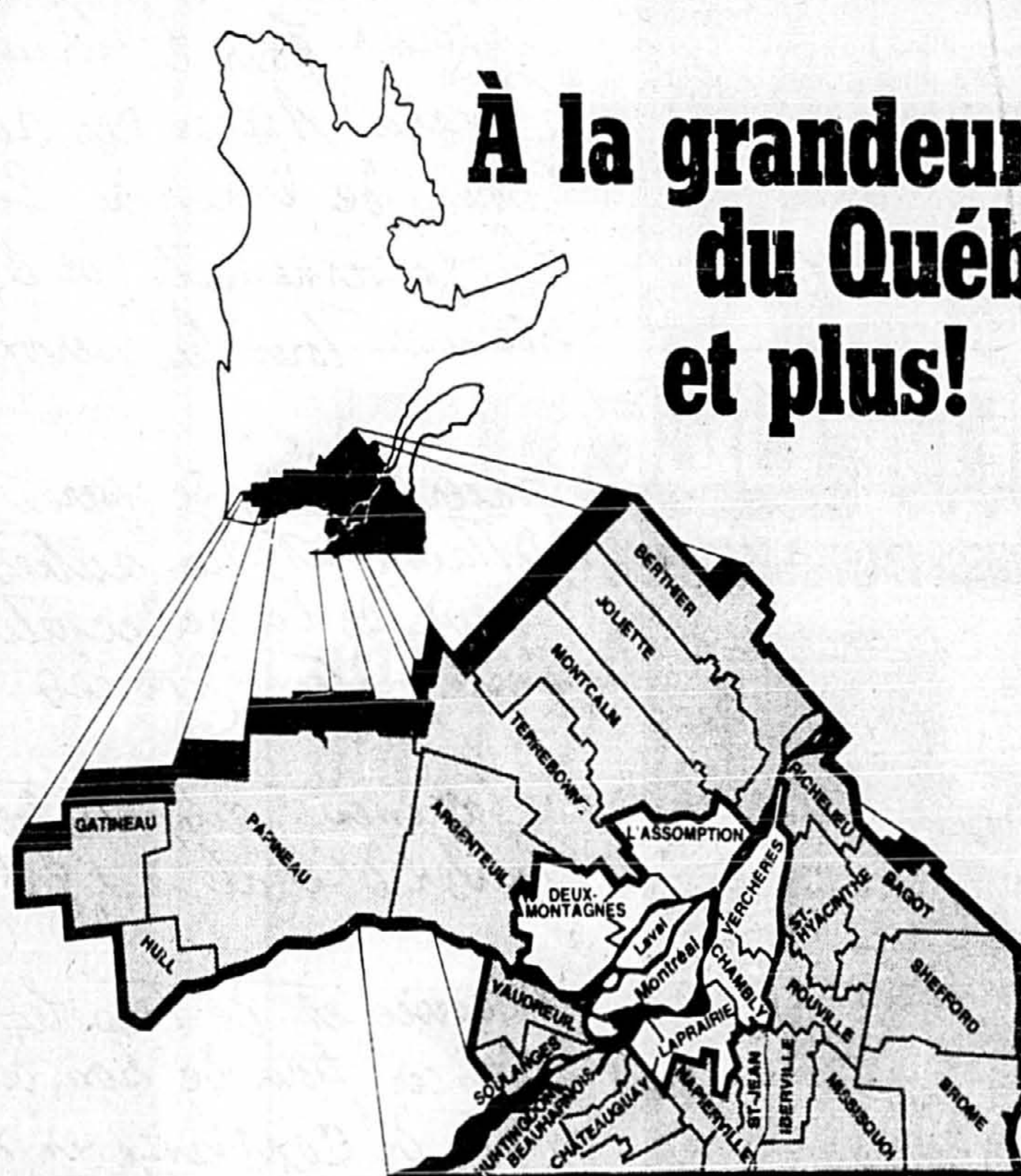


GLACIÈRE FLAIR  
CAPACITÉ 18 L  
COULEUR AMANDE  
COUVERCLE CHOCOLAT  
PIÈCE

**9.95**

VA  
JOUER  
DEHORS  
Kino-Québec

## À la grandeur du Québec... et plus!



### La nouvelle Zone spéciale de Montréal...

Un nouveau programme d'aide à l'industrie manufacturière visant à stimuler le développement de la région.

Une zone où plus d'entreprises peuvent maintenant se prévaloir de ce programme de subventions du ministère de l'Expansion économique régionale.

Les entreprises qui désirent s'implanter, s'agrandir ou se moderniser peuvent ainsi obtenir une aide financière pouvant atteindre 25% du coût d'immobilisation relié à leur projet.

Dans la région de l'Outaouais et des villes avoisinantes de Montréal, tous les secteurs industriels peuvent dorénavant être admissibles aux subventions.

Dans le Montréal métropolitain, seules les entreprises de secteurs industriels à haute productivité et à croissance rapide sont admissibles aux subventions.

Enfin, des subventions à la recherche industrielle sont disponibles dans l'ensemble de la Zone spéciale.

Pourquoi Montréal?

Parce que la région de Montréal est le cœur de l'activité économique du Québec et parce qu'en aidant Montréal, c'est tout le Québec que nous aidons.

Le ministère de l'Expansion économique régionale...

A la grandeur du Québec... et plus.

Pour en savoir davantage sur ce programme du MEER, adressez-vous à: La direction de la Promotion industrielle, Ministère de l'Expansion économique régionale, 800, place Victoria, Bureau 3710, Montréal, Québec H4Z 1E8

**MEER**

Gouvernement du Canada  
Expansion Économique Régionale

Gouvernement du Canada  
Regional Economic Expansion

Canada

Les prix annoncés de ces articles sont valables dans tout nos magasins tant et aussi longtemps qu'il y en aura. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Pas de bon de garantie de prix.





Québec, mai 1980

Chères Concitoyennes,  
Chers Concitoyens,

Mardi prochain, vous allez décider. Pour plusieurs d'entre vous, le choix n'est pas facile. C'est compréhensible, c'est la première fois que les Québécois se prononcent pour leur avenir. Avant de faire votre choix, donnez-vous, pendant cette longue fin de semaine, un moment de réflexion.

Relisez bien la fusion. Tout est là.

Ce que nous vous demandons, c'est d'aller négocier pour le Québec un meilleur contrat avec le reste du Canada. Après ces discussions, nous vous ferons rapport, et c'est vous, de nouveau, qui déciderez par référendum. Entre-temps, les gouvernements de Québec et d'Ottawa continueront de vous assurer tous les services habituels.

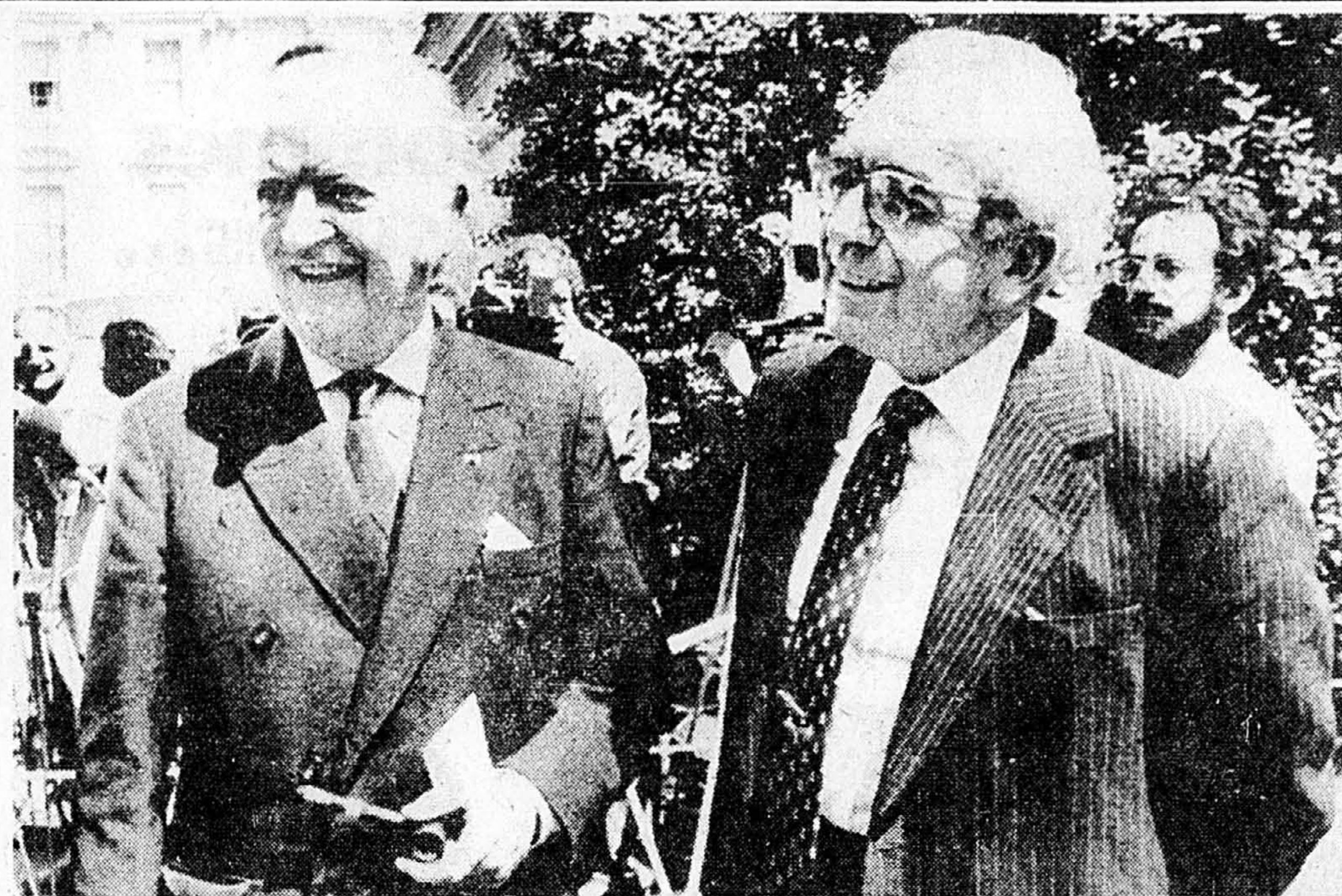
Par leur OUI, les Québécois, pour la première fois, se seront donnés l'initiative dans les discussions avec Ottawa et les autres provinces. Nos demandes seront enfin au cœur de la négociation et elles ne pourront plus, comme par la passé, être ignorées.

Un Non, ce serait rater l'occasion de dire clairement aux autres que nous sommes un peuple décidé à leur parler d'égal à égal.

C'est par la solidarité de toutes les Québécoises et de tous les Québécois que nous pourrions commencer à avancer pour de bon dans cette voie de l'égalité. Une solidarité faite de confiance en nous et d'espoir pour nos enfants. Une solidarité à laquelle je vous invite à participer en votant OUI, mardi prochain.

René Lévesque





Lord Killanin, président du Comité international olympique, n'a pu réussir à persuader le président Carter de revenir sur sa décision de boycotter les Jeux de Moscou. On le voit ici (à gauche) en compagnie du conseiller présidentiel Lloyd Cutler, peu après son entretien d'une demi-heure avec M. Carter.

## JO: Washington réitère sa position à Killanin

■ WASHINGTON (d'après Reuter et AFP) — Le président Carter a confirmé hier à Lord Killanin, président du Comité international olympique, qu'il n'avait pas l'intention de modifier sa position sur le boycottage des Jeux de Moscou, et qu'il continuerait d'exhorter les autres pays à suivre l'exemple des États-Unis.

M. Carter, qui s'est entretenu avec Lord Killanin pendant une demi-heure à la Maison-Blanche, a réaffirmé qu'à son avis, aucun pays ne devrait envoyer des athlètes à Moscou après l'intervention soviétique en Afghanistan.

Un communiqué publié par la Maison-Blanche à l'issue de cet entretien souligne que le boycottage américain émane uniquement de la conviction du gouvernement qu'un pays ne peut participer aux Jeux si le pays hôte a envahi un de ses voisins.

Le président, poursuit le communiqué, a fait remarquer à

son visiteur que plus de 40 comités olympiques nationaux, ainsi que de nombreux pays musulmans, avaient déjà décidé de ne pas aller à Moscou, et que d'autres comités devraient prendre la même décision au cours des deux prochaines semaines.

Le communiqué conclut en soulignant que cette décision ne diminue en rien le soutien des États-Unis au mouvement olympique international, et que les États-Unis accueilleront avec plaisir les athlètes de tous les pays désireux de participer aux Jeux olympiques de Los Angeles, en 1984.

Peu après son entrevue avec M. Carter, Lord Killanin a affirmé que les Jeux olympiques auraient lieu à Moscou comme prévu et à la date prévue.

«Nous avons pris un engagement avec Moscou et les Jeux se dérouleront dans cette ville: même si j'étais seul à y concourir, ils auront lieu», a-t-il dit.

Le président du CIO s'est dit peu surpris de la réponse du président Carter: «Je la connaissais

avant de venir», a-t-il dit, en ajoutant qu'une grande partie de la discussion avait porté sur l'avenir du mouvement olympique et sur le fait que la ville de Los Angeles avait reçu mandat d'organiser les Jeux d'été de 1984. «Ce mandat tient toujours», a souligné Lord Killanin.

Le président du CIO a révélé par ailleurs que le comité international «accordait une grande attention» à la possibilité de créer une cité olympique permanente, qui pourrait se situer en Grèce.

Il a précisé, d'autre part, qu'aucun athlète ne pourrait participer individuellement aux Jeux olympiques de cette année, les règlements du CIO s'y opposant. «Pour l'avenir, a-t-il dit, cela mérite réflexion, même si je n'approuve pas cette idée.»

La plainte en justice de 25 athlètes américains, contre la décision du comité olympique des États-Unis de boycotter les Jeux olympiques d'été à Moscou, a été rejetée hier par un juge fédéral.

## Carter près de gagner son pari

■ WASHINGTON (AFP) — Le président Carter semble tout près de gagner son pari: en lançant son appel au boycottage, en février, en signe de protestation contre l'intervention soviétique en Afghanistan, ses conseillers estimaient que l'objectif serait atteint si 50 pays au moins renonçaient à dépêcher leurs athlètes à Moscou.

Or, à une semaine de la clôture des inscriptions, le 24 mai à minuit, la liste des pays dont les comités olympiques ont renoncé — ou manifesté l'intention de renoncer — aux Jeux de Moscou dépasse la quarantaine. Bien des pays attendent les derniers jours pour se décider, et l'on peut envisager qu'avant même la fin de la semaine prochaine, le nombre

des «non» aura dépassé le seuil de 50 fixé par la Maison-Blanche comme preuve du succès de sa démarche.

Il est probable que des pays comme le Japon, les Pays-Bas, Israël et plusieurs nations d'Afrique et d'Asie décideront de rejoindre le camp des boycotteurs après la Chine, le Canada, l'Allemagne fédérale et l'Argentine entre autres, ce qui porterait un coup très sévère aux Soviétiques sur le plan diplomatique, et aux Jeux mêmes sur le plan sportif.

Selon les premières estimations de participation effectuées avant le «coup de Kaboul», 110 pays devaient répondre favorablement à l'invitation de participer aux Jeux olympiques de Moscou.

| SUPER SPECIAL PIONEER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |  | SUPER SPECIAL PIONEER                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |  | SUPER SPECIAL PIONEER                                                                                               |  | SUPER SPECIAL PIONEER                                                                                                                                                                                                                                                        |  |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <p><b>PIONEER</b></p> <p>60 watts RMS total</p> <p>Ensemble comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le récepteur AM-FM Pioneer modèle SX-680 de 60 watts RMS total</li> <li>le tourne-disque Pioneer modèle PL-512 à commande par courroie</li> <li>les haut-parleurs R1000C modèle 60 de 60 watts RMS par boîte</li> </ul> <p>Prix ordinaire \$959.95</p> <p><b>Spécial M.T.L.</b></p> <p><b>\$549</b></p> |  | <p><b>PIONEER</b></p> <p>540 watts RMS total</p> <p>Ensemble comprenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>le récepteur AM-FM Pioneer modèle SX-1980 de 540 watts RMS total</li> <li>le tourne-disque Pioneer modèle PL-200 à entraînement direct</li> <li>les haut-parleurs R1000C modèle 350 de 350 watts RMS par boîte</li> </ul> <p>Prix ordinaire \$3498.95</p> <p><b>Spécial M.T.L.</b></p> <p><b>\$1749<sup>40</sup></b></p> |  | <p>Radio T.V. Stereo</p> <p>LE VRAI PRIX DU GROS</p> <p><b>M.T.L. ÉLECTRONIQUE INC.</b></p> <p>Esc. de 20 à 60%</p> |  | <p>TEAC</p> <p><b>SPÉCIAL</b></p> <p>• Magnétophone à cassettes A-103</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourage et scintillement: 0.08%</li> <li>Reponse de fréquences 30 Hz à 16,000 CR02</li> </ul> <p><b>Spécial M.T.L.</b></p> <p><b>\$259<sup>50</sup></b></p> |  |
| <p>2335 est, rue Belanger (coin des Écores)</p> <p><b>721-1106</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |  | <p>916 est, rue Mont-Royal Metro Mont-Royal</p> <p><b>527-9511</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |  | <p>699, boul. Taschereau Galeries Taschereau Rive-Sud</p>                                                           |  | <p>4026B, ouest, rue Sainte-Catherine Face à Alexis-Nihon</p>                                                                                                                                                                                                                |  |
| <p>6952 est, rue Sherbrooke Metro Radisson</p> <p><b>255-2893</b> (Bureau chef)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |  | <p>• Magnétophone à bobines de 154C</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pourage et scintillement: 0.06%</li> <li>Reponse aux fréquences: 25 Hz à 28,000 Hz Bobines 10"</li> </ul> <p><b>Prix spécial M.T.L.</b></p> <p><b>\$989<sup>50</sup></b></p>                                                                                                                                                                                  |  |                                                                                                                     |  |                                                                                                                                                                                                                                                                              |  |

# LA FOIRE DE TAPIS

## Chez TAPIS CONTINENTAL

### Épargnez jusqu'à 50%

Plus de 100,000 pi car. de tapis de 1re qualité disponibles.

**10%  
RABAIS  
SUPPLÉMENTAIRE  
LUNDI SEULEMENT**

**ÉPARGNEZ \$3<sup>00</sup>**

**TAPIS INDUSTRIEL**

Un excellent choix pour endroits très passants tels que sous-sol, muni d'un envers caoutchouté, facile à installer. Choix de 5 teintes printanières.

Valeur régulière \$9.99 v car.

**\$6<sup>99</sup>**

v car.

**3 pour 1**  
vous obtenez

1 — Le tapis  
2 — Le sous-tapis  
3 — L'installation

Sur tous nos rouleaux de tapis à envers de jute.

**ÉPARGNEZ \$6<sup>00</sup>**

**TAPIS SPLUSH**

Endos en jute. Idéal pour toute la maison. Durabilité exceptionnelle. Scotchguard. Votre meilleur investissement offert à un prix vraiment exceptionnel. Installation et sous-tapis gratuits.

Valeur régulière \$20.99 v car. tapis seulement

**\$14<sup>99</sup>**

v car.

**ÉPARGNEZ \$4<sup>00</sup>**

**TAPIS MARBRÉ**

Envers caoutchouté. Magnifique tapis pour rehausser l'apparence de votre chambre à coucher ou votre salon.

Valeur régulière \$12.99 v car

**\$8<sup>99</sup>**

v car.



**ÉPARGNEZ \$6**

**TAPIS SATINÉ**

Haute qualité. Super doux et très élégant. Toison super dense. Traitement antitaches (Scotchguard), 100% nylon. Choix de 17 nouvelles teintes qui sauront s'adapter à la décoration de votre foyer.

Valeur régulière \$29.99 v car. tapis seulement

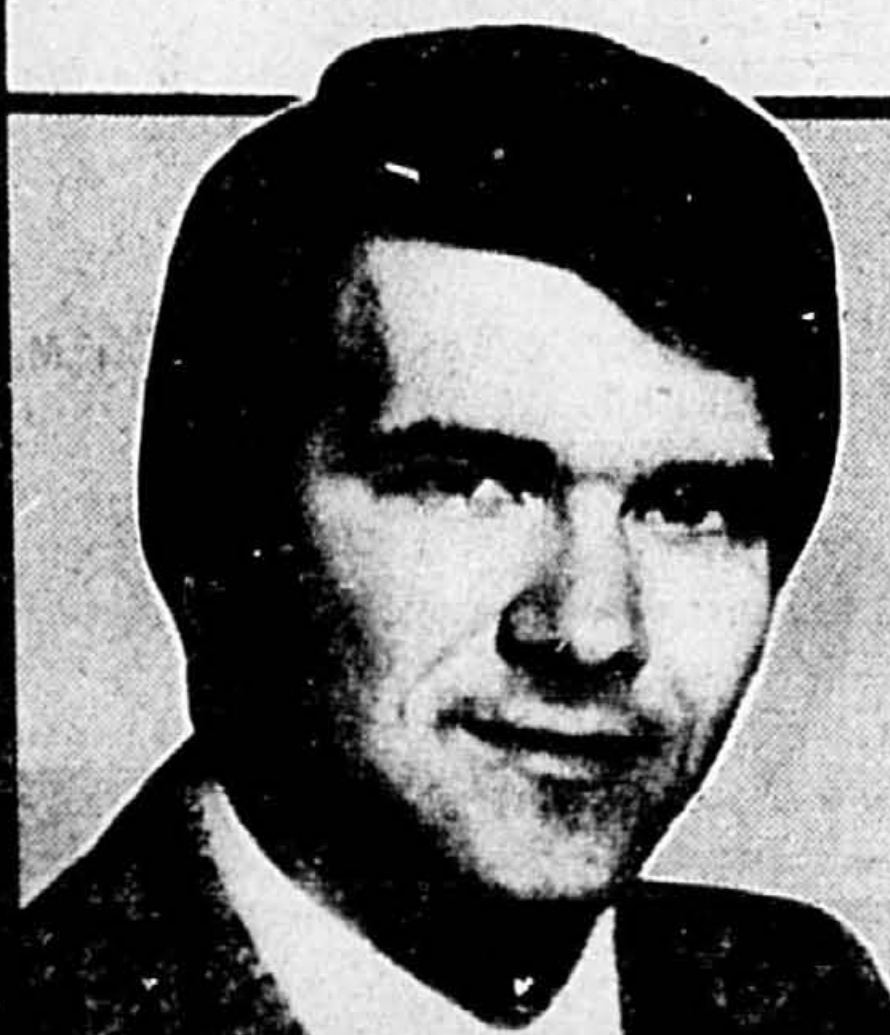
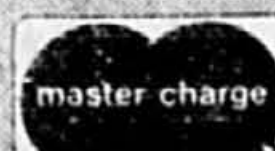
**\$23<sup>99</sup>**

v car.

**POUR UNE ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE**  
**382-2201**

**TAPIS CONTINENTAL**

**8270, boul. SAINT-LAURENT**  
**Montréal**



Nous sommes heureux de participer à la décoration de votre foyer. Tout en respectant votre budget.

**Claude A. Bouchard**  
Président



## Poursuite de \$21,000 rejetée

## Le chien ne l'a pas mordue mais « affectueusement accrochée »

■ Une quadragénaire de St-Bruno, qui, à l'occasion, allait effectuer des travaux de nettoyage dans les bureaux d'une compagnie de transport du même endroit, ne recevra rien des \$21,000 qu'elle avait réclamés pour les blessures profondes que lui avait causées le chien du propriétaire.

Elle avait tout d'abord prétendu que l'animal l'avait mordue au nez, à l'oeil

gauche et à la joue, mais seul témoin au procès, elle devait elle-même admettre que le « policier », qu'elle flattait souvent, et à qui elle venait de donner à manger, lui avait plutôt « accroché » le visage, alors qu'elle s'était penchée à côté de lui, près de son museau.

Elle avait déjà touché à ce chien à plusieurs reprises sans qu'il ne manifeste d'agressivité, et c'est ce qu'elle voulait fai-

re, cette fois-là encore, en s'en approchant pour lui parler.

Elle était à environ un pied de sa tête lorsqu'à un certain moment il s'éleva le cou comme pour la lécher.

Instinctivement, la demanderesse se replia légèrement vers l'arrière, mais les crocs de la mâchoire supérieure de l'animal, dont la tête était en mouvement, lui accrochèrent le visage.

Le témoin admit que le chien ne l'avait pas mordue comme tel, car ses dents inférieures ne l'avaient pas touchée. Il n'avait pas grogné, ni jappé, ni sauté sur elle, et il est même demeuré couché pendant toute la durée de l'incident.

Dans les circonstances, le juge Ivan Bisaillon, de la Cour supérieure, se dit d'avis que ce fut, de la part du chien, un mouvement d'affection et non un geste d'agression.

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX  
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN

À L'INTENTION DES USAGERS

ÉLECTION DES CANDIDATS «USAGERS»  
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSMMDATE DE VOTATION: **Dimanche le 25 mai 1980**HEURES DE VOTATION: **De midi à 4h00 P.M.**LIEUX DE VOTATION: **3 Place Laval, bureau 560 Laval** **2107 rue Lapierre, suite 108 Lasalle** **1001 est, boul., 7ième étage Montréal**

Pour information sur les candidats et sur le déroulement des élections:

**527-7261** poste 2073

BRODEUR-MERCIERI, Nicole

MIGNACCA, Josée

RACINE, André

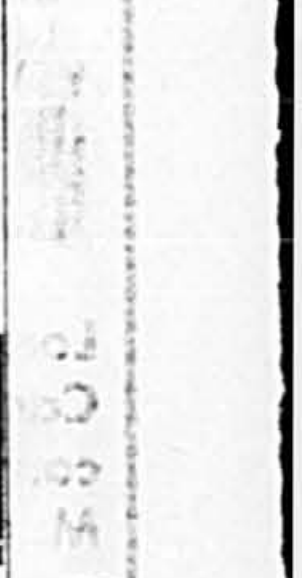
RAYNAULT, Louise

DEFINITION DE L'USAGER: Toute personne qui détient une carte ou est inscrite à un registre, démontrant qu'un établissement lui a fourni des services depuis moins de deux ans, à l'exclusion toutefois d'une personne employée par ledit établissement ou par un autre établissement de même catégorie ou exerçant des fonctions pour le compte dudit établissement ou d'un autre établissement de même catégorie ainsi que, le cas échéant, d'une personne membre d'une corporation sans but lucratif autre qu'une corporation constituée en vertu de la présente loi et propriétaire des actifs de l'établissement.



## Nous sommes tous assurés...

 **S. L.**  
Agent de voyages
  **P. G.**  
Ingénieur
  **P. O. B.**  
Ménagère

 **P. H. C.**  
Directeur général
  **I. Mcl.**  
Directeur des ventes
  **M. T.**  
Etudiante
  **J. J. G.**  
Vérificateur des comptes

## ...et vous?

Que vous soyez propriétaire d'une maison ou d'une automobile, ou locataire d'un appartement, il est important d'être assuré contre la perte de vos biens suite à un accident.

Wawanesa, compagnie mutuelle d'assurance, établie au Québec depuis 1935, vous propose différents types d'assurances, adaptables aux besoins de chacun.

Au Québec, Wawanesa met à votre disposition

24 bureaux de service, dont 9 dans la région de Montréal. Nous vous invitons, sans engagement ou obligation, à contacter le bureau de service Wawanesa proche de votre domicile pour obtenir le prix de la police d'assurance dont vous avez besoin.

Wawanesa, un choix à faire quand on ne veut pas courir tous les risques soi-même.

# Wawanesa

À votre service à travers le Québec depuis 1935

Bale-Comeau  
Chicoutimi  
Drummondville  
Granby  
Hull  
Joliette  
Montréal  
Québec

**MONTRÉAL**  
Téléphone: 342-2211  
Bureau principal: 8585, boul. Décarie  
Ouvert du lundi au vendredi de 8h. 30 à 22h. Le samedi de 9h. à 16h.  
• 10548, Lajeunesse  
• 5369, Verdun  
• 3326 est, Ontario  
• Centre d'achats Boulevard, Pie IX et Jean-Talon  
• 1228 est, Mont-Royal  
• 6313 est, Sherbrooke  
• 1280, Curé Labelle, Laval  
• 1402, Chemin Chambly, Longueuil

Rimouski  
Rouyn-Noranda  
Sept-Îles  
Sherbrooke  
Ste-Foy  
St-Jean  
St-Jérôme  
Trois-Rivières  
Victoriaville

Ouverts du lundi au vendredi de 9h. à 17h.



**JACQUES DUVAL VOUS DIT  
QU'AVEC TRÉVI C'EST GARANTI**

**NOUS INSTALLONS NOS PISCINES NOUS-MÊMES  
PAS DE SOUS CONTRACTANT ET C'EST POUR CETTE RAISON  
QUE LE SERVICE ET LA QUALITÉ SONT TELLEMENT RENOMMÉS**

VENTE DE CHLORE **hth** **Olin**

PLUSIEURS  
AUTRES  
SPÉCIAUX  
EN  
MAGASIN

**Olin**  
**hth**  
Chlore sec

100 livres granulé

**124<sup>95</sup>**EN SURPLUS COUPON  
D'UNE VALEURde **\$8<sup>00</sup>**

PLUSIEURS  
AUTRES  
SPÉCIAUX  
EN  
MAGASIN

QUANTITÉS LIMITÉES

LES PISCINES

OUVERT 7 JOURS  
PAR SEMAINE

LUNDI AU VENDREDI 8 h 00 A.M. À 9 h 00 P.M.  
SAMEDI 8 h 00 A.M. À 5 h 00 P.M.  
DIMANCHE 10 h 00 A.M. À 5 h 00 P.M.

**622-9801**

**515, BOUL. LABELLE**  
FABREVILLE, LAVAL (coin boul. Dagenais)

DEUX DIRECTIONS  
• Autoroute des Laurentides, sortie 14  
• Autoroute 13 via boulevard Dagenais, Labelle Nord

Des moyens  
plus efficaces de déceler  
les abus en matière  
d'assurance-chômage.

Certaines personnes semblent ignorer qu'elles ne peuvent prendre un emploi et continuer à toucher de l'assurance-chômage sans nous avertir qu'elles travaillent. C'est pourquoi nous avons demandé aux employeurs de nous fournir des Avis d'embauche.

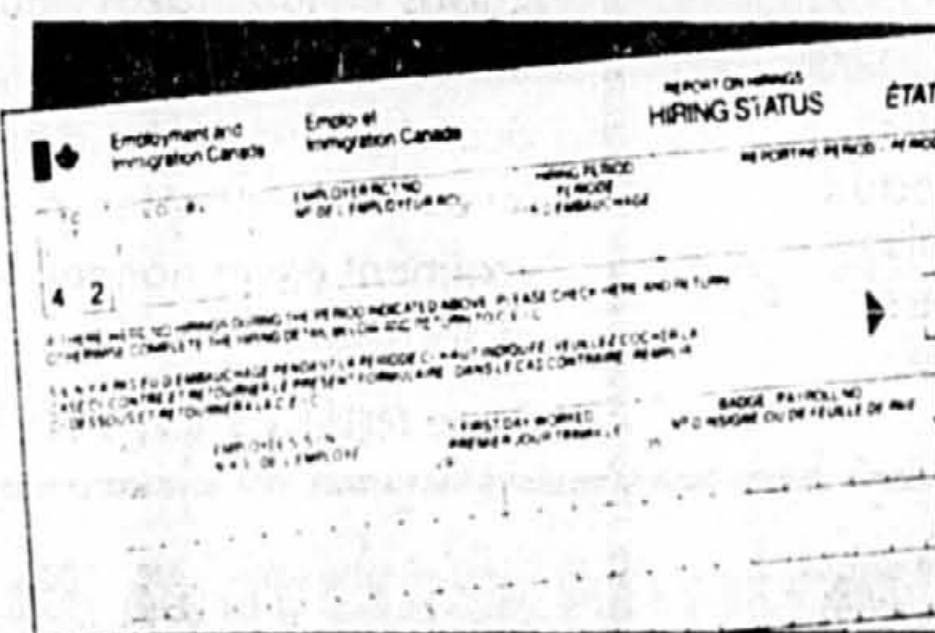
Nous comparons les données figurant sur ces avis (date d'embauche et numéro d'assurance sociale) avec celles de nos listes de prestataires. Cette comparaison nous permet d'identifier les personnes recevant des prestations auxquelles elles n'ont pas droit.

Pourquoi un contrôle  
plus strict?

L'an dernier, l'Assurance-chômage a versé plus de \$4 milliards aux personnes sans emploi, ce qui inclut les sommes considérables indûment perçues par des gens qui continuaient de recevoir les prestations alors qu'ils occupaient un nouvel emploi et avaient omis de nous le signaler.

Ces versements indus doivent être payés, en définitive, par la collectivité.

Ils sont souvent, de la part des prestataires, la conséquence d'oublis, de négligence ou de simple ignorance. Certains prestataires ne se rendent pas compte qu'ils doivent avertir Emploi et Immigration Canada (Assurance-chômage) de leur nouvel emploi et de la totalité de leurs gains. Dans ces cas, après enquête, on exige le remboursement du trop-payé. Mais lorsqu'il y a lieu de penser qu'il y a vraiment mauvaise foi, nos enquêteurs procèdent à une étude minutieuse dans chaque cas. Des amendes peuvent être imposées et même des poursuites intentées.



Les numéros d'assurance sociale des personnes occupant un nouvel emploi sont comparés avec ceux figurant sur les listes des prestataires de l'Assurance-chômage. Seuls les cas d'abus possibles font l'objet d'une enquête.

Si vous touchez des prestations d'assurance-chômage et si vous prenez un nouvel emploi, même à temps partiel, ne manquez pas de le signaler à l'Assurance-chômage.

C'est plus juste pour tout  
le monde.

Nous devons veiller à ce que l'argent que les employés et les employeurs versent à l'Assurance-chômage soit utilisé aussi équitablement et aussi efficacement que possible. Nous en sommes responsables. Le nouveau programme de l'Avis d'embauche nous permet précisément de mieux remplir ce rôle et de remettre à chacun ce qui lui revient, ni plus, ni moins. C'est plus juste pour tout le monde.

✚ Emploi et Immigration Canada    Employment and Immigration Canada

Canada



## Pourquoi les gens d'affaires adorent-ils jeûner?

Pas seulement les gens d'affaires, des milliers de personnes redécouvrent chaque année les vertus du jeûne contrôlé.

On y vient pour faire le point physiologique, diminuer le stress, arrêter de fumer, profiter du calme et de la réflexion ou... simplement pour maigrir.

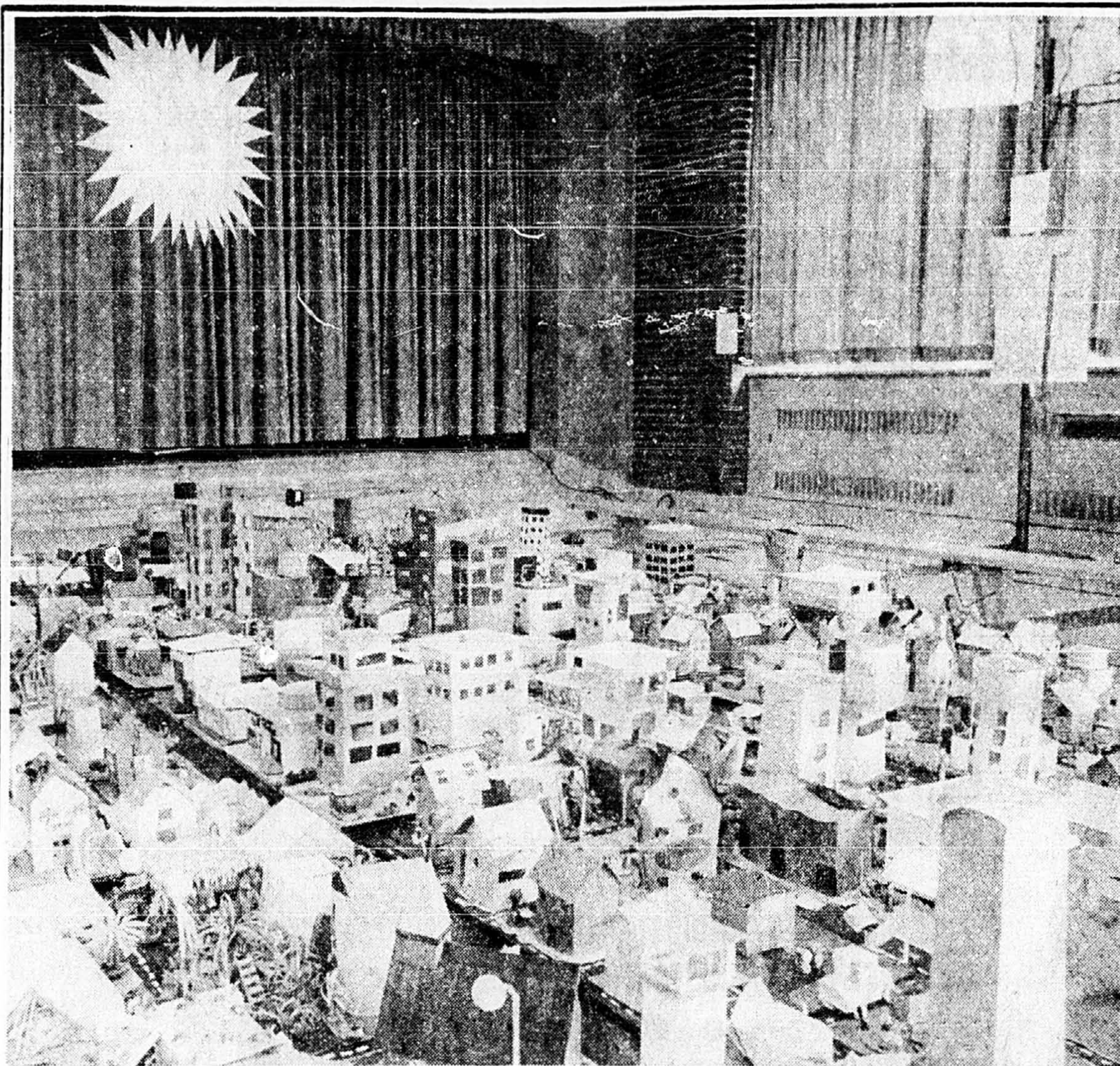
Pour plus de détails concernant cette nouvelle approche de la santé, demandez à recevoir notre dépliant.

**Clinique de jeûne renaissance santé**  
2 formules pratiques:

- session 10 jours
- session week-end

**Clinique de jeûne  
renaissance  
santé**

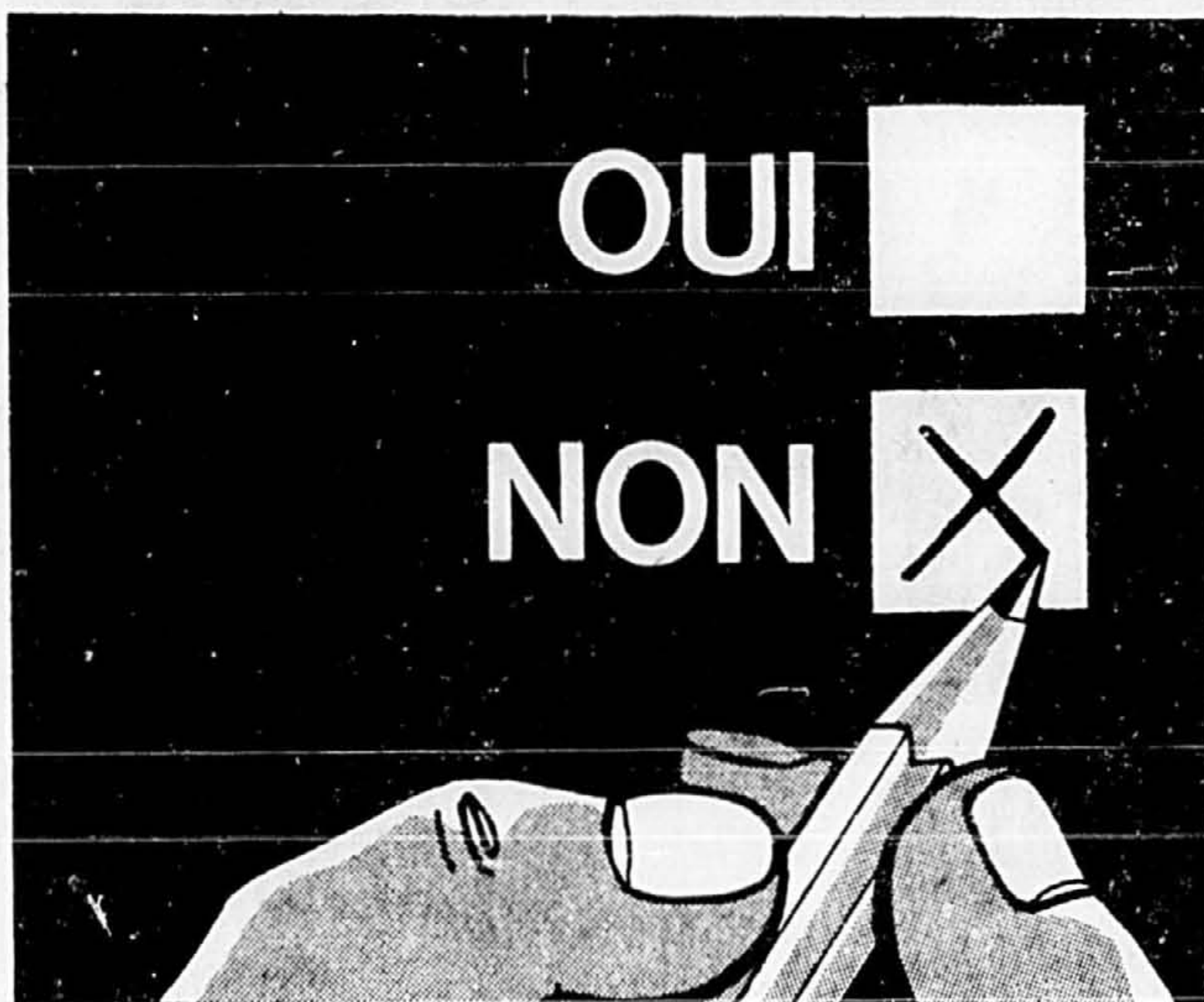
1241, route Transcanadienne, (route 2), Lauzon, Québec, G6V 7M5 (418) 833-4268



Une ville de papier, de cure-pipes, de carton, d'imagination, de travail et d'efforts. Construite par les enfants de l'école Morand-Nantel, de Ville Saint-Laurent.

# Réglons ça tout de suite

Cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, **ce qui est la souveraineté.**



L'option du P.Q. c'est la souveraineté, l'indépendance et c'est caché dans la question.

Ça fait 15 ans que le P.Q. parle de l'indépendance. Réglons ça maintenant. Le 20 mai, c'est le temps de voter NON à l'option du P.Q.

Un NON massif et clair. Un NON qui dit tout de suite au P.Q. que nous refusons son idée de l'indépendance.

**Votons NON tout de suite et travaillons enfin à construire avec confiance le Québec et le Canada qu'on veut.**

# Le 20 mai... votons NON

Pour Jean-Pierre Roy, 460, Gilford, Montréal.

## Quand les enfants imaginent la ville

■ Toute une école qui participe à la construction d'une ville à l'échelle réduite, voilà une expérience intéressante et qui demande beaucoup d'énergie. C'est ce qui s'est passé à l'école élémentaire Morand-Nantel de Ville Saint-Laurent où des petits de la 1ère à la 6e année ont travaillé durant plusieurs semaines, avec la participation des professeurs et des parents à construire une ville à la mesure de leur imagination.

**ANNE RICHER**

On voit facilement les dimensions de cette maquette une fois complétée puisque chacune des 12 classes travaillait sur une surface de quatre pieds carrés. Les maisons sont petites, bien sûr, mais plus petits encore sont les personnages.

Cette initiative vient du comité d'école, en collaboration avec les professeurs, et avait pour objectif principal de faire participer des parents; des parents qui, au début, étaient affoiblis à l'idée de devoir travailler les arts plastiques sans trop savoir comment.

Mais ça s'est très bien passé... les enfants les ont aidés!

Au début, ce sont les enfants qui ont décidé comment ils voyaient la ville; les parents prenaient des

notes. On a utilisé des matériaux simples, à leur portée: papier construction, feuilles de plastique transparent, bâtons de popsicles, cure-pipes, etc. Leur imagination a fait le reste. Les parents étaient là comme guides, comme apprentis parfois, à tenir le mur d'une maison pendant que l'enfant collait la cheminée. Une vingtaine de parents ont ainsi mis la main à la pâte.

Les élèves du premier cycle y sont allés avec prudence dans l'exécution de leurs bâtiments; les petites mains ont parfois des limites d'exécution. Les élèves du deuxième cycle, par contre, se sont laissés aller à plus de fantaisies. Mais, en définitive, on a créé une ville traditionnelle, reflet de l'environnement des enfants. Des espaces verts, des jeux; mais aussi l'église, le poste de pompier, le bungalow avec la piscine dans la cour.

Les enfants n'ont pas oublié non plus le centre commercial.

Il y a bien quelque HLM, des clochers d'église genre tour de Pise, des palmiers venus d'ailleurs, des toits de maisons qui auraient besoin de rénovation, mais l'ensemble forme un tout coloré et vivant où, à tout prendre, il ferait bon vivre.

Les enfants ont donné des noms à leurs rues, mais n'ont pas baptisé leur ville!

### PROBLEME avec L'ALCOOL?

Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à l'Auberge du nouveau POINT DE VUE.

Tél.: 514-334-3297

514-834-6797

Conseillers, thérapie, c. paix et bon air.







# LE CASTOR bricoleur

Tout ce qu'il vous faut pour le faire vous-même!

# Aubaines du 19 mai

SEULEMENT

Cette tondeuse à essence  
coupe sur 20" ... et comment!

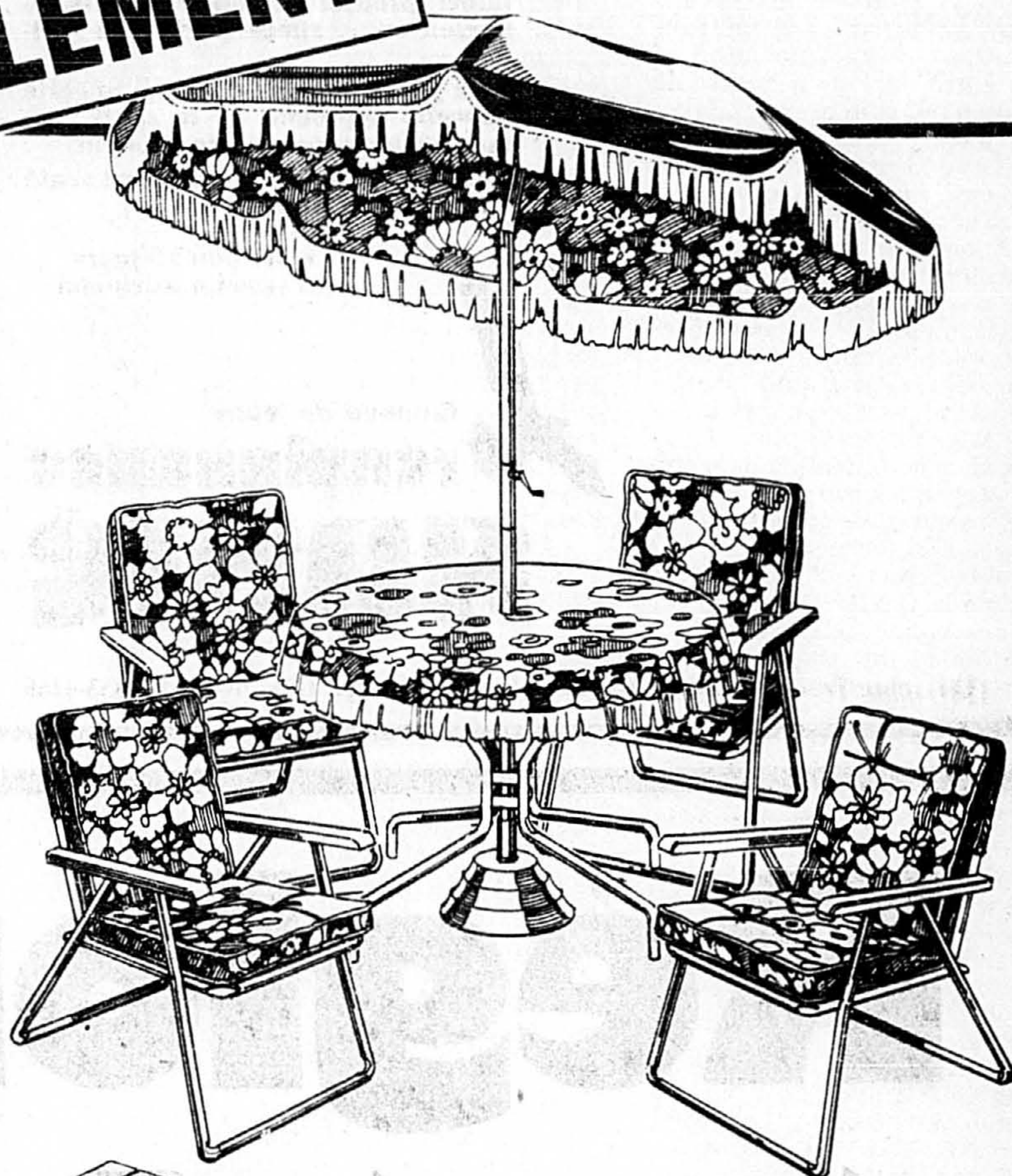
Vous voulez faire des jaloux dans votre voisinage? Avec la tondeuse du Castor Bricoleur, vous aurez toujours un gazon impeccable. Quelle coupe! Quelle tondeuse! Moteur Briggs et Stratton 3 cv d'une longue durée de service.

107<sup>99</sup>

Ord.: 119.99



No: 12351

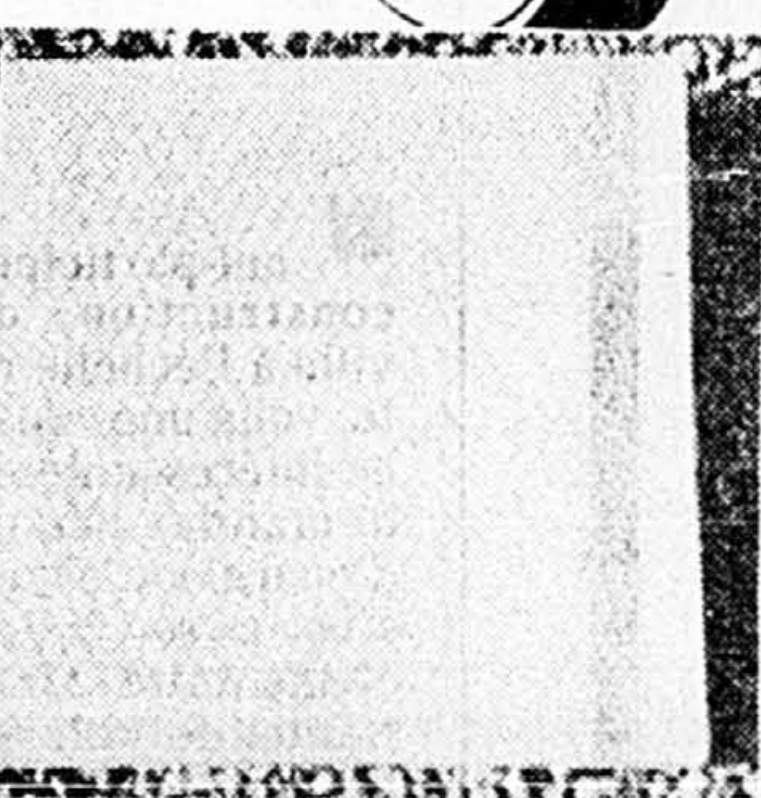


**Briquettes de  
charbon de bois**

C'est le temps de vous en procurer pour vos barbecues. Brûlent facilement.  
10 livres

1<sup>99</sup>

Ord.: 2.29



**Dalles de patio**

Des pierres ultra-faciles à poser. Grandeur approx. 18" x 18" x 2". Pour un patio d'envergure!

99¢

Gris

Payez et emportez

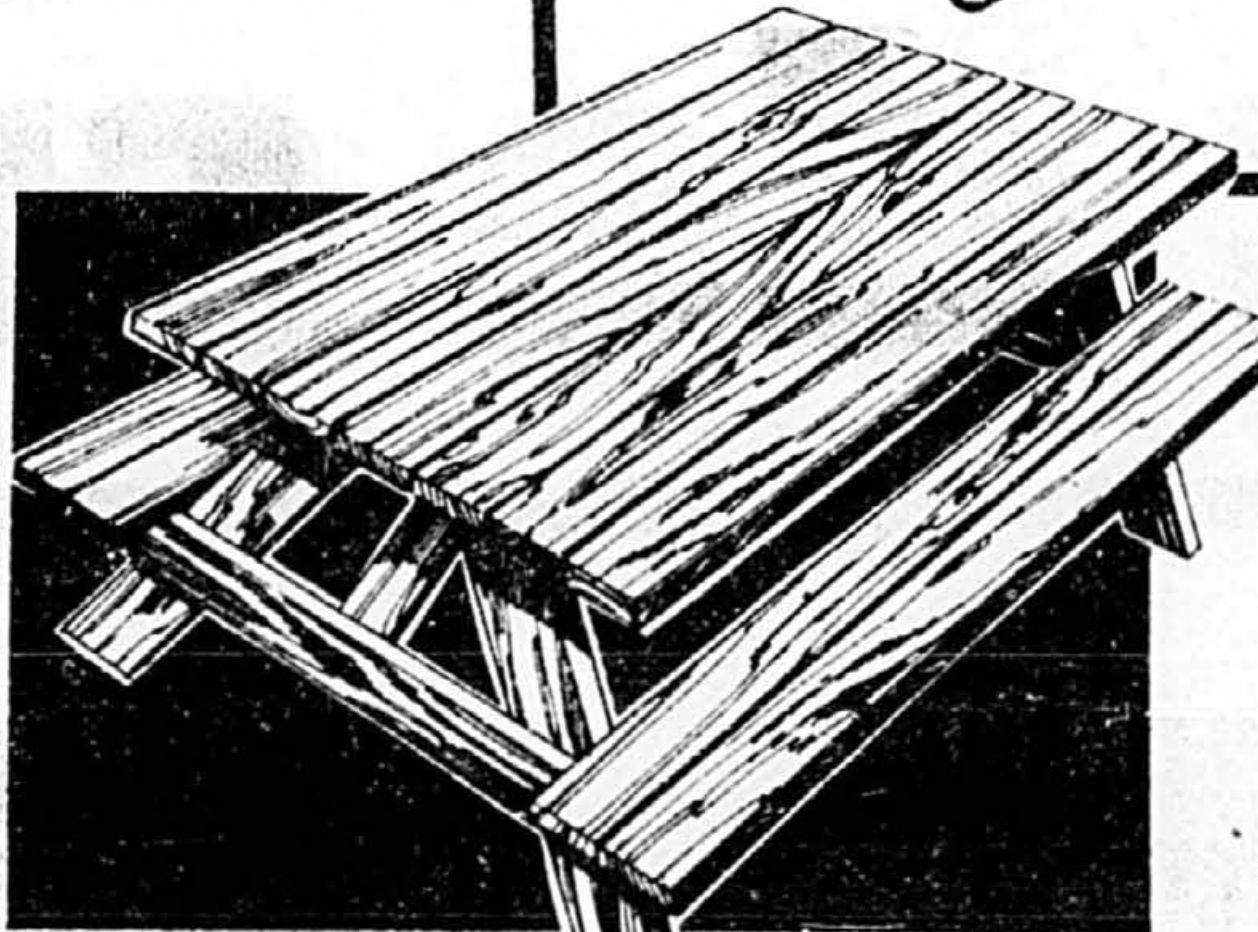
**Chandails du  
Castor Bricoleur**

Ne manquez pas l'occasion de vous procurer ces chandails en coton à ce prix modique.

Seulement

\$1<sup>99</sup>

avec achat de \$20 ou plus.



**Table à pique-nique  
en épinette 70"**

Choix idéal pour le jardin ou le chalet. Prête à assembler, à peindre ou à finir «au naturel»

19<sup>95</sup>

**Ens. de patio deluxe  
8 morceaux**

Détendez-vous dans votre nouvel ensemble de jardin! Comprend 4 fauteuils solides et confortables en aluminium, une table pour le parasol avec un couvre-table de couleur en vinyle, un socle pour l'ancrage et un parasol de luxe à motif estival. Profitez à plein du beau temps!

259<sup>95</sup>

Ord.: 299.95



**Teinture Castor bricoleur**

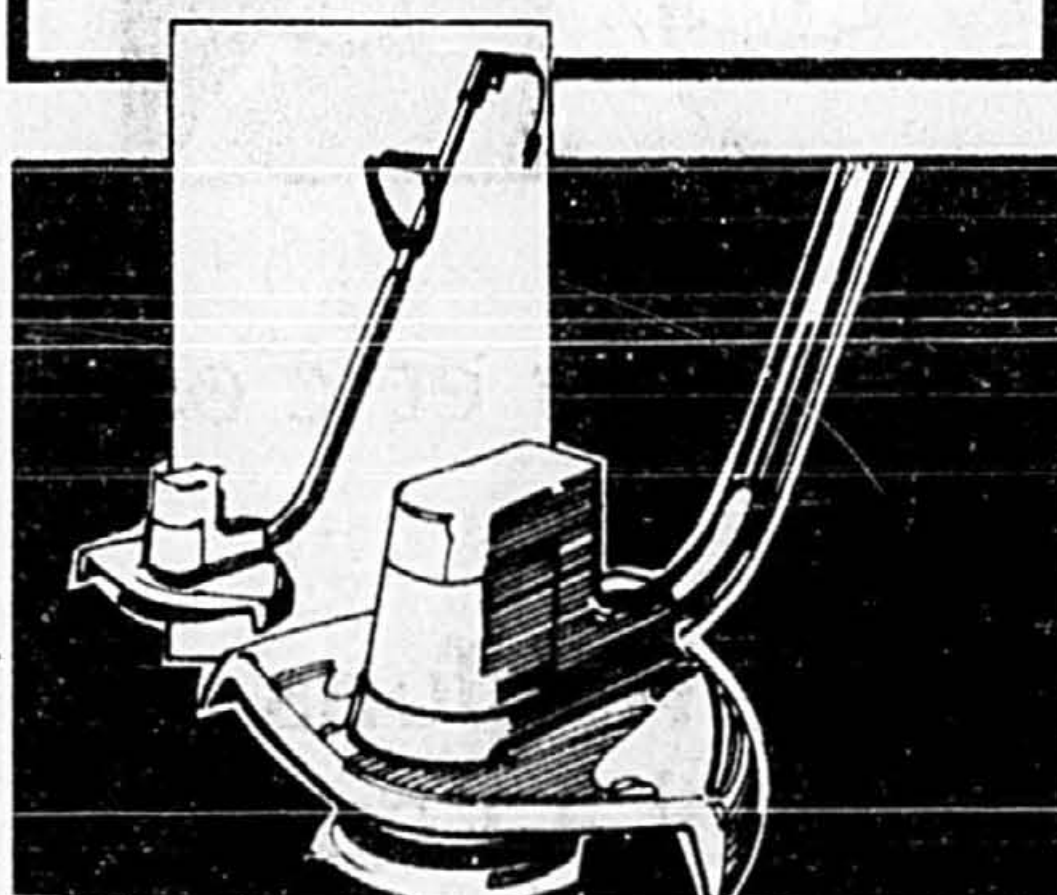
Une teinture qui rehausse et protège la beauté du bois. Recommandée pour les clôtures, galeries, etc.

Choix: séquoia, noyer, cèdre

semi-transparente

3<sup>99</sup>

le gallon  
Ord.: 6.25



**«Whippersnapper»  
de Black & Decker**

Coupe sur 10" et de façon impeccable! Cet appareil à fil automatique coupe l'herbe au ras des allées, arbres, rocs et parterres, etc. Moteur donnant 10,000 tr/mn. Se guide d'une main. Procurez-vous le dès maintenant.

Ord.: 33.88

31<sup>88</sup>

**Un choix  
de fleurs  
en pots**

Un assortiment de jolies fleurs pour la maison ou l'appartement! Choix de bégonias et coléus. 4" environ

1<sup>59</sup>

Ord.: 1.99

**Fleurs et  
légumes  
en boîtes**

Les boîtes de fleurs mesurent de 8 1/2 à 13 1/2" mais c'est le choix de variétés qui étonne! Vous en avez pour l'extérieur, pour l'intérieur et pour les fenêtres. En magasin

1<sup>69</sup>

ch.  
Ord.: 2.69

**25%  
Rabais  
sur les  
arbres et  
arbustes**

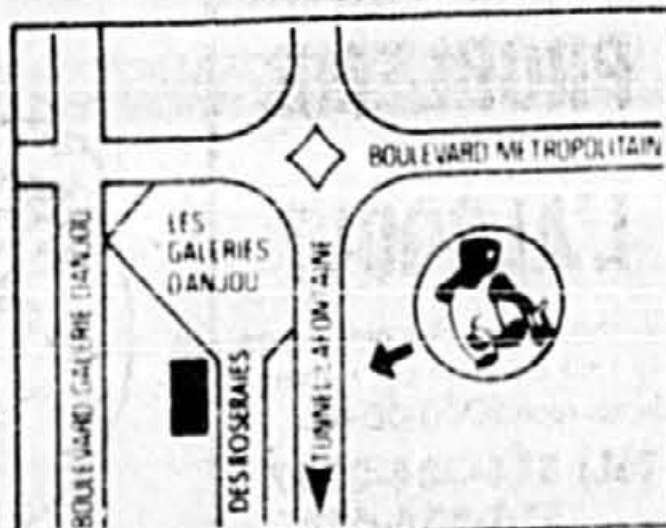
Voici l'occasion de vous cultiver un jardin de prix... à bas prix du Castor Bricoleur. Venez voir! Marchandises en magasin

PRIX EN VIGUEUR SEULEMENT LE 19 MAI

PRIX EN VIGUEUR SEULEMENT LE 19 MAI

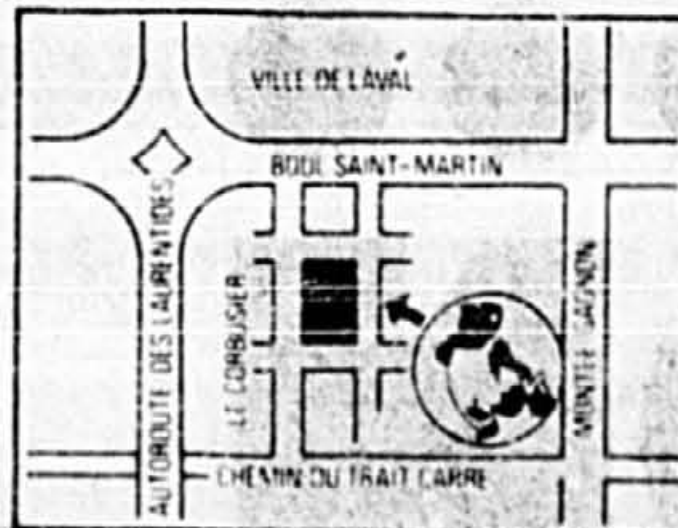
**HEURES  
D'AFFAIRES:**

Lundi, mardi, mercredi 9h a.m. à 6h p.m.  
Jeudi et vendredi 9h a.m. à 9h p.m.  
Samedi 8h30 a.m. à 5h p.m.



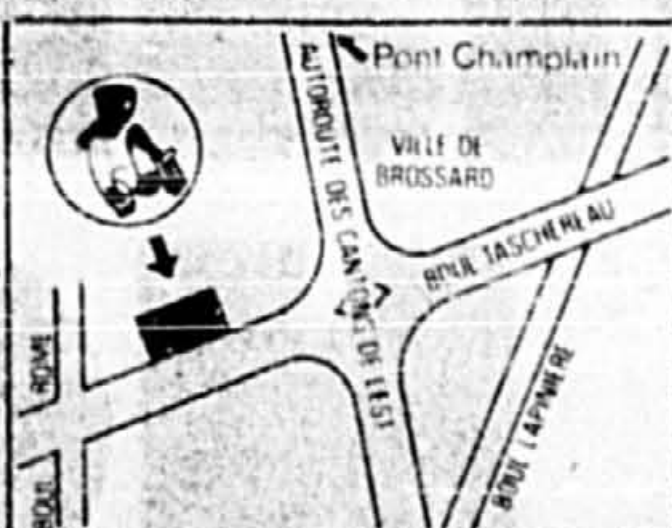
**VILLE  
D'ANJOU**

7200, boul.  
des Roseraies  
(Adjoint aux  
Galerias  
d'Anjou)



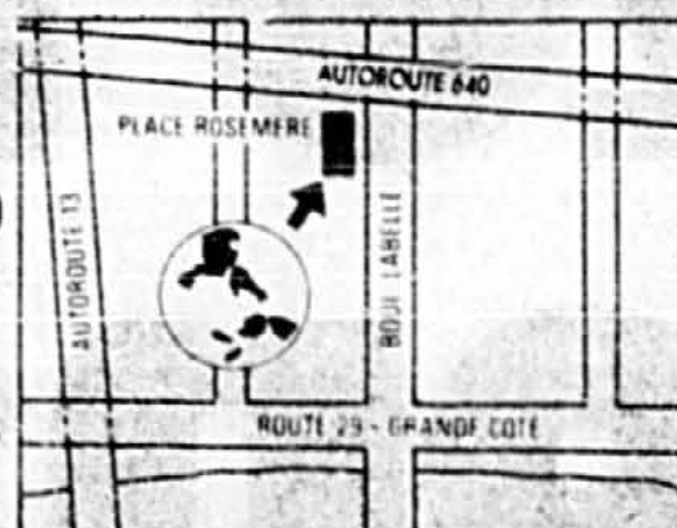
**LAVAL**

1655, boul.  
Le Cerbustier  
(en face du  
Centre  
Laval)



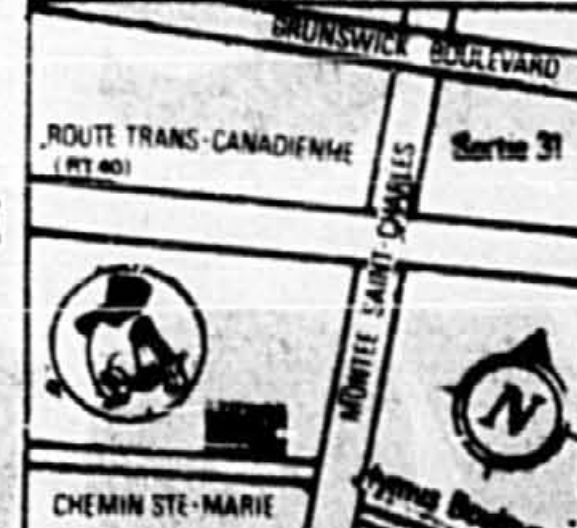
**BROSSARD**

7400, boul.  
Taschereau  
(Place  
Portobello)



**ROSEMÈRE**

401, boul.  
Lafayette  
Place  
Rosemère



**KIRKLAND**

3150, boul.  
St-Charles,  
Route 40,  
Transcanadienne



## JOHNSON INVITE AU «DISCERNEMENT»

## La CECM a préféré l'ultimatum à un troisième sursis de grève

«Nous ne sommes pas en grève contre le gouvernement. Nous ne sommes pas en grève contre le référendum. Nous sommes en grève contre une bande de «piochons» qui dirigent la CECM», lançait le président de l'Alliance des professeurs au cours d'une manifestation devant la CECM, hier matin.

Mariano FAVREAU

La veille, l'Alliance aurait accepté de surseoir, pour une troisième fois, à sa grève à la condition que la médiation puisse reprendre. Ce que la CECM a refusé au ministre du Travail, préférant offrir en ultimatum ses offres finales et globales.

D'autre part, le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, a invité les autorités de la CECM à faire preuve de discernement. Au cours d'une conférence de presse, en après-midi, il s'est étonné du geste sans précédent en relations de travail où la CECM a mis fin, de façon unilatérale, au processus de médiation. «Nous sommes en droit de nous demander à quels motifs obéissent les dirigeants de la CECM en agissant ainsi. Nous n'avons pas l'intention de politiser cette question et nous invitons les autorités scolaires à faire preuve de discernement.»

Tout comme l'Alliance et comme la CECM, il compte sur le long congé de quatre jours (les élèves ont congé jusqu'à mercredi) pour qu'un règlement intervienne entre les parties.

Or, celui-ci semble incertain. En fin de journée, la CECM s'apprêtait à expédier, par courrier particulier, ses offres finales et globales à chacun de ses 6.500 enseignants. Avec l'espoir, explique le président Luc Larivée, qu'elles seront acceptées. «J'ai confiance. Autrement, nous sommes à la merci d'un arbitrage obligatoire ou d'un décret. J'en suis conscient.»

Auparavant, les négociateurs de la CECM avaient offert de rencontrer ceux de l'Alliance pour leur faire ce dépôt, mais l'Alliance voulait que cette rencontre ait lieu en présence du médiateur spécial, M. Yvan Blain, sous-ministre du Travail.

## Mauvaise foi ou malentendu?

Les événements qui ont mené à la grève des professeurs, hier, ne sont pas perçus de la même façon par les trois protagonistes actuels. Le président, de la CECM, Luc Larivée, assure LA PRESSE:

• Que jamais il n'avait dit au ministre du Travail que la médiation ne porterait que sur les modalités d'application;

• Il était entendu à la CECM qu'il n'était pas question de céder sur le fond, même si on était capable de donner de la corde;

• Qu'il n'a jamais entendu parler des éléments de solution

avancées par l'Alliance, mercredi, et jugés «intéressants» par la responsable du secteur d'orthopédagogie;

• qu'il n'a eu aucune communication avec ses négociateurs entre mardi soir et jeudi soir, enfin.

• que c'est à l'unanimité des 12 commissaires présents, jeudi soir, que la CECM a décidé de se retirer de la table de médiation et de convoquer directement l'Alliance, et ce, sur recommandation de ses négociateurs.

Pourquoi? Parce qu'il n'y avait aucun changement depuis mardi matin, assure M. Larivée, et que le président de l'Alliance aurait affirmé, jeudi matin, qu'on ne devait espérer aucun compromis de la part du syndicat. «Et comme on m'a expliqué que les offres finales et globales, ça ne se faisait pas devant le médiateur, poursuit M. Larivée, on a décidé d'une rencontre directe avec l'Alliance.»

## Disproportion

De son côté, le ministre du Travail estime qu'il y a, avant tout, du côté de la CECM, «un problème d'interprétation et d'évaluation». Notamment, le rapport des conciliateurs aurait été interprété de façon erronée avant que la CECM ne reçoive des précisions.

«Je me pose de sérieuses questions sur la capacité de l'appareil technique de la CECM», a-t-il lancé. Et, à son avis, il est difficile de connaître l'opinion de la CECM, puisqu'il y aurait des écarts dans ses divers écrits (dont ceux aux enseignants).

Quant au facteur «capacité» qui est le noeud du problème, il rappelle qu'il y avait des pas de franchis en médiation, alors que soudainement la CECM a stoppé la machine.

Ainsi, jeudi après-midi, la partie patronale ne s'est pas présentée à la table de médiation. Le soir, l'Alliance se déclarait prête à surseoir une troisième fois à sa grève si la médiation reprenait. Deux fois, le ministre du Travail a parlé à M. Larivée ce soir-là lui offrant de poursuivre la médiation. «Il m'a dit: «Non merci!» de lancer le ministre à la blague.

Pour le ministre, il existe une disproportion entre les conséquences de cet arrêt de travail (qui mettrait en péril la fin de l'année scolaire si elle se prolongeait) et les enjeux.

## Capacité

M. Larivée ne veut pas trop «s'enfermer» quant à savoir s'il s'agit de principes ou de modalités quand on parle du facteur capacité. Mais pour lui, il est impensable qu'un prof de français du secondaire, avec 15 ans d'ancienneté dans une polyvalente, vienne enseigner le français à l'école des sourds, donne-t-il à titre d'exemple. Il demande

de «qualifier les portes en orthopédagogie».

Or, M. Rodrigue Dubé explique à La Presse que justement l'Alliance accepterait de «faire



photo Robert Nadon, LA PRESSE  
Le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson: «... un geste sans précédent...»

des familles au niveau de l'enceinte inadaptee» (orthopédagogie). À l'élémentaire, on a offert des exceptions pour les aveugles et les sourds; au secondaire, on fait une distinction entre les généralistes, les enseignants du professionnels et ceux des instituts spécialisés (Rosalie-Jetté, écoles des sourds ou des aveugles, etc.)

«Nous sommes prêts à accepter que puissent être invoqués des besoins spécifiques pour l'attribution de certains postes. On acceptait que le principe ait des exceptions», précise M. Dubé, qui pense que «l'ensemble des propositions de l'Alliance ne sont pas véhiculées aux commissaires».

En conférence de presse, il a accusé la CECM de mentir dans ses annonces publiées dans les journaux, notamment en assurant, comme elle le fait, que certains textes du conciliateur vont à l'encontre de l'entente provinciale.

Enfin, signalant que les enseignants de la CECM ont en moyenne 17 ans de scolarité et 14 ans d'expérience, il estime qu'ils sont capables de passer d'un degré à l'autre, dans leur matière, sans mettre en jeu la qualité de l'enseignement. Par exemple, enseigner la chimie ou les mathématiques en secondaire IV plutôt qu'en secondaire II.

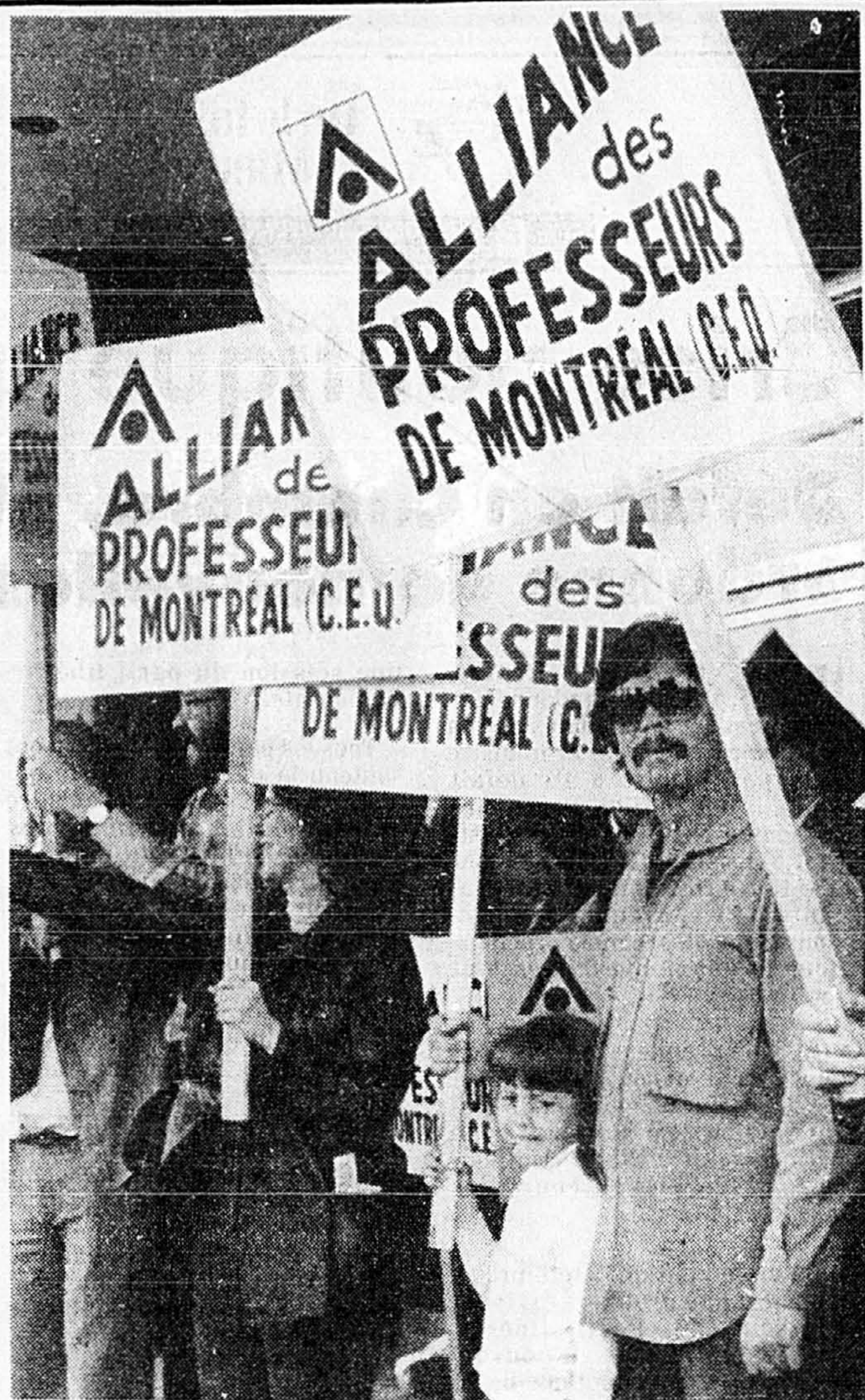


photo Robert Nadon, LA PRESSE  
Les grévistes de l'Alliance bloquaient hier matin l'accès à l'édifice de la CECM.

POUR LE RÉFÉRENDUM  
UN BULLETIN  
DE VOTE DIFFÉRENT

Ce bulletin de vote est différent par son contenu car, pour un référendum, on a à se prononcer sur une question. Cette question, adoptée en français et en anglais par l'Assemblée nationale, est traduite en 8 langues autochtones.

## Voici la procédure à suivre pour voter:

À l'aide d'un crayon à mine noire, qui vous sera remis, faites une croix (+), un x (X), une coche (V) ou un trait (—) dans le carré de votre choix en prenant soin de ne pas dépasser ce carré.

Après avoir voté, pliez votre bulletin de vote, montrez au scrutateur ses initiales au verso, détachez le talon et déposez vous-même votre bulletin dans la boîte de scrutin.

Notre rôle est de bien vous renseigner.

Pour plus de renseignements, composez sans frais: 1-800-463-4378

Le Gouvernement du Québec a fait connaître sa proposition d'en arriver, avec le reste du Canada, à une nouvelle entente fondée sur le principe de l'égalité des peuples;

cette entente permettrait au Québec d'acquiescer le pouvoir exclusif de faire ses lois, de percevoir ses impôts et d'établir ses relations extérieures, ce qui est la souveraineté — et, en même temps, de maintenir avec le Canada une association économique comportant l'utilisation de la même monnaie;

aucun changement de statut politique résultant de ces négociations ne sera réalisé sans l'accord de la population lors d'un autre référendum;

en conséquence, accordez-vous au Gouvernement du Québec le mandat de négocier l'entente proposée entre le Québec et le Canada?

The Government of Québec has made public its proposal to negotiate a new agreement with the rest of Canada, based on the equality of nations;

this agreement would enable Québec to acquire the exclusive power to make its laws, levy its taxes and establish relations abroad — in other words, sovereignty — and at the same time, to maintain with Canada an economic association including a common currency;

no change in political status resulting from these negotiations will be effected without approval by the people through another referendum;

on these terms, do you give the Government of Québec the mandate to negotiate the proposed agreement between Québec and Canada?

OUI  
YESNON  
NOL'ITALIE  
AUX FLORALIES INTERNATIONALES  
DE MONTRÉAL

Laissez-vous enchanter par les fleurs italiennes aux Floralies.



Vélodrome — du 17 au 29 mai  
Le pavillon italien, recouvrant une superficie de 390 mètres carrés, déploie une multitude de plantes d'intérieur et d'extérieur, de fleurs potées et coupées d'une beauté inimaginable.

Ile Notre-Dame — du 31 mai au 1er septembre

Le jardin italien, recouvrant plus de 1,500 mètres carrés, est divisé en trois sections avec des allées recouvertes de dalles, un bassin ornemental, un pont de bois et une abondante végétation typique de la flore méditerranéenne.

Les commerçants du secteur pourront rencontrer des pépiniéristes et des exportateurs de fleurs italiennes.

Renseignements: Délégation Commerciale Italienne  
1801 avenue McGill College, suite 1490  
Montréal, Québec — H3A 2N4  
Tél. 284-0265

## Référendum 80



Le Directeur général des élections du Québec

Le Directeur général des élections du Québec, M. Pierre-F. Côté, C.R., nommé à ce poste par l'Assemblée nationale suite à une résolution approuvée à l'unanimité des membres de l'Assemblée, a la responsabilité de surveiller l'exécution de la Loi sur la consultation populaire (Référendum) ainsi que l'égard des dispositions concernant le financement des comités nationaux.